QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11797

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 2-LUNDI 3 JANVIER 1983

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les périls de 1983

Que 1983 s'annonce exceptionnellement difficile, les responsables français en sont convaincus, et M. Cheysson n'en fait pas mystère. Aux difficultés *propres à la France, principalement* économiques, s'ajoutent des échéances internationales périlleuses.

La plus lourde de conséquences a trait à ce qu'on appelle, par antiphrase, la sécurité : pour faire pièce aux centaines de missiles soviétiques braqués sur l'Europe, les Occidentaux, qui ne disposent comme armement du même type que des dix-huit fusées françaises du plateau d'Albion, ont décidé d'installer, à partir de la fin 1983, sur le territoire européen de l'OTAN, un contre-arsenal américain de même portée. Le pas fatidique n'est pas franchi, mais l'année sera décisive et verra, selon le mot de M. Mitterrand, « les superpuissances s'arranger ou surarmer ». A Genève, parallèlement à leurs conversations « stratégiques », Américains et Soviétiques discutent des euromissiles présents et futurs. En fonction des résultats, les alliés atlantiques ne pourront qu'amorcer le rééquilibrage nucléaire en Europe. Alors que les Soviétiques disposent déjà d'une *confortable supériorité* « classique », *tout* renoncement occidental leur assurerait *définitivement une suprématie* nucléaire aux conséquences incalculables.

Au retard initial et aux problèmes inhérents à une telle négociation s'ajoute, du côté occidental, un mouvement neutraliste et pacifiste d'un respectable idéalisme, mais unilatéral, et qui, en confondant projets et réalités, fait le jeu des seuls Soviétiques. Les incertitudes de la *situation politique* et des prochaines élections en R.F.A., support territorial obligé des euromissiles américains, alimenteront toutes les démagogies.

Aux Etats-Unis, le renforcement de l'opposition démocrate au Congrès n'arrangera rien. La guérilla parlementaire sur les crédits militaires, se conjugant au manque de cohérence d'une *stratégie qui privilégie* un jour le nucléaire et un autre le « classique », nourrira chez les alliés et les adversaires potentiels des Américains des doutes dangereux sur leur détermination.

Mentionnons pour mémoire l'inévitable crise sur les prix agricoles européens (Mme Thatcher aura tiré enseignement de la décision majoritaire de 1982 *pour* relancer plus subtilement ses revendications), et le Proche-Orient, où 1983 peut difficilement être pire que 1982 et où le Liban peut offrir une occasion d'ouvrir la vraie négociation.

En revanche, le dialogue Nord-Sud pour un nouvel ordre économique mondial, grand dessein de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, s'enfonce dans l'impasse. L'élan de Cancun est brisé. Les Nations unies sont incapables de lancer « les négociations globales » si longtemps promises. Le seul rendez-vous de 1983 est la rituelle CNUCED (conférence pour le développement), au printemps à Belgrade, où, selon toute vraisemblance, rien ne se passera. Indifférence d'autant plus tragique que la diminution des revenus du pétrole risque plus d'appauvrir le tiers-monde que de le soulager.

Reste l'imprévisible, qui, heureusement, n'est pas toujours le pire.

Un entretien avec M. Blanchard

« N'oublions pas que le tiers-monde compte cinq cents millions de personnes sans emploi ni revenu fixes »

nous déclare le directeur général du B.I.T.

Le chômage est un des problèmes les plus préoccupants pour les dirigeants occidentaux. Dans les pays pauvres, le sous-emploi, qui augmente avec la démographie galopante, perpétue la misère des plus déshérités. Dans les pays à économie planifiée, le problème a été traité d'une manière qui n'est pas précisément conforme aux principes de la liberté du travail.

Dans ces conditions, alors que de toutes parts, les prévisions sont sombres, que peut faire le Bureau international du travail ? Pour son directeur général, M. Francis Blanchard, le problème ne saurait être limité aux seuls pays industrialisés ; alors que le tiers-monde compte cinq cent millions de personnes sans emploi ni revenu fixe.

« Quelle appréciation portez-vous sur l'analyse que fait l'O.C.D.E. à propos du chômage dans le monde ?

— Je ne puis malheureusement que confirmer les provisions de l'O.C.D.E. pour ce qui est de ses membres mais, j'y insiste, la situation sur le plan du travail dans le tiers-monde est aussi grave que dans les pays industrialisés. On ne saurait cependant comparer la situation actuelle à celle de 1929. Le contexte économique général est très différent. A l'époque, le monde ne disposait pas du « filet protecteur » que constituent les organes comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) mais disposait d'empires coloniaux.

» La crise n'a pas été résolue au moyen de mesures économiques. Elle a entraîné la montée de régimes dictatoriaux et la guerre. L'aggravation du chômage fait courir le risque de l'apparition de ces deux catastrophes. C'est pourquoi il convient de lutter en priorité contre ce fléau. Il fait souligner que, durant la dépression des années 30, de chômage avait atteint proportionnellement des dimensions plus dramatiques que de nos jours dans les pays industrialisés. Ainsi, les Etats-Unis, qui ont dépassé le cap des dix millions de chômeurs en septembre, en comptaient dix-neuf millions en 1938... Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le tiers-monde compte cinq cents millions de personnes qui végètent dans la misère, sans emploi ni revenus fixes. L'accélération démographique dans les pays pauvres engendre la progression du chômage, ce qui n'est pas fait pour faciliter notre lutte en ce domaine.

— Mais dans *ces conditions, quel rôle le B.I.T. peut-il jouer ?*

— Le B.I.T. est bien conscient qu'il n'existe pas de remède miracle contre le chômage, mais nous ne baissons pas les bras pour autant. La prochaine conférence internationale du travail, qui se tiendra en juin, mettra l'accent sur le problème des politiques de l'emploi mais nous avons peu de chances de voir converger des approches différentes, celles des pays de l'Est, celles des pays occidentaux, celles du tiers-monde. Toujours est-il que pour le B.I.T. il nesaurait être question derenoncer au principe du travail librement consenti.

Propos recueillis par
ISABELLE VICHNIAC

(Lire la suite page 13.)

Les objectifs de M. Mitterrand

L'entreprise est une priorité « qui commande toutes les autres »

affirme le chef de l'État

Le président de la République était samedi 1er janvier l'invité du journal Antenne 2-Midi en direct de sa propriété de Latche (à Soustons, *dans les Landes*). *Le chef de l'Etat devait ainsi commenter* le chômage, plus particulièrement celui des jeunes, la défense des droits de l'homme et les rapports Est-Ouest.

Cette intervention — la première à la télévision depuis le 20 septembre dernier, date à laquelle il avait annoncé très brièvement la décision de la France d'envoyer des troupes au Liban — devait également permettre au président de la République d'expliciter la politique définie la veille au cours de son message traditionnel de vœux au pays.

Vendredi 31 décembre, en effet, M. Mitterrand a proposé quatre objectifs prioritaires pour 1983 : la formation professionnelle des jeunes, la famille, la solidarité et l'entreprise, qui, dit-il, « *commande tous les autres* ». Après avoir dressé « *un tableau sans complaisance* » d'une France « *prise dans la tourmente* » d'une « *crise universelle* », le président de la République a souligné que « *ce que l'on appelle la politique de rigueur* (...) *montre à tous l'itinéraire pour en sortir* ». Il a également rappelé que « *les moyens de dissuasion sur lesquels repose la défense du pays* » ont été renforcés et, qu'en matière de relations Est-Ouest, il s'en tient à une « *règle d'or* », à savoir : « *l'équilibre des forces est la plus sûre invitation à la sagesse* ».

M. Mitterrand a sacrifié, vendredi soir, à un rite quelque peu artificiel : il est clair que le calendrier qui le conduit à dresser un bilan et à fixer de nouveaux objectifs ne correspond pas à la réalité des échéances. M. Mitterrand considère, en effet, qu'il n'y a pas d'échéance véritable avant 1986, terme normal du mandat des députés élus en juin 1981.

Sans doute est-ce cette conviction — autant que la nécessité de bien faire passer son message et de montrer qu'il sait juger avec le recul propre à sa fonction — qui lui a permis de dresser « *un tableau sans complaisance* » de la situation de la France.

La relative stabilisation du chômage et la décélération de l'inflation, jugées par lui également insuffisantes, sont en effet à porter à l'actif du pouvoir. De même, il est vrai que les plus défavorisés (les salariés payés au SMIC et les personnes âgées) ont, en 1982, vu leur pouvoir d'achat augmenter plus que les autres, et que l'agriculture a connu ce qu'il est convenu d'appeler une bonne année.

Quant aux budgets, seul celui de 1983, à la différence du budget de 1982, traduit une politique de rigueur.

Il y a toutefois quelque complaisance à affirmer que le renouveau industriel commence à porter ses fruits. Les récents débats du P.S., notamment autour de la possible création d'une banque nationale d'investissement, attestent au contraire de la difficulté qu'éprouve le pouvoir à concrétiser les espoirs placés dans les nationalisations.

Quoi qu'il en soit, si doute il y avait sur l'aval présidentiel à une politique de rigueur, ce doute n'est plus permis. Il n'y a pas d'autre voie si l'on veut, comme le dit le chef de l'Etat, « *en sortir* ». Celle-ci conduit à une vision de la solidarité qui doit désormais plus au « *possible* » qu'au « *souhaitable* ».

L'élan d'une gauche qui tablait sur la croissance et les capacités redistributrices qu'elle permet, fait place à la conscience qu'il faut « *savoir avancer à la mesure de nos moyens* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

POINT

La Corse mauvais exemple

« Pas de compromis quand la communauté nationale est en cause. » *Lorsque le chef de l'Etat, dans son allocution télévisée, a parlé de la sécurité intérieure, il n'a pas précisé s'il pensait, entre autres, à la Corse. Impossible pourtant, en ce temps des bilans, de ne pas souligner, une fois de plus, la gravité de ce qui se passe et risque de se passer dans l'île.*

1982 aura été, pour la Corse, une année cruciale : celle au cours de laquelle aura été élue au suffrage universel une assemblée régionale, dotée des vastes compétences que lui confère le statut particulier voté en février dernier.

Le pouvoir socialiste attendait de ces dispositions législatives et des mesures d'amnistie les accompagnant qu'elles ramènent la paix civile et conduisent les nouveaux élus à prendre en main les affaires de l'île. Echec flagrant sur ces deux points.

Les attentats auront, l'an dernier, atteint un nombre record — plus de huit cents — et, fait plus inquiétant, auront souvent revêtu un caractère raciste évident, inacceptable et tellement contraire aux traditions du pays. L'assemblée régionale n'aura su trouver, durant ces six premiers mois d'existence, ni la volonté de s'organiser ni les moyens de s'imposer.

Ce déchaînement de la violence, cette impuissance des élus, risquent de conduire rapidement sur place à une situation ni sicilienne ni algérienne — il faut se méfier des transpositions trop faciles, — en tout cas intenable. Elles peuvent obérer, plus largement, l'avenir de la réforme régionale en France.

La Corse, première région à avoir obtenu la majorité légale, a été — et sera probablement — considérée comme une sorte de banc d'essai des mesures de décentralisation qui doivent être appliquées, dans un an, sur l'ensemble de l'Hexagone. Il est important qu'elle ne devienne pas, de ce point de vue, un repoussoir.

(Lire page 16.)

AU JOUR LE JOUR

Aventure

Il y a, tous les cinq ans, ce nouveau grand départ pour l'aventure. Ceux qui s'élancent aux commandes ont du temps pour améliorer leurs performances et leur palmarès. Et rassurer leurs supporters.

Au début c'est facile, la route est plate et large. Puis viennent les accrocs, les pannes d'idées, le verglas des polémiques inutiles, les fondrières opposantes, les montagnes d'incompréhension, les lacets de l'inflation et le désert des déficits. Les doutes de la nuit et les espérances de l'aube.

En politique comme dans le Rallye Paris-Dakar : ça passe ou ça casse.

BRUNO FRAPPAT.

Pologne : le premier jour sans état de guerre

La Pologne a connu, le vendredi 31 décembre, son premier jour sans état de guerre depuis plus d'un an. Cependant, la « suspension » des mesures de rigueur décrétées le 13 décembre 1981 n'a guère apporté de changement dans la vie quotidienne des habitants. Les contrôles étaient déjà allégés depuis plusieurs mois.

Dans son allocution du Nouvel An, M. Jablonski, président du Conseil d'Etat, c'est-à-dire chef de l'Etat, *a invité ses compatriotes à ne pas* « *cacher leurs divergences* », mais aussi à ne pas « *dépasser les limites au-delà desquelles nous guettent l'anarchie* ».

Après cette mise en garde, il a fait appel à la coopération des habitants en leur demandant « *de redonner toute sa splendeur au mot tolérance* ». « *Ne laissons pas les conflits d'hier*, a-t-il ajouté, *obscurcir les perspectives des lendemains que nous devons bâtir nous-mêmes.* »

Nous publions ci-dessous le point de vue de M. Pavel Tigrid sur les différentes « normalisations » imposées dans les pays de l'Est depuis l'instauration des régimes communistes.

POINT DE VUE

Un drôle de jeu : la normalisation

par PAVEL TIGRID (*)

La Pologne est entrée, nous dit-on, dans l'ère de la normalisation. Apparemment, il serait donc question de passer d'une situation exceptionnelle à celle que l'on considère d'habitude comme normale.

Or, dans le jargon politique des régimes post-staliniens, ce terme a une signification bien plus complexe : la normalisation y désigne un processus étroitement surveillé de retour en arrière, vers la remise en place du même pouvoir qu'une révolte populaire — durement réprimée — vient de secouer en profondeur.

Par trois fois au moins depuis qu'il fut instauré en Europe centrale, il y a une quarantaine d'années, ce régime ne fut d'ailleurs sauvé d'une désagrégation totale que grâce à une action diligentée par les forces armées locales ou étrangères : en 1956 en Hongrie, en 1968 en Tchécoslovaquie et, il y a un an, en Pologne.

On commence donc à avoir déjà une certaine expérience et de l'opération elle-même et des soins post-opératoires. Leur phase initiale, nommée « consolidation » par une sorte d'euphémisme, a pour but de réduire au silence tous les opposants réels ou présumés : on dissout donc leurs organisations, tout en déclenchant une vague de représailles qui consistent en interdits professionnels, détentions arbitraires et jugements sommaires (pouvant aller jusqu'à des exécutions, comme dans la Hongrie post-révolutionnaire).

Après cette première période, qui avait duré plusieurs années en Hongrie, quelques mois en Tchécoslovaquie et un an en Pologne, la normalisation peut enfin s'installer sur les décombres laissées par la consolidation.

A ce moment, le régime agit déjà, à partir des positions de force : la révolte ayant été écrasée, il paraît insensé de poursuivre la résistance qui n'entraîne que de nouvelles répressions. Il compte ainsi obtenir la reconduction du contrat social *suspendu par l'explosion populaire*. De toute évidence, le contrat devra être revu et corrigé puisque cette convention non écrite, mais qui pour un temps tout au moins fonctionne tant bien que mal dans tous les pays du « socialisme réel », s'était finalement avérée inopérante au point de voler en éclats.

Dans les régimes post-staliniens, la normalisation prend dans une première hypothèse la forme d'un « rétablissement de l'ordre », autrement dit du retour à la situation d'avant le soulèvement, en empêchant par tous les moyens que celui-ci ne puisse se reproduire : c'est le cas de la Tchécoslovaquie après le « printemps de Prague ».

(Lire la suite page 2.)

(*) Journaliste d'origine tchécoslovaque, directeur de la revue « *Témoignages* ».

Le Monde à 3,60 F

Le prix de vente du *Monde* sera porté à 3,60 F à compter de lundi (numéro daté mardi 4 janvier 1983).

Cette augmentation, bien qu'inférieure à l'accroissement des charges, est pratiquée en fonction des engagements de modération des prix conclus avec les pouvoirs publics.

Le prix du « Monde-Dimanche » et le tarif des abonnements seront modifiés ultérieurement.

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

Lire pages 4 à 6 les articles de DOMINIQUE POUCHIN PIERRE GEORGES J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ et NICOLE ZAND

Le programme de tf1

Page spéciale de dix minutes dans le journal télévisé de 20 heures

Samedi 1er janvier

« L'angoisse des Palestiniens de Sabra » (Marion Desmarres) ; *« Interview d'un combattant palestinien clandestin »* (Jean Bertolino) ; *« Les Phéniciens et Byblos »* (Jean-Claude Perpere).

« TRICOLOR VIDEO » AU CENTRE POMPIDOU

Nam June Païk à distance

Nam June Païk, au musée d'art contemporain de Chicago, il y a deux mois, c'était, mieux qu'une exposition, un labyrinthe rétrospectif, plongé dans une obscurité de plus en plus intense, à la manière des trains fantômes. Au Centre Georges Pompidou, Nam June Païk, c'est la lumière, l'espace, la distance. Il doit cependant bien y avoir un petit point commun.

A Chicago, on voyait d'abord, dans un éclairage sobre, des travaux anciens très ennuyeux. Nam June Païk avait concassé des magnétophones, technique fruste du monde alors contemporain ; il en avait gardé quelques éléments, à ses yeux symboliques, les avait réunis de la manière la plus désordonnée possible et de telle façon que le visiteur puisse faire joujou avec tous ces débris : il déplaçait des morceaux de bande magnétique sur des aimants lamentables, en tirait un son plaintif, revêche, au travers de hauts-parleurs, tête basse.

Toute cette vision critique, ou cynique, ou chargée d'une dérision lucide, comme on aimait à le dire, apparaît désormais extrêmement convenue, car elle était en outre dépourvue du plus élémentaire humour. Ou alors, il n'est plus perceptible.

L'humour éclatait en revanche dans les salles suivantes, où quelques centaines de téléviseurs et de magnétoscopes tourmentaient une nuit grise, puis noire et taquinaient les visiteurs.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

ASIE

Japon

EN VISITANT CINQ PAYS DE LA C.E.E.

Le ministre des affaires étrangères souhaite convaincre les Européens des bonnes intentions commerciales de Tokyo

De notre correspondant

Tokyo. — M. Shintaro Abe, nouveau ministre japonais des affaires étrangères et ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, effectue du 3 au 8 janvier une tournée européenne dont le but est, selon ses propres termes, « *de convaincre les pays de la C.E.E. du sérieux des mesures prises par les Japonais pour faciliter l'accès à leur marché et d'obtenir en contrepartie le maintien du libre échange et le rejet du protectionnisme* ». On estime dans les milieux diplomatiques européens de Tokyo que l'un des objectifs de cette visite est « *d'éprouver l'apparente unanimité européenne face au Japon pour en tirer les enseignements qui s'imposent et, éventuellement, exploiter les divisions* ».

M. Abe se rendra à Bruxelles — *où il s'entretiendra avec les président et vice-présidents de la commission,* — à Londres, Bonn et Paris — où il doit notamment rencontrer M. Mitterrand le jeudi 6 janvier, — puis à Rome. Le 15 janvier, *il accompagnera* le nouveau premier ministre, M. Nakasone, en visite aux Etats-Unis.

Cette série de visites, un mois après la formation du cabinet, témoigne de la volonté des dirigeants de donner la priorité aux concertations avec leurs partenaires occidentaux. Elle intervient — de même que les nouvelles mesures tarifaires prises à la veille de Noël — à un moment où les actions, projets et avertissements de type protectionniste se multiplient à l'encontre de Tokyo. Les pressions politiques locales, exacerbées par les déficits commerciaux et l'aggravation du chômage, sont répercutées sur le Japon par ses partenaires en difficulté : Tokyo est *jugé* « *coupable* » d'excès ou présenté comme une « victime » expiatoire des carences occidentales.

La France s'est distinguée en imposant des procédures, jugées discriminatoires à Bruxelles comme à Tokyo, pour ralentir la vague des magnétoscopes. Le congrès américain débat de projets de loi — en matière de commerce, d'industrie et de défense — qui visent en priorité le Japon et qui sont soit franchement protectionnistes, soit destinés à accroître les contributions et responsabilités du Japon à la cause occidentale. Ils menacent aussi d'en appeler *au GATT pour démanteler ici* les barrières agro-alimentaires.

Concessions tarifaires

D'autres pays, et pas seulement les Occidentaux, menacent de surveillance des « *secteurs sensibles* » et exigent un maintien de la modération de certaines exportations. De plus, lassée d'attendre au fil d'interminables négociations un rééquilibrage et une réciprocité dans les échanges, la C.E.E. s'est décidée à faire appel au paragraphe 2 de l'article 23 du GATT pour obtenir les bénéfices qu'elle s'estime en droit d'attendre dans son commerce avec le Japon. Tokyo s'indigne de cette procédure, considérée ici comme une assignation devant un tribunal international, et rejette les demandes de réformes de structures et de pratiques commerciales sans lesquelles, estiment les Européens, le marché japonais resterait difficile à pénétrer et les « concessions » tarifaires très superficielles.

Pour tenter de désamorcer ces bombes protectionnistes, c'est pourtant sur les tarifs que les Japonais viennent une fois encore — et pour la troisième fois en un an — de faire porter leur effort d'ouverture du marché, à la veille de Noël, et dans la perspective immédiate des déplacements de MM. Abe et Nakasone. Des réductions, qualifiées ici de « drastiques », ont été annoncées pour les tarifs de quarante-sept produits agricoles (dont trois, précise-t-on, sont d' « intérêt européen ») et vingt-huit produits manufacturés (*neuf d'intérêt européen*). L'accent est mis sur les « réductions considérables » concernant les biscuits et chocolats (qui passent de 32 % à 20 %) et les tabacs (de 35 % à 20 %). Ces mesures sont destinées à apaiser les Européens, dans le premier cas, et les Américains, dans le second. Elles étaient demandées depuis des années.

M. Abe a souligné que cet effort « *unilatéral* » avait été imposé par le nouveau gouvernement au prix de « *sacrifices* » politiques et malgré les oppositions des groupes de pression. Il n'implique pas, a-t-il précisé, *une réciprocité.* D'autres mesures — non tarifaires — concernant les normes et procédures doivent être annoncées le 13 janvier, à la veille du départ du premier ministre pour Washington.

Reste à savoir si les Occidentaux, qui demandent des gestes substantiels et des aménagements structurels, sinon de mentalités, se satisferont durablement de ces nouvelles « *concessions* ». *Les précédentes* avaient été jugées très insuffisantes.

M. Abe a reconnu qu'il existait encore « *de la marge pour des améliorations* » et affirmé que Tokyo poursuivrait sa politique d'ouverture. Il a attiré l'attention sur le fait que l'économie mondiale ne dépend pas, pour l'essentiel, du marché japonais et a exhorté les pays en difficulté à faire eux-mêmes des efforts pour revitaliser leurs économies. « *Le marché du Japon est un grand estomac avec un grand appétit pour les produits étrangers* », a-t-il affirmé. Certains lui répondront qu'il a néanmoins un œsophage bien étroit...

Pour la partie politique de son voyage, M. Abe souhaite échanger idées et informations sur la situation internationale, tout particulièrement sur les développements en Union soviétique et sur l'évolution des négociations entre Pékin et Moscou. Il s'est dit intéressé par « *la perspective d'un prochain voyage de M. Cheysson en Union soviétique et la possibilité d'une visite ultérieure du président Mitterrand* » à Moscou. — R.-P. P.

L'« effet Jobert »

De notre correspondant

Tokyo. — L' « effet Jobert » est-il, en matière commerciale et de bons sentiments franco-japonais, en passe d'annuler l' « *effet Mitterrand* », jugé positif à l'issue de la visite du président français au Japon ? L'administration japonaise et la presse donnent cette impression et ne cachent ni leur irritation ni leur désir de rétorsion à la suite de mesures et de propos français jugés protectionnistes et discriminatoires. Cependant, les politiciens et le ministère des affaires étrangères, conscients, sinon du bien-fondé, du moins du sérieux de certains avertissements — qui ne sont pas exclusivement le fait de la France, loin s'en faut, — se montrent plus conciliants. Il n'en reste pas moins que, huit mois après la visite ici de M. Mitterrand et à l'heure où M. Abe entame une tournée européenne au cours de laquelle il sera reçu par le chef de l'Etat français, les relations bilatérales se sont à nouveau tendues. L'hiver a succédé au printemps et un réchauffement durable apparaît incertain.

L'affaire des magnétoscopes — taxe, passage obligé par la porte étroite de Poitiers et rédaction des documents en français — a beaucoup irrité. La position de la France, et certains propos de M. Jobert lors de la réunion du GATT à Genève, également. D'aucuns ici se sont sentis justifiés d'avoir toujours dénoncé le penchant protectionniste français. Ils ont suggéré des mesures de rétorsion visant, par exemple, les cognacs ou la coopération en matière nucléaire. Le nouveau gouvernement s'est gardé de céder aux pressions et à la tentation de l'escalade. Il a paru comprendre, ainsi que le fait valoir la France, qu'il s'agit, dans le cas des magnétophones, d'une mesure limitée et symbolique ayant caractère d'avertissement mais n'étant pas l'expression d'une volonté protectionniste généralisée et discriminatoire. Il n'en reste pas moins qu'il a entamé une procédure de recours au GATT pour obtenir l'annulation des procédures particulières imposées à l'importation des magnétoscopes.

Les Français ne devraient pas être impressionnés outre mesure par les nouvelles concessions tarifaires qui faciliteront éventuellement les exportations de biscuits et de chocolats vers le Japon. Certes, longtemps attendues, elles sont les bienvenues. Mais, comme ses partenaires européens, la France attend des mesures plus substantielles, structurelles et non tarifaires pour faliciter l'accès et la distribution de ses produits ici. Elle attend surtout que les Japonais fassent, dans le domaine bilatéral, des gestes en ce qui concerne les gros contrats : Airbus, nucléaire et fournitures militaires notamment. Des négociations sont en cours pour la fourniture au Japon de technologies françaises en matière de retraitement des déchets nucléaires. D'autre part, et pour la première fois, M. Abe a laissé entendre qu'une vente d'Airbus à la compagnie nationale japonaise n'était pas exclue. « *J'espère,* a-t-il dit, *que la décision sera prise en tenant compte de l'importance du déséquilibre commercial avec la France.* » « *Japan Airlines décidera en mars s'il choisit Airbus ou Boeing. Ce n'est pas au gouvernement de décider. Les experts le feront en fonction des performances de l'Airbus* », a-t-il précisé avant son départ pour l'Europe. — R.-P. P.

Thaïlande

Plusieurs centaines de réfugiés khmers sont reconduits près de la frontière cambodgienne

De notre correspondant

Bangkok. — Les autorités thaïlandaises ont reconduit, jeudi 30 décembre, au camp de Khao-I-Dang, *près de la frontière du Cambodge,* 736 réfugiés khmers qui attendaient sans espoir depuis plus d'un an au camp de transit de Phanat-Nikhom, situé au sud-est de Bangkok, de voir leurs demandes de réinstallation outre-mer prises en considération. *Le colonel Prasong Soonsiri,* secrétaire général du Conseil national de sécurité, avait à plusieurs reprises, notamment en octobre à Genève lors de la réunion du comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (*U.N.H.C.R.*), menacé de refouler ces « immigrants illégaux » si les pays d'accueil refusaient d'honorer leurs engagements.

La Thaïlande, qui héberge environ 150 000 réfugiés indochinois, s'inquiète du désintérêt que semble manifester le monde extérieur à l'égard des *immigrants vietnamiens,* laotiens et cambodgiens. Si, en *1981,* 8 500 d'entre eux ont quitté Bangkok chaque mois à destination d'un pays tiers, pendant les neuf premiers mois de 1982, cette moyenne mensuelle est tombée à 3 000. Au camp de Phanat-Nikhom, quelque 5 500 réfugiés, pourtant déclarés « *éligibles* », attendent depuis plusieurs mois de partir pour la France (1). Celle-ci n'a accueilli en décembre que quelques handicapés.

Soucieuses de mettre les pays d'accueil devant leurs responsabilités, les autorités thaïlandaises se disent prêtes à employer aussi la manière forte à l'égard des Vietnamiens et des Laotiens. Iront-elles plus loin encore dans leur détermination ? Jusqu'à repousser les réfugiés hors des frontières, comme ils avaient commencé de le faire en juin 1980 à l'encontre de plusieurs milliers de Cambodgiens. En tout cas, Bangkok et Phnom-Penh continuent leur dialogue de sourds sur un éventuel rapatriement volontaire de ces « immigrants illégaux ».

JACQUES DE BARRIN.

[A Paris, le ministère des relations extérieures a diffusé le vendredi 31 décembre un communiqué affirmant que « *l'effort humanitaire de la France* » sera poursuivi « *de manière à accueillir rapidement les réfugiés Galang (Indonésie) et Phanat-Nikhom (Thaïlande) déjà autorisés à venir en France* ».

De bonne source, on estime à 3 500 le nombre des personnes concernées au camp de Galang.

Le communiqué souligne que « les engagements » pris en juin par le gouvernement français à l'égard des réfugiés du Sud-Est asiatique « ont été remplis compte tenu des délais inévitables dans la mise en place de nouvelles structures d'accueil ».]

(1) Le cas des réfugiés de Phanat-Nikhom a notamment été évoqué dans une « libre opinion » du père Yves Brasseur (*le Monde* daté 12-13 décembre).

EUROPE

Pologne

Un drôle de jeu : la normalisation

(Suite de la première page.)

Ou alors elle aboutit à la conclusion d'un contrat social nouvelle manière, qui offre à la société des perspectives plus avantageuses — investissement largement payant pour le régime sur le plan de la paix sociale et de sa propre stabilité. C'est le cas de la Hongrie, qui montre de façon remarquable que même une révolution vaincue peut porter des fruits inattendus.

Il existe une troisième possibilité : une nouvelle intervention des troupes nationales ou étrangères, cette éventualité ne saurait d'ailleurs être exclue ni dans l'un ni dans l'autre des deux schémas normalisateurs que nous venons d'évoquer. Dans le premier cas, l'opération est décidée lorsque le « rétablissement de l'ordre » s'est révélé si cruellement répressif, la situation économique et sociale si désespérée et le *pouvoir gouvernemental si isolé* qu'une nouvelle révolte des masses menace potentiellement, voire effectivement, le régime en place et, par conséquent, ses protecteurs à Moscou.

Dans le second cas, l'intervention aura lieu pour des raisons exactement contraires, lorsque les changements introduits par le nouveau contrat social tendront à dépasser les limites acceptables à Moscou, pour s'acheminer résolument vers la révision fondamentale du système et, par voie de conséquence, vers le démantèlement de ses structures.

De longues années de lutte en perspective

La normalisation apparaît donc comme une affaire bien compliquée. D'autant plus que, en Pologne, elle peut revenir à tout moment, et le plus légalement du monde, à sa forme initiale de « consolidation ». Près de dix mille personnes en prison, l'ouverture imminente des procès politiques ui font penser à l'ère stalinienne de triste mémoire — tout cela laisse prévoir de longues années de lutte entre le régime et la société.

D'un autre côté, on sait pertinemment que l'orientation finale de la normalisation, dans tous les pays du pacte de Varsovie, dépend uniquement de Moscou. Ce qui, paradoxalement, représente une chance pour que l'évolution en Pologne puisse malgré tout emprunter la voie de Kadar plutôt que celle de Husak. Le hasard a en effet décidé que cette drôle de normalisation coïnciderait avec le début d'un autre processus, *non moins complexe,* qui met en place, au Kremlin, une nouvelle équipe de gardiens du temple. Et dans ce genre de situation, la tendance qui prévaut aux quatre coins de l'empire est généralement plutôt à la stabilisation qu'à l'affrontement.

Plus important encore, les forces qui se font actuellement face en Pologne ont été et restent beaucoup plus équilibrées que jamais auparavant dans aucun autre pays du bloc soviétique : on n'est plus en présence d'intellectuels ou d'ouvriers ou de croyants contestant, en ordre dispersé, le pouvoir ou l'une de ses composantes ; cette fois c'est la société en tant que telle qui se dresse contre le système en tant que tel.

Dans ces conditions, une normalisation fallacieuse n'a guère de chances d'aboutir, ou alors seulement pour peu de temps. D'autant plus que la révolte polonaise de 1980-1981 avait admirablement restauré, et profondément ancré au cœur de la société, certaines valeurs qu'on croyait irrémédiablement étouffées par la désolante grisaille de la réalité pseudo-socialiste — telles que le courage, le dévouement, la solidarité.

Ce fait représente sans doute l'acquis majeur et durable de cette révolte, un gage augurant bien de son avenir. Celui-ci paraît d'ailleurs beaucoup moins sombre que ne l'avaient cru certains observateurs un an après une intervention qui, elle, ne fut qu'un geste désespéré d'un pouvoir totalement isolé au sein de son propre pays.

PAVEL TIGRID.

● *Les autorités polonaises* ont refusé de renouveler le visa du correspondant de la B.B.C. à Varsovie, M. Kevin Ruane. Ce dernier devra quitter la Pologne sous huit jours, a indiqué, vendredi 31 décembre, la B.B.C. à Londres, qui estime que les autorités polonaises entendent ainsi « protester » contre la diffusion, début décembre, d'un programme télévisé « Panorama » sur la situation en Pologne, où M. Kevin Ruane se trouvait depuis avril 1982. — *(A.F.P.)*

Italie

L'ENQUÊTE SUR LA « FILIÈRE BULGARE » ET LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DU PAPE

M. Kissinger tient pour acquise la participation des services secrets soviétiques

M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain, a estimé, vendredi 31 décembre, que, compte tenu des dernières révélations sur la *tentative* d'assassinat du pape, il apparaît que les services secrets soviétiques sont impliqués dans cet attentat. « *A l'exament des fait connus, on ne peut arriver pratiquement à aucune autre conclusion* », a-t-il estimé, dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine Cable News Network. Selon M. Kissinger, les Soviétiques ont dû envisager en 1981, d'envahir la Pologne pour écraser le syndicat Solidarité. Dans une telle éventualité, le pape aurait posé « *un problème psychologique considérable* ». « *Je suppose que nous n'en sauront jamais plus que ce que nous savons déjà* », a-t-il ajouté. Cependant, cette affaire ne devrait pas, selon lui, empêcher la recherche de meilleures relations entre Moscou et Washington.

A Rome, le ministre italien des affaires étranères, M. Colombo, s'est élevé, vendredi, contre les attaques « *non motivées* », dont Jean-Paul II a fait l'objet ces derniers jours dans la presse soviétique (*le Monde* daté 31 décembre-1er janvier). « *Ces attaques, dirigées contre un souverain pontife qui a fait de la paix et de la défense des droits de l'homme en quelque lieu que ce soit une constante de son action, étonnent* », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le ministre estime également qu'elles visent à impliquer le Saint-Siège « *dans des polémiques qui ne serviront pas à défendre le climat international* ».

Un appel en faveur de la libération de M. Antonov a, d'autre part, été adressé au président de la République italienne, M. Pertini, par la mère et la fille de l'ancien sous-directeur des *lignes* aériennes bulgares à Rome, arrêté par les autorités italiennes sous l'inculpation d'avoir participé à la préparation de l'attentat contre le pape avec Ali Agca, dont les révélations sur la « filière bulgare » ont permis aux enquêteurs d'arrêter M. Antonov. Il refuse de quitter sa cellule d'isolement et évite tout contact avec les autres détenus de la prison de haute sécurité d'Ascoli Picena, car il craint un assassinat, a-t-on appris dans l'établissement. Les autorités pénitentiaires surveillent le détenu vingt-quatre heures sur vingt-quatre. — *(A.F.P., A.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MAHIPAR, qui alimente Kaboul, a été gravement endommagée dans la nuit du 28 au 29 décembre par une attaque au mortier et à la roquette lancée par la résistance, a affirmé le vendredi 31 décembre un voyageur afghan arrivé à Peshawar. Au cours de la nuit précédente, a précisé le même voyageur, les résistants ont fait sauter plusieurs pylones de la ligne d'alimentation principale qui relie Kaboul à Sarobi, située à 80 km à l'Est de la capitale. *(A.F.P.)*

● LES FORCES SOVIÉTIQUES ne se trouvent en Afghanistan qu'à titre temporaire, affirme l'agence Tass dans une « *déclaration* » publiée le vendredi 31 décembre, mais, pour qu'elles s'en retirent, « *il faut mettre fin à l'ingérence armée étrangère dans les affaires afghanes et assurer des garanties internationales efficaces de non, renouvellement de cette ingérence* ». L'agence accuse « *les puissances impérialistes, en premier lieu les Etats-Unis* », d'être « *les responsables directs de la situation de conflit dans cette région* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Bénin

● UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL est intervenu jeudi 30 décembre à Cotonu. Trois ministres entrent au conseil exécutif national, quatre changent d'affectation et trois quittent le gouvernement. M. Bouraima Taofiqui devient ministre des transports et communications en remplacement de M. François Dossou qui prend le portefeuille de la justice populaire. M. David Gbaguidi, précédemment ambassadeur à Bruxelles et auprès de la CEE, devient ministre de la jeunesse et des sports. M. Paul Axhanou devient ministre de l'inspection des entreprises publiques et semi-publiques. MM. Vincent Huezodje (en stage à l'étranger), Gédéon Dassoundo et Alidou Kouse quittent le gouvernement. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● TROIS PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT dans les bousculades qui ont eu lieu à Trafalgar Square à l'occasion du Nouvel An. Deux jeunes femmes ont été retrouvées mortes par la police londonienne sur la célèbre place de la capitale britannique, après avoir été piétinées par la foule, estimée à quelque cent mille personnes. Un jeune homme a été victime d'une crise cardiaque, et a succombé lors de son arrivée à l'hôpital. Au total, selon les secouristes, cent dix-huit personnes ont dû être évacuées et plus de cinq cents recevoir des soins sur place. — *(A.P., Reuter.)*

Haïti

● M. SILVIO CLAUDE, président du parti démocrate chrétien haïtien (P.D.C.H.), a été libéré, jeudi 30 décembre, par les services de sécurité haïtiens, qui l'avaient interpellé mardi (*le Monde* du 31 décembre). M. Sylvio Claude avait été arrêté en octobre 1981, et condamné à quinze ans de travaux forcés pour « *atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* ». Gracié le 22 septembre par le président Duvalier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du régime, M. Claude est depuis en résidence surveillée. — *(A.F.P.)*.

Mozambique

● *Le sort des deux ingénieurs français enlevés.* — Un porte-parole de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique) a déclaré, vendredi 31 décembreà Lisbonne, que les deux ingénieurs français enlevés le 22 décembre (*le Monde* du 30 décembre) seront libérés quand le R.N.M. « *le jugera utile* » et « *sans aucune contrepartie* ». Les deux ingénieurs, employés par la C.G.E.-Alsthom Atlantique, sont MM. Robert Soumillon et Georges Ferret. Un troisième ingénieur français, M. Alain Blake, avait été blessé le même jour. La R.N.M. affirme ne l'avoir pas capturé faute de pouvoir « *le soigner* ». Le Quai d'Orsay a annoncé vendredi que des contacts étaient en cours, notamment avec le Comité international de la Croix- Rouge de Genève et la Croix-Rouge mozambicaine dans le cadre de « *démarches susceptibles de conduire à la libération des deux ingénieurs* ». — *(A.F.P.)*

Turquie

● LE TRIBUNAL DE GOLCUK (à l'est d'Istanbul), agissant dans le cadre de la loi martiale et chargé du procès des militants du Parti de libération populaire turc (T.H.K.P.), a condamné cent quarant-neuf accusés à des peines de quatre à dix ans de prison, vendredi 31 décembre, pour « *création d'une organisation visant à instaurer la dictature de la classe ouvrière* ». Le tribunal a, en revanche, acquitté cent dix accusés qui encouraient des peines allant jusqu'à quinze ans de prison. Le T.H.K.P. est une formation pro-soviétique créée en 1971, qui a donné naissance à divers groupes de gauche. — *(A.F.P.)*





AFRIQUE

Maroc

EN ESCALE A MARRAKECH

M. Cheysson a évoqué avec M. Boucetta la prochaine rencontre entre le roi Hassan II et M. Mitterrand

De notre correspondant

Rabat. — Le ministre français des relations extérieures, revenant de Nouakchott, a fait, vendredi 31 décembre, une brève escale à Marrakech, où il a été accueilli par son collègue marocain M. Boucetta. Dans une déclaration à la presse, M. Cheysson a indiqué qu'il ne manquerait pas d'évoquer avec son interlocuteur *« la rencontre franco-marocaine au plus haut niveau »* prévue pour fin de janvier. Rien n'aurait pu contrarier davantage les efforts des uns et des autres pour faire du sommet Hassan II - Mitterrand un succès, que l'établissement de visas entre la France et le Maroc.

Or la courte visite que MM. François Scheer et Maurice Grimaud, représentants respectifs des ministères des relations extérieures et de l'intérieur ont faite à Rabat, jeudi 30 décembre, a permis aux deux hauts fonctionnaires français de confirmer ce qu'ils avaient déjà dit à Tunis, à savoir, que la liberté de circulation serait maintenue entre la France et les pays du Maghreb, y compris donc le Maroc. Ainsi se trouve dépassée la déclaration que M. Cheysson avait faite, mercredi 3 novembre, selon laquelle l'établissement du visa ou d'un titre de séjour serait inévitable, notamment pour les Maghrébins.

Bien qu'ils se soient montrés discrets dans leur réaction officielle, les Marocains n'en avaient pas moins ressenti vivement cette perspective. Ils avaient, comme les ressortissants d'autres pays, souvent été victimes du caractère à la fois contraignant et imprécis de la nouvelle réglementation, notamment en ce qui concerne le certificat d'hébergement. Beaucoup de Marocains se disaient même, ces derniers temps, si effrayés par les risques de refoulement qu'ils préféraient renoncer à se rendre en France.

Français et Marocains se sont donc trouvés d'accord sur la nécessité de sortir le plus vite possible de l'actuelle situation : il faut maintenant trouver une formule qui permette de contrôler les entrées en France et qui évite les refoulements, évalués à quatre mille ou cinq mille en ce qui concerne le Maroc depuis le début de 1982. Les deux hauts fonctionnaires français ont proposé des mesures techniques propres à atteindre ces deux objectifs.

Il faut, d'autre part, tenir compte d'un problème spécifiquement marocain. En effet, un grand nombre de Marocains entrent en France par la voie terrestre, *via* l'espagne, et non pas en utilisant le bateau ou l'avion. D'autres transitent à travers la France pour aller en Belgique ou en République fédérale d'Allemagne. Cela explique que les statistiques, en ce qui concerne les allées et venues entre le Maroc et la France, ne soient pas fiables. Le chiffre de six cent mille voyageurs dans les deux sens par an n'est qu'une approximation.

Les interlocuteurs marocains de MM. Scheer et Grimaud ont pris bonne note de leurs propositions et doivent y répondre prochainement. La déclaration sur l'objet et la durée du voyage, évoquée à Tunis, ne serait qu'une des formules proposées aux Marocains. Tout le monde, en tout cas, s'affirme ici optimiste sur l'issue prochaine des négociations et insiste sur la nécessité de faire vite.

ROLAND DELCOUR.

Zimbabwe

SIX PERSONNES ONT ÉTÉ MASSACRÉES PAR D'ANCIENS GUERILLEROS

Harare *(A.F.P.)*. — Six personnes, dont cinq blancs, ont été tuées, vendredi 31 décembre, par des rebelles anti-gouvernementaux dans le sud-ouest du Zimbabwe et deux autres personnes ont été enlevées au cours d'un autre incident. Selon la police de Nyamandhlovu, localité située à environ 50 kilomètres au nord-ouest de Bulawayo, capitale du Matabeland, d'anciens guerilleros hostiles au gouvernement *et favorables à M. Nkomo, ont* abattu cinq blancs — dont deux enfants — et un garde de sécurité noir qui voyageaient dans une voiture de tourisme entre Nyamandhlovu et Bulawayo.

Il s'agit de M. David Walters, un fermier blanc, âgé de 42 ans, de ses enfants Michael et Sean, de MM. John Hearn et Phillip Boiron, leurs amis, et du garde de sécurité M. Themba Ndebelle. LLes rebelles ont intercepté leur véhicule et abattu les occupants avec des armes automatiques, a précisé la police.

Par ailleurs, à une cinquantaine de kilomètres de là, un blanc et son petit-fils, âgé de 22 ans, ont été enlevés et ont laissé un message pour leur famille, indiquant que leurs ravisseurs exigeaient du premier ministre qu'il rende à M. Nkomo un ceertain nombre de propriétés saisies par le gouvernement au début de cette année.

La veille de Noël, des rebelles anti-gouvernementaux avaient mitraillé des voitures et des bus entre Bulawayo et Gweru, tuant trois personnes. Le premier ministre, M. Mugabe, a souvent fustigé ces anciens maquisards et a accusé certains cadres de la *ZAPU* (Union du peuple africain du Zimbabwe) de M. Nkomo, qui a perdu son poste de ministre de l'intérieur, le 17 février 1982, de les encourager. En juillet dernier, ces anciens guerilleros avaient intercepté un bus de tourismes étrangers, entre Bulwayo et les chutes Victoria, et enlevé six personnes — deux Britanniques, deux *Américains et deux* Australiens — qui n'ont toujours pas été retrouvées. Plus de 60 personnes ont été tuées, au cours des dix derniers mois, par les bandes armées favorables à M. Nkomo.

Angola

NOUVELLES PURGES AU SEIN DU M.P.L.A.-P.T.

Commencées le 8 décembre avec le renvoi de M. Lukoki, responsable de l'information et de l'idéologie *(le Monde* du 11 décembre), les purges semblent se poursuivre dans les rangs du M.P.L.A.-P.T., parti unique au pouvoir à Luanda. L'agence portugaise de presse ANOP a rapporté, vendredi 31 décembre, que Mme Ruth Lara, chargée de la formation des cadres, ainsi que trente et un autres responsables, avaient été démis de leurs fonctions par le président Dos Santos.

Mme Lara est l'épouse de M. Lucio Lara, vétéran de la lutte nationaliste, membre du bureau politique et l'un des neuf secrétaires du comité central du M.P.L.A.-P.T. M. Lara est généralement considéré comme le « numéro deux » du régime.

Ces purges semblent s'inscrire dans le cadre du *« plan global d'urgence national »* adopté lors de la réunion du comité central du 8 décembre, qui a confié des *« pouvoirs spéciaux »* à M. Dos Santos. Ce plan a pour ambition, notamment, de rendre son homogénéité et sa dynamique à un parti paralysé par les luttes de clans.

D'autre part, dans un communiqué diffusé vendredi à Lisbonne, l'UNITA de M. Savimbi — mouvement de rébellion armée — affirme avoir détruit, le 29 décembre, quarante voitures d'un convoi militaire circulant à 35 kilomètres du port de Lobito, dans le centre du pays. L'UNITA affirme avoir tué, à cette occasion, quarante soldats cubains ainsi que cent soixante-dix-sept militaires angolais.

Ouganda

● ACCUSATIONS CONTRE LA LIBYE. — Le vice-président Paulo Muwanga a annoncé vendredi 31 décembre qu'un certain nombre de dissidents, entraînés, selon lui, en Libye, avaient été arrêtés. Il a affirmé, en outre, que le gouvernement a dressé une liste de parlementaires de l'opposition qui ont visité des camps dissidents dans le maquis. Au moins deux députés du parti démocratique (opposition) ont soutenu *« les rebelles d'une manière très active »*, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

REMANIEMENT MINISTÉRIEL A LIMA

Le successeur de M. Ulloa devrait appliquer la même politique économique

Correspondance

Lima. — M. Manuel Ulloa, premier ministre et ministre de l'économie, l'« homme fort » du régime depuis trente mois, a présenté sa démission de façon irrévocable (*le Monde* du 14 décembre). Ses seize ministres en ont fait autant, provoquant une crise sans précédent depuis le 28 juillet 1980.

Dans l'entourage du premier ministre sortant, on affirme que celui-ci briguait le ministère de l'intérieur afin de lutter plus efficacement contre les guérilleros du Sentier lumineux. Le chef de l'Etat se serait opposé à ce changement.

L'opposition de gauche et du centre a célébré joyeusement devant le Congrès cet événement, *« un véritable cadeau de Noël »*, estimant qu'il illustre le triomphe des luttes populaires (débrayages, grèves de la faim, barrages de routes, manifestations, etc.) qui dénonçaient depuis plusieurs mois une politique économique dont le premier ministre était l'instigateur.

Le chef de l'Etat, M. Belaunde Terry, a souvent fait l'éloge de M. Ulloa, bien que sa politique néolibérale ne lui permettait pas de remplir ses promesses (plein emploi, priorité à l'éducation et à la santé), ses rêves de bâtisseur, même les objectifs du plan de contrôle de l'inflation et de la relance de la production ont été réduits.

En misant sur l'exportation des matières premières, le libre-commerce et en encourageant l'investissement étranger dans les secteurs de pointe, alors que l'économie mondiale est en récession, la politique de la porte ouverte de M. Ulloa semblait risquée. Le grand capital a boudé, la concurrence a ruiné l'industrie nationale, la croissance s'est ralentie, et le mécontentement social s'est aggravé.

En septembre, les parlementaires de l'opposition avaient interpellé l'exécutif, critiquant la politique économique et la lutte contre la guérilla. M. Ulloa et ses ministres avaient alors échappé à la censure grâce au vote discipliné des représentants d'action populaire (A.P.), le parti de M. Belaunde et de M. Ulloa.

Quelques semaines plus tard, le premier ministre était de nouveau sur la sellette, étant mêlé à des transactions visant à indemniser une compagnie vénézuélienne pour expropriation de terres, alors que le tribunal agraire avait déjà statué sur cette affaire.

M. Ulloa sera remplacé, en janvier, par le premier vice-président et actuel ambassadeur à Washington, M. Fernando Schwalb, qui prendra en même temps le portefeuille des affaires étrangères. C'est encore un « homme du président ».

Un changement de style ?

On ne doit donc pas s'attendre à un changement de style de la politique péruvienne. Tout au plus à un changement de style qui permette, momentanément, de désarmer l'opposition. D'ailleurs, M. Belaunde a annoncé que la plupart des ministres seraient reconduits. En revanche, le ministre de l'intérieur (qui n'a guère eu de succès dans la lutte contre la guérilla), le ministre de l'agriculture (qui a provoqué la première grande grève des paysans) et le ministre de la pêche (la chute de la production est catastrophique) seraient limogés.

La politique de M. Ulloa ne sera pas remise en cause : en effet, le chef de l'Etat a déclaré qu'il *« n'était pas question de changer de thérapie, mais seulement de posologie »*. De plus, le Pérou a les mains liées, puisqu'il a signé, en mai, avec le Fonds monétaire international un accord pour l'octroi d'un prêt de près de 1 milliard de dollars. Ce prêt est lié à un programme d'austérité très strict, et des missions d'études du F.M.I. viendront vérifier, tous les trimestres, l'application de ce plan.

En ce qui concerne la lutte contre les guérilleros du Sentier lumineux, M. Schwalb a promis une action énergique. L'armée devrait participer plus activement, aux côtés des forces de police, à la répression, afin de *rétablir* l'ordre *et la sécurité dans* la province d'Ayacucho, partiellement occupée par les insurgés.

M. Ulloa abandonne l'exécutif, mais ne se retire pas pour autant des affaires. Il a annoncé qu'il allait travailler au sein de son parti, et en tant que sénateur, pour préparer les prochaines élections législatives de novembre 1983 et la présidentielle de 1985. Le président ne pouvant être réélu, il apparaît comme l'un des principaux candidats.

NICOLE BONNET.

Etats-Unis

LES MALHEURS DE LA FAMILLE DU ROI FAHD D'ARABIE

Un mandat d'arrêt a été lancé jeudi 30 décembre à Miami à l'encontre du cheik saoudien Mohammed Al Fassi par les autorités judiciaires de Miami qui l'ont accusé d'avoir fait sortir ses quatre enfants hors de l'Etat de Floride sans autorisation.

Le cheik Al Fassi, beau-frère du frère du roi Fahd et ses enfants ont quitté les Etats-Unis en octobre dernier. Un tribunal local de Miami avait ordonné au cheik de ne pas faire sortir ses enfants de Floride avant le dénouement du procès intenté pas son ex-épouse pour leur garde. Le cheik et ses enfants seraient retournés en Arabie Saoudite via Nassau (Bahamas) ou Panama : deux journaux de Miami donnent des versions différentes de leur départ.

Le cheik Al Fassi a défrayé la chronique ces temps derniers aux Etats-Unis, où il a distribué ici et là de généreuses donations. Il avait aussi laissé une ardoise de 1,4 million de dollars dans un hôtel des environs de Miami où il résidait. La note d'hôtel avait finalement été payée.

Son frère cadet Allal Al Fassi, vingt et un an, a été arrêté le 24 décembre alors qu'il s'apprêtait à vendre à des agents du F.B.I. (sûreté fédérale), qui se faisaient passer pour des acheteurs potentiels, une bague volée valant 1,2 million de dollars.

D'autre part, deux parents du roi Fahd ont été victimes du spectaculaire cambriolage commis durant le week-end de Noël à Banque d'Andalousie de Marbella, en Espagne. Ces personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, avaient déposé dans leurs coffres des bijoux et valeurs estimés respectivement à 700 millions de pesetas (près de 7 millions de dollars) et 300 millions de pesetas.

Le cheik Al-Bel Irik, directeur de l'entreprise Alrima, propriétaire d'un luxueux hôtel de Marbella, a également été victime du « casse de Noël », mais on ignore la somme qu'il avait déposée.

TRIPLE ATTENTAT A LA BOMBE A NEW-YORK

New-York *(A.P.)*. — Trois attentats à l'explosif ont eu lieu vendredi 31 décembre à New-York, ébranlant les quartiers de Manhattan et de Brooklyn et blessant sérieusement un officier de police.

Ils visaient le Q.G. de la police de New-York, un bâtiment du F.B.I. et un tribunal. Les attentats ont d'abord été revendiqués par un correspondant anonyme se réclamant d'un groupe terroriste portoricain, mais un autre correspondant a prétendu que l'Organisation pour la libération de la Palestine était responsable. La première bombe a explosé au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les services du bureau fédéral d'investigations (F.B.I.) et d'autres agences fédérales. La seconde explosion a eu lieu peu après la première dans l'entrée du quartier général de la police de New-York où une personne au moins a été blessée.

La troisième explosion a suivi de près les deux premières dans les locaux d'un tribunal de Brooklyn, faisant des dégâts matériels.

● *Le magazine « Time »*, qui va fêter en 1983 son soixantième anniversaire, organise, du 19 janvier au 7 mars, au Centre Georges-Pompidou, à Paris, une exposition de ses couvertures consacrées à la France depuis 1923. Les cent six couvertures inspirées par l'actualité française (depuis René Viviani en 1923 jusqu'à François Mitterrand en 1981) ainsi que les principaux reportages concernant la France seront exposés. En 1926, par exemple, *Time*, qui coûtait alors 15 cents, présentait à ses lecteurs un portrait de Clemenceau, avec pour légende un vers du célèbre poème *le Tigre*, de William Blake.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE DE NELCYA DELANOÉ

Comment les Indiens d'Amérique du Nord ont été dépossédés de leurs terres

Voici un des meilleurs livres parus en français sur l'histoire des Indiens d'Amérique du Nord, depuis leur lointaine migration d'Asie à travers le détroit de Behring, jusqu'à leur récent « réveil » national marqué notamment par l'occupation spectaculaire de l'îlot d'Alcatraz dans la baie de San-Francisco en 1969. L'auteur a fait œuvre savante en consultant abondamment la littérature spécialisée qui existe aux Etats-Unis et en présentant au public français une traduction d'un document extraordinaire, le *Walam Olum*, l'« Entaille rouge », sorte de chronique épique des Indiens Delaware, qui raconte leurs pérégrinations sur le continent. Ce texte court, découvert au début du dix-neuvième siècle, constitué de caractères peints sur des morceaux de bois (« pictogrammes »), se termine sur une interrogation : (les Delaware) *« faisaient face à une immense étendue d'eau où voguaient des êtres qui venaient vers eux en provenance du Nord, en provenance du Sud : les Blancs, hommes amicaux, chargés de riches biens : qui sont-ils ? »*

L'érudition, attestée par une impressionnante bibliographie, est cependant dominée. La saveur de l'univers indien est ici restituée. La *sympathie évidente* de Nelcya Delanoé pour *« les premiers habitants de l'Amérique du Nord »* est étayée et non étouffée par sa documentation. On n'oublie pas un instant que l'Indien se définit d'abord par son rapport aux éléments naturels (la terre et l'eau) et qu'il est avant tout chasseur et pêcheur. Quelques idées reçues volent en éclat. Il est généralement admis que les civilisations indiennes d'Amérique du Nord (à la différence de celles du Sud, aztèque et inca) ignoraient l'écriture, preuve manifeste de leur infériorité. Or *l'Entaille rouge* est une épopée écrite, de petite taille certes, mais tout à fait comparable aux textes sacrés de peuples plus chanceux.

L'ouvrage procède par touches successives, mais le fil directeur en est l'analyse des mécanismes d'acquisition des terres indiennes par les Blancs. La terre est en effet au cœur de la tragédie moderne que constitue l'histoire des Indiens. L'auteur ne cite pas une seule fois Tocqueville, mais son propos illustre à merveille la description que ce dernier faisait — en 1835 — du phénomène qu'il avait observé. *« La dépossession des Indiens s'opère souvent de nos jours d'une manière régulière et pour ainsi dire toute légale (...). Les Espagnols, à l'aide de monstruosités sans exemples, et se couvrant d'une honte ineffaçable, n'ont pu parvenir à exterminer la race indienne ni même à l'empêcher de partager leurs droits. Les Américains des Etats-Unis ont atteint ce double résultat tranquillement, légalement, philanthropiquement. On ne saurait détruire les hommes en respectant mieux les lois de l'humanité »*, écrivait Tocqueville.

Un peuple qui a failli disparaître

Le processus est presque toujours le même : les premiers contacts entre Blancs et Indiens sont amicaux. On échange des discours et des cadeaux. On signe des traités solennels délimitant le territoire des uns et des autres, que le flux ininterrompu de nouveaux *immigrants rend presque* aussitôt caducs. Les Indiens s'estiment trompés et se révoltent. Ils sont alors — après quelques victoires éphémères — décimés, déportés, et finalement anéantis. La famine (provoquée par la disparition du gibier) et les maladies importées (variole, tuberculose, et simple « grippe ») contre lesquelles ils ne sont pas immunisés, font le reste. Les nations indiennes de la côte est ont presque entièrement disparu. Des rameaux épars ont été sans cesse repoussés vers l'Ouest, où ils se sont mêlés aux Indiens autochtones. L'Oklahoma, dernier lambeau du « territoire indien » d'origine, a été ouvert à son tour aux pionniers en 1889. Il reste aujourd'hui environ un million d'Indiens aux Etats-Unis, dont la moitié dans les réserves dépendant du gouvernement fédéral (essentiellement dans l'Arizona, le Nouveau-Mexique, le Montana, le Wyoming et les Dakota). Ils étaient probablement de cinq à dix fois plus nombreux avant l'arrivée des Blancs. Ils ont bien failli disparaître *au début de ce siècle, lorsque* leurs effectifs sont tombés à trois cent mille...

Nelcya Delanoé rappelle quelques épisodes oubliés de cette lutte inégale. Ce fut, bien souvent, la métropole britannique qui — avant l'Indépendance — défendit les Indiens contre la convoitise des colons américains, malgré les discours généreux de George Washington (quelque peu contredits par sa correspondance privée). La proclamation royale de 1763 plaçait *« sous la protection de la Couronne »* les Indiens vivant à l'ouest d'une ligne de démarcation fixée par les Appalaches. Il était interdit aux Blancs de s'installer sans autorisation au-delà de cette ligne. Texte violé dès que promulgué, et *qui devrait figurer en* bonne place dans la litanie des bonnes résolutions — jamais tenues — qui ponctuent l'histoire des relations entre Blancs et Indiens.

La mauvaise conscience des Blancs

Ces dernières années, les Indiens ont choisi de confronter le gouvernement fédéral et les Etats à ces innombrables traités signés au dix-huitième et au dix-neuvième siècle (jusqu'à ce que le Congrès, refusant désormais de les considérer comme des nations étrangères, ne mette fin à cette pratique en 1871). Les Indiens entendent prendre au pied de la lettre des textes qui n'ont presque jamais été respectés, piégeant ainsi les Blancs à leur propre légalisme. *De colossales batailles de procédure* sont en cours. Des avocats ambitieux se sont mis au service des conseils de tribu, alléchés par les sommes considérables qui sont en jeu : 16 % des réserves d'uranium américaines et 8 % de celles de charbon se trouvant sur des terres indiennes. Pour donner une idée de l'ampleur de ce combat judiciaire, on peut rappeler que, entre 1853 et 1856 seulement, quelque cinquante-deux traités ont été signés...

La question indienne alimente la mauvaise conscience américaine. Des politiques successives et contradictoires ont été mises en œuvre dès que la population autochtone a cessé d'être perçue comme une menace militaire par le gouvernement fédéral (ce qu'elle était encore du temps de George Washington) : la déportation à l'Ouest dans les années 1830-1840, puis la multiplication des réserves, suivie par leur démantèlement partiel à la fin du dix-neuvième siècle, jusqu'au coup d'arrêt de 1924, qui vit à la fois l'accession des Indiens à la citoyenneté américaine et la fin du lotissement progressif des réserves en parcelles individuelles.

Les Indiens sont mieux à même de se défendre depuis que le mouvement pour les droits civils, dans les années 60, a opéré une profonde modification de l'opinion à leur égard comme à celui des autres minorités. Ils continuent cependant à interpeller l'Amérique blanche, comme témoins d'une violence passée, qui est comme le pêché originel de cette dernière.

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ *L'Entaille rouge, terres indiennes et démocratie américaine 1776-1980*, de Nelcya Delanoé. François Maspero, 418 pages, 95 F.

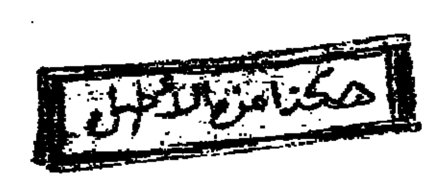
DIPLOMATIE

● *Les Etats-Unis ne verseront pas au budget des Nations unies* leur quote-part des fonds pour le financement du traité sur le droit de la mer, a annoncé jeudi 30 décembre le président Reagan. En adoptant le 3 décembre la convention sur le droit de la mer, l'Assemblée des Nations unies avait décidé par 135 voix contre 2 (Etats-Unis, Turquie) et 8 abstentions que la commission de préparation de la mise en œuvre du traité serait financée sur le budget général de l'ONU. Le budget de la commission pour 1983 est d'environ 4 millions de dollars et la quote-part américaine se situerait entre 500 000 et 700 000 dollars. — *(A.F.P.)*

● *Le président Reagan* a souhaité, vendredi 31 décembre, que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. progressent, en 1983, dans les négociations sur le contrôle des armements et *« commencent enfin à réduire le formidable arsenal d'armes nucléaires qui menacent chacun d'entre nous »*. — *(A.F.P.)*

● *Le Sénat espagnol* a approuvé, mercredi 29 décembre, la création d'une commission de seize membres chargée d'enquêter sur le sort des Espagnols *disparus en Argentine et* dans le reste de l'Amérique latine.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a précisé que le gouvernement tenait une liste de trente-deux citoyens espagnols, dont onze femmes, disparus en Argentine en 1976-1977. — *(Reuter)*.





Une semaine avec

Huit ans après...

La survie... au millimètre près

Ce chirurgien est un peu carabin. Le docteur Assaad Rizk raconte ce soir-là une histoire des temps calmes, la mésaventure d'un soldat italien de la Force multinationale d'interposition. Le pauvre garçon avait été amené en piteux état, blessé par une balle malencontreusement tirée par un camarade. *« Médicalement parlant, il me fallait,* dira l'homme de l'art, *faire un choix entre l'essentiel et le secondaire ».* L'essentiel, était un fémur en puzzle. Mais le secondaire devint vite l'essentiel des compatriotes du blessé, soldats et auxiliaires féminines de l'armée *italienne, qui se succédèrent, anxieux, au chevet* d'une virilité italienne victime du devoir. *« Bien sûr, dira le médecin, il m'a fallu leur expliquer, et puis j'ai fait mon possible. Je l'ai réopéré. Hélas, il ne sera plus jamais tout à fait lui-même ».*

L'histoire est un peu salée. Elle n'est pas indécente. Ou alors tout à Beyrouth l'est. Et d'abord la vie qui continue. Dans le même salon, le lendemain, entre suçotage d'un caramel dur et sirotage du café turc — l'indécence ici se fait sucrée — le docteur projette sur sa télévision un film vidéo : un reportage réalisé à Beyrouth, au mois de décembre 1975, par la télévision suisse romande. Le docteur Assaad Rizk en avait été l'un des principaux acteurs. A l'époque en pleine guerre civile, ce chirurgien partageait son temps entre sa clinique d'Achrafieh située pratiquement sur la ligne de démarcation Est-Ouest, donc la ligne de front, et sa famille, réfugiée dans la montagne chrétienne au... Bois de Boulogne. Pour aller de l'une (la guerre), à l'autre (la résidence secondaire), la paix, il y avait une dangereuse formalité à remplir : le passage du pont de la Quarantaine, le pont de la mort. Plus de cent mètres à rouler en terrain découvert sous le feu croisé des francs-tireurs, douaniers acharnés à abolir le hasard ou à forcer le destin. Acharnés en somme à donner un petit coup de pouce à celui que notre hôte, saisi par le fatalisme, appellera le grand *ordonnateur,* maître de l'instant et du moment.

Dans ce film donc vient la séquence du pont, ces vies jouées aux dés. Passeront, passeront pas. Ils passèrent évidemment.

Le journaliste de la télévision suisse romande, qui avait fait ses humanités, dira : *« En somme il suffit de passer le pont ».* Et le docteur, quatorze ans d'études à Paris, jusqu'à l'agrégation : *« Eh oui, comme dans la chanson ».* Ou, comme à reculons, le passage cent fois répété dans le premier cercle de l'enfer.

Ce grand ordonnateur qui voudrait d'une virilité italienne et n'a point dérobé cette vie libanaise mille fois plus exposée, c'est finalement toute l'histoire récente de Beyrouth : une gigantesque loterie des *trompe-la-mort, des risques, tout pour un baiser aux* proches, un cabas de provisions, un verre d'eau. C'est, concernant le docteur Rizk, la survie au millimètre.

La saga Rizk

Au mois d'octobre 1981, un soir, le chirurgien assure la garde dans sa clinique. Il se rend un instant dans son bureau au rez-de-chaussée, un bureau mal situé, face à l'ouest, d'où viennent les obus. Le docteur ne devrait pas se trouver là. Il s'y trouve. Les artilleurs, syriens ou palestiniens, ne devraient pas tirer sur la clinique, sur ces bâtiments ocres aux volets bleus parfaitement identifiables. Ils tirent. Les sacs de sable, sur deux mètres de hauteur, devant la baie vitrée, devraient suffire à protéger des éclats d'obus au cas où. Ils ne suffisent pas. Les éclats d'obus qui devraient ou ne devraient pas ont tué tellement de gens qui auraient dû, n'auraient pas dû...

Cette fois l'éclat ricoche au plafond de la baie, vient frapper le docteur Rizk au cou, pénètre, franchit le canal rachidien et s'arrête à trois ou quatre millimètres de la moelle épinière. Trois millimètres entre la vie et la mort. Ce sera, après une longue épreuve, la vie.

La vie, la mort, la paix, la guerre, toute la différence infime et pourtant énorme qui fait à une destinée bien tracée emprunter des chemins inattendus.

A l'origine, il y avait, déjà écrite, la saga Rizk, la belle et bonne histoire d'une famille riche et respectée, deux qualités essentielles à Beyrouth. A l'origine, il y avait, il y a encore, le patriarche, M. Rizk, le père. Ce vieil homme, aujourd'hui nonagénaire, qui *ne peut plus dormir rassuré sans, chaque soir, faire* l'appel téléphonique de toute sa progéniture, rêvait *d'un avenir radieux pour sa descendance. En 1950,* il bâtit la clinique Rizk, cent lits, avec l'espoir qu'un *de ses trois fils reprendrait le flambeau.* Les sagas beyrouthines dépassent même les scénarios. Il voulait un fils médecin. Il en eut trois. L'aîné, Assaad, chirurgien, et ses cadets, l'un gynécologue, l'autre pédiatre.

Une belle clinique, trois bons fils, l'avenir radieux, en effet. Vint la guerre et la guerre bouscule tout, même les plus beaux projets, même les jolies cliniques sagement décorées de tableaux impressionnistes français.

La guerre broie les espoirs réalisés. Deux fils, le gynécologue et le pédiatre, durent partir, à Paris et à New-York. Plus de clientèle. Car on n'accouche ni ne consulte volontiers, sur la ligne de front. Le troisième, Assaad, dut rester. Surcroît de clientèle, pour ce spécialiste de l'urologie, promptement recyclé chirurgien de guerre.

Assaad Rizk dut rester ou, plutôt, le choisit autant *par devoir que par nécessité. Il serait injuste et injurieux,* par une facilité d'écriture, d'imaginer ce bon *médecin, héros malgré lui,* Sganarelle contraint au courage. La guerre révèle les caractères, et celui de M. Assaad Rizk fut d'être dans la tourmente le gardien inlassable de cette espèce de phare qu'était devenue la clinique Rizk en secteur chrétien, une citadelle contre la souffrance et le centre de la résistance au découragement. *« Je crois que nous n'assurions pas seulement une présence médicale, pour les civils et les combattants blessés, mais l'espoir pour tout un quartier »,* dira-t-il.

La guerre bouscule les cheminements. Et si le docteur Rizk lui dut d'être quelque chose malgré lui, ce fut ministre, et même quatre fois ministre (travail, éducation, affaires sociales et fonction publique) dans le premier gouvernement du président Sarkis. Non pas que ce chirurgien ait été saisi par le démon de la politique. *« Ma première et dernière vocation est la médecine. »* Mais plutôt parce que ce *« chrétien modéré »* eut avec quelques autres, personnalités apolitiques technocrates de l'Est ou de l'Ouest, le sentiment que le service de l'Etat en pleine décomposition était un *« moyen de sauvegarder l'espoir ».* Malgré les difficultés et les reproches parfois violents de sa propre communauté. Malgré les tentatives d'attentat.

Le docteur Rizk a survécu. Il n'a pas payé le prix du sang qui est peut-être celui *« de la citoyenneté libanaise ».*

La paix, la guerre, au millimètre. Sur la terrasse de sa clinique, Assaad Rizk raconte une leçon d'histoire déjà ancienne : là-bas, le musée, l'hippodrome, plus loin, vers l'aéroport, Sabra et Chatila, à droite le Ring et le centre ville martyrisé. Mais au sous-sol de sa clinique, la morgue, qui reçoit les cadavres des combattants tués dans le Chouf, rappelle que l'histoire a, ici, des bégaiements féroces.

PIERRE GEORGES.

Et puis voici des films,

par JEAN-PIERRE

FIDÈLE au poste depuis le début de la tourmente, en 1975, il dirige l'un des rares grands hôtels beyrouthins restés habitables. En ce décembre clair où le soleil est encore le seul client, on vient lui annoncer : *« L'Autriche envoie le mois prochain au Liban l'Orchestre symphonique de Vienne. Il faudra deux cents chambres avec salle de bains. » « C'est comme la nouvelle de Valery Larbaud... »* (1), remarque à mi-voix notre hôtelier lettré. Il faut savoir qu'Antoine Medaouar est aussi le président de ces Jeunesses musicales du Liban qui, à chaque accalmie, organisèrent des concerts, persuadant les interprètes étrangers d'affronter les dangers de Beyrouth par amour de la musique, et qu'il est membre du comité du Festival international de Baalbek, lequel, après huit années d'interruption, prépare sa vingtième session *« en espérant que les envoyés de M. Khomeiny auront quitté Baalbek d'ici à l'été... »*

Au Liban, le mélange de culture, de commerce et d'héroïsme ne surprend que les étrangers. Le directeur d'hôtel mélomane et téméraire n'est pas unique, comme ne l'étaient point ces professeurs et ces étudiants morts pour une heure de cours, ces journalistes vivant dans leurs bureaux sans vitres pour que leur publication ne s'arrête pas, ces sinistrés qui ont emporté une encyclopédie dans leur abri de fortune, ce libraire qui ne sait plus combien de fois on a mis le feu à son magasin, ces lecteurs qui venaient acheter les livres noircis. Au Liban, le *« double pays »* (Andrée Chédid), tout est ambigu. *« Ce sont peut-être les mêmes qui balançaient l'explosif et lisaient les volumes roussis »,* dit, sans s'en étonner ni s'en scandaliser, le libraire. A l'Espace culturel français, sur l'ancienne ligne de démarcation, des combattants locaux de tous bords ont emporté des livres, de simples livres, avant de céder la place aux militaires israéliens. Des soldats, des miliciens, qui craignent l'ignorance moins que le trépas, ne sont pas ceux d'une guerre ordinaire. *« Là où il n'y a pas ambivalence, il y a sclérose »* (Salah Stétié). L'ennui est que cette dualité, mêlant le frivole au tragique, et confondant courage et inconscience, a souvent occulté la profonde nature culturelle du conflit. Il est des nations dont les malheurs font l'effet de mésaventures et où les femmes du monde éclipsent l'artiste.

La culture, donc, fut intimement liée à la guerre — et au premier degré, car, au Liban, *« on tire sur une idée et l'on abat un homme »* (Nadia Tueni) (2). Les chrétiens se battirent pour la libanité, les musulmans soutinrent les Palestiniens au nom de l'islamité. Afin d'oublier l'horreur et la peur, ce fut une débauche de lecture, de musique, de vidéo mais aussi d'écriture, de création. Le cinéma libanais digne de ce nom est vraiment né pendant et de la guerre, avec Borhane Alaouié *(Beyrouth la rencontre)* et Maroun Baghdadi *(les Petites Guerres).* Le travail théâtral accompli a permis, dès ce mois de décembre, de tenir près de Beyrouth le premier congrès du théâtre libanais. Les poètes, depuis 1975, ont été si prolixes qu'il faudra attendre un peu pour y voir clair. Le roman semble avoir retrouvé le chemin du terroir, comme dans *Kitab-el-Ikamat* (le Livre de la résidence), où le jeune Mohamed Ali Ferht fait *« allégeance à un dieu d'argile ».*



La fête des fleurs au Liban, par Sophie Yeramian.

« Nos éditeurs sont plus actifs que ceux de tout le monde arabe réunis », faisait remarquer l'un des organisateurs de la fourmillante Foire du livre arabe, à Beyrouth, ce mois-ci. Pour la seule année 1981, trois mille cinq cents titres (dont quatre cents nouveaux) en arabe, en français, en arménien et en anglais sont sortis au Liban. Des huit années de malheur, l'ouvrage le plus important, car plus qu'aucun autre il a su saisir à la fois le dramatique et l'éphémère, restera peut-être *la Guerre des graffiti,* de Maria Chakhtoura (Éditions Dar-an-Nahar). On y retrouve mieux que dans cent témoignages l'affrontement des identités, sur ce fond d'innocence lyrique si typique de l'Orient arabe : *« Libanais = Phénicien. » « La terre parle arabe » ; « O Soleil, ô Lune, dardez vos rayons dans mon sang ! »* ont proclamé les murs sur fond de suie.

La Maison du futur

L'odeur entêtante de la paix, à défaut encore de la paix elle-même, a précipité le rapprochement des contraires, en gestation depuis deux ou trois ans, et attisé encore la dynamique culturelle. Les radios libres, les seules du monde arabe, font un malheur. La galerie Chahine fait défiler un siècle de peinture au Liban, avec encyclopédie trilingue (3) y afférant, tandis que le musée Sursock a vite ressuscité son Salon d'automne, dixième du nom, mais le premier depuis 1974. Un avocat pacifiste et érudit, Me Phares Zoghbi, a demandé au « raïs-cheikh » (le président Amine Gemayel) de relancer le projet patronné en 1971 par l'UNESCO de créer, à Byblos — où sont nés les mots « bible » et « bibliothèque » — un *« centre international des sciences de l'homme ».* Cette *« université des universités tiendrait à jour le grand livre mondial des nouvelles découvertes et de recherches en cours dans tous les domaines et tous les pays ».* En attendant, la Maison du futur, installée en 1976 par M. Amine Gemayel, dans la perspective personnaliste de son oncle, feu Maurice Gemayel, a pour ambition, avec sa trentaine de

CARNET DE ROUTE

Baalbek : la guerre sous le regard des dieux

Samedi : 6 h 30.

Ces pierres, dans les lueurs de l'aube, ont longtemps nourri trop de plumes inspirées. Par quel aplomb vouloir y ajouter ses mots ? Bacchus, Vénus et Jupiter se livrent aux yeux mi-clos d'une flânerie matinale. Ils s'abîment aux clichés boursouflés.

Pour deux heures, ces pierres offertes à Baal, Hélios puis Jupiter effacent tout alentour. Il n'est ni feu, ni front, ni Syriens en maraude, ni Persans en croisade, ni paix armée, ni guerre qui traîne. Deux heures pour oublier : Baalbek donne la mesure du temps. Égarée dans les millénaires, elle rendrait le présent mesquin et ses soubresauts futiles. Trop de puissants invincibles, trop d'empires éternels se sont évanouis à l'ombre de son acropole pour ne point faire paraître vaines les prétentions de ceux qui s'y querellent aujourd'hui. Tout ici redevient éphémère.

∴

8 heures.

Et tout, dehors, s'acharne à briser l'illusion.

Les Syriens quadrillent la ville. Chars plantés aux carrefours et barrages aux pourtours. Rien ne leur échappe. Ils sont maîtres de l'ordre, *au besoin du désordre.* Pas un parti, bande ou milice qui ne leur soit peu ou prou obligé. Pas une affaire juteuse sans qu'ils touchent au passage leur commission. Ils ont leurs hommes de main, des « chevaliers » au treillis panthère rose. Ils ont leurs hommes de paille. Ils n'ignorent rien et règlent tout, de près ou de loin.

Baalbek paraît s'en faire raison. On y sait vivre, bien vivre, dans un semblant de mystère. Le souk s'agite jusqu'à la nuit, bavard et poussiéreux. Médusé, il lorgne l'étranger comme un revenant. Méfiance passée et anonymat garanti, on nous murmure pourtant des confidences acerbes sur l'occupant. Juste retour des choses, rien, dans le lamento dont il ne soit finalement coupable : des squatters d'eau qui pompent la canalisation et puisent tout un quartier à la pénurie de mazout faute de ravitaillement depuis qu'on se bat à Tripoli, des petits rackets aux vilains trafics, il n'est, dit-on, de méfait sans l'ombre d'un Syrien. Épargnée par la guerre, Baalbek est lasse d'en payer le prix.

Voilà peu, elle s'est fâchée. Une brochette d'Iraniens et de jeunes Libanais gagnés aux saints canons de l'imam avaient assailli le Sérail, en expulsant les fonctionnaires, brûlant le drapeau et placardant à sa place des posters de Kadhafi et de l'ayatollah... C'était trop ! Les grandes tribus de la ville — les Jaafar, les Raad, des Chreif — ont aussitôt donné de la voix et du communiqué vengeur. Les Syriens, étrangement absents tout au long de l'assaut, ont amené des renforts. Tout est rentré dans l'ordre, leur ordre...

∴

10 heures.

Les « soldats de Dieu » ont ouvert boutique non loin du vieux souk. Ils reçoivent sur le perron, devant un nid de mitrailleuses. Mais, permission demandée et consigne prise, se refusent à parler aux *« agents du mensonge ».*

Ils sont venus, grâce aux Frères de Damas, pour libérer Jérusalem. Faute de front, on fait escale ici. Jérusalem attendra, Baalbek veut bien qu'on s'y attarde. A la conquête des âmes... Les murs, hier livrés aux images impudiques des mélos égyptiens, terrassent désormais Satan, sous la main de l'imam. Saint Maron, Gemayel père et fils, l'Amérique, Arafat et autres ennemis de Dieu tombent pêle-mêle sous les balles purificatrices du « djihad-graffiti »...

La bataille du Sérail, sans doute prématurée, a-t-elle donc refroidi les ardeurs prosélytes ? La croisade, en tout cas, semble marquer le pas. Les Syriens, prudents, ont suspendu la petite manif-prière qui traversait le souk chaque jour avant le dîner. Et la pelouse-mosquée, à deux pas des terrasses ombragées où Baalbek, près de ses sources, vient l'été boire l'arak, est loin de faire le plein les vendredis de prêche...

Las ! La ville a le péché tenace. Plus orientale que toute autre au Liban, elle sait goûter aussi aux penchants de l'Occident. Au gré de ses boutiques, le souk résonne des derniers succès disco, étale les cuirs cloutés mode Madmax, vend le black label à des prix de contrebande et laisse filtrer des arrière-salles les effluves du meilleur haschisch. Impie, Baalbek la chiite a le trafic dans l'âme...

∴

15 heures.

Yammouné. — Rabih est un bon *musulman : il a fait le pèlerinage et* jeûne au Ramadan. Bon chiite, il vénère Ali et attend le douzième imam. Bon paysan, il fait des pommes, des oignons... et du hasch ! Comme tout le monde à Yammouné, depuis bientôt un siècle. Le village se cache dans le creux d'une mini-plaine, au pied du mont Liban : quelques dizaines de maisons grises et basses, quarante sources, des chemins boueux et, partout, ces odeurs d'interdit à ciel ouvert.

Le froid a fait descendre les Syriens du Jurd, ce maquis des premières pentes où les hommes savaient se perdre quand un gendarme, soudain, s'avisait d'approcher son nez des douces senteurs de Yammouné. Rabih n'a pas bronché quand ils ont occupé sa maison. Lui passe l'hiver à Baalbek, autant s'entendre... Mais cette fois les squatters se sont un peu trop resservis dans les bassins à truites. Rabih a froncé le sourcil, le Syrien a bougonné.

Lina, l'amie-complice de nos promenades, s'est assise un instant sous la petite tonnelle, près du bassin rond. Histoire de rêver aux printemps d'avant-guerre, à ces week-ends tranquilles où l'on venait de Beyrouth dîner ici d'un méchoui de *truite au hasch... D'avance, mille* pardons aux limiers consciencieux de *la brigade des stups, aux procureurs* vertueux qui ne font pas le détail entre *« douce » et « dure » :* Yammouné, au milieu de ses champs et de ses sources, n'inspire qu'une coupable innocence... Loin des bas-fonds du Bronx ou d'Amsterdam, loin des dealers, loin des commerces de mort, ces beaux épis coupés, ces petites graines tamisées, ont des airs de friandises.

L'œil brumeux, la mine enfarinée par la poussière qui monte du tamis, Zahra grogne en riant contre ces maudits effluves *« qui cassent le rendement ».* Huit heures de besogne au milieu d'une montagne d'herbe sèche. De quoi, du moins, mériter son prénom : *« Fleur de hasch !... »* Elle enlève son keffieh rouge, secoue sa vieille vareuse et, ravie de souffler enfin, s'assied dans un coin du salon, près du poêle où chauffe, du matin au soir, le café à la cardamone. Son jeune frère, accroupi près d'elle, enfile d'un doigt expert les dernières boules d'un *masbaha,* ce chapelet fétiche que l'on tripote à longueur de journée. Très fier, il brandit le joyau : trente-trois perles... de haschisch premier choix ! Sur le mur, une pieuse effigie de l'ayatollah tremble aux lueurs inconstantes de la lampe à huile.

Zahra peste contre la conjoncture. Voilà longtemps que la plaine n'en a connu de si noire. Les stocks débordent, la mévente s'installe. Sale guerre qui paralyse l'écoulement : ce matin encore, les vedettes israéliennes ont arraisonné trois bateaux au large de Tripoli. Et tous ces terroristes qui font que l'Europe entière renforce ses contrôles aux frontières ! Et l'Egypte — 90 % du marché — fermée à double tour depuis la mort de Sadate : le nouveau *boss* de l'antidrogue y serait, hélas ! incorruptible. Rien ne va plus à Yammouné. Même les pommes pourrissent dans les cageots : Israël a raflé la clientèle !

∴

21 heures.

Des garçons aux livrées lustrées, de vieux poêles au milieu des chambres, un feu dans la cheminée de la *salle à manger, des tapisseries et des* tentures aux murs, le Palmyra de Baalbek est bien loin des conforts uniformes. Mais sa rusticité baigne *encore dans les fastes d'autrefois.* Tout semble y sommeiller dans l'attente incertaine d'un passé renaissant. Cent ans d'histoire ont noirci les trois tomes d'un Livre d'or où se côtoient princes en vadrouille et généraux conquérants, philanthropes et janissaires, savants et saltimbanques.

Ils ont signé leurs noms, mêlé leurs écritures, latines, arabes, hébraïques ou cyrilliques, au fil des pages que Michel, le jeune maître des lieux, aime à feuilleter souvent pour oublier, ou espérer. Fabuleux rendez-vous des turbulences du siècle. De Louis Napoléon à Ginger Rogers, de l'archiduc François à Jean Cocteau, d'un prince Hohenzollern à Bernard Shaw ou Louis Aragon... Il en vint en calèche, protégés des brigands par des escortes turques. Beyrouth, alors, était à une journée de cahots. Il en vint en armes, d'un général anglais étalant, en 1918, l'Union Jack sur une pleine page à Charles de Gaulle griffant modestement, en 1942, un simple coin de feuillet. Le Kaiser, lui, en voulut davantage. Laissant l'hôtel à sa suite, il s'en alla camper entre Bacchus et Jupiter, et ne s'endormit, au crépuscule de 1893, qu'à la lumière de torches tenues, au pied des six colonnes, par six Turcs figés en candélabres...

Michel referme l'album, l'air serein. Puis il raconte les nuits des festivals, tous ces étés d'enfance où il courait l'hôtel, croisant de table en table Oum Khalsoum ou Richter, Béjart, Rostropovitch.

Huit ans déjà que Baalbek fait relâche. Mais il le sait, c'est là, sur une scène devant Bacchus, que renaîtra le Liban, un soir de générale...

DOMINIQUE POUCHIN.

FIN





Le Liban

des livres et des pièces

PÉRONCEL-HUGOZ

chercheurs-militants et ses ordinateurs, de faciliter le transit entre les décideurs locaux et les apports extérieurs de modernité. Sur le mont Naccache, la Maison du futur est déjà devenue « la » banque de données de l'Orient arabe.

Cette avance des chrétiens tient en une date : 1736. Le synode maronite, dans l'obscurité de l'époque, rendit l'enseignement obligatoire parmi les jeunes montagnards chrétiens ; dès le siècle précédent, la « nation maronite » avait eu à sa disposition la première imprimerie arabe ! Aujourd'hui les chrétiens estiment que *« plus un musulman est instruit plus il se sent libanais »* et les mahométans sont pris d'une véritable fringale de savoir. *« Après la réunification du territoire national, notre première revendication est une bonne éducation pour tous »*, nous indiquait le cheikh Chamseddine, chef spirituel des chiites, en précisant qu'il comptait beaucoup *« sur le concours de la France, dans l'esprit de l'antenne culturelle qu'elle vient d'ouvrir à Nabatieh »* (capitale religieuse des Libanais chiites). Un jeune ingénieur de cette communauté est allé jusqu'à nous dire : *« Dans la nouvelle donne, les druzes coopèrent avec les Israéliens, les sunnites avec les Saoudiens, les chrétiens avec les Américains. Nous voulons, nous, nous rapprocher des Français. »* Le temps n'est plus où la jeunesse chiite plaçait tous ses espoirs dans le mythe khomeiniste. Un quart des six mille étudiants de l'université Saint-Joseph, naguère fief chrétien, sont aujourd'hui musulmans, et la quatrième place au difficile concours d'entrée à la faculté jésuite de médecine (quarante candidats retenus sur six cents) a échu cette année à une jeune fille chiite traditionnelle.

C'est là qu'intervient la brillante question du français. Regardée avec méfiance *« avant les événements »* par les musulmans, notre langue est aujourd'hui, pour nombre d'entre eux, un point de mire. *Ils* y ont reconnu *« l'outil majeur d'accès au savoir contemporain utilisé par les chrétiens »*, et également *« l'un des attributs de la spécificité libanaise »*, dont à peu près tout le monde se réclame maintenant au Liban. Les chrétiens n'ont pas à faire vers l'arabe le même chemin que les mahométans vers le français, puisque de longue date ils ont acquis de cet idiome une haute dextérité.

Bien que devenu en *quelque sorte* consubstantiel à la personnalité libanaise (*« le français est notre langue seconde »*), bien que choisi comme premier idiome étranger par 85 % des écoliers libanais, bien qu'utilisé pour 80 % des cours de trois des cinq universités du pays le français n'en voit pas moins sa situation se fragiliser au Liban. Certes les Palestiniens, en dépit de leur aversion pour l'impérialisme américain, ont favorisé la percée culturelle anglo-saxonne à Beyrouth-Ouest, certes, aussi, la vocation, l'intérêt du Liban, sont d'être trilingues. *« Mais, aujourd'hui, la France se trouve à un tournant historique crucial du fait que les États-Unis, ayant pris en charge la solution du problème politique* [libanais] *risquent de bénéficier de toutes les conséquences de l'opération »*, ont affirmé sans ambages à M. Alain Hautecœur, député socialiste du Var, récemment chargé de mission au Liban par l'Élysée, les moines maronites de l'université du Saint-Esprit.

La francophonie scientifique

L'université américaine de Beyrouth n'a pas cinq mille étudiants (dont la moitié étrangers) sur plus de cinquante mille qu'en compte le Liban, et *les frais d'inscription* y sont trois fois plus chers qu'à Saint-Joseph (six mille étudiants), principal pilier de la francophonie universitaire. Mais le budget de l'« américaine » est cette année de quelque 600 millions de francs contre 60 millions de francs pour la « jésuite ». Et l'on voudrait bien que fût unique le cas de cette école privée franco-arabe (60 % de l'enseignement primaire et secondaire est tenu par des établissements de ce type), *détruite par une bombe, qui* s'est vu proposer par des émissaires américains *« d'être reconstruite gratuitement à condition de remplacer le français par l'anglais »*. Sans parler de l'insidieuse rumeur, vivement démentie, il est vrai, par les intéressés, sur la possible américanisation du principal quotidien francophone *l'Orient-le Jour...*

La greffe réussie du français au Liban résistera aux vents atlantiques si elle accepte de faire peau neuve. L'image de la culture française au Levant est celle d'une œuvre d'art aussi poussiéreuse que prestigieuse. *« J'en ai assez d'ennuyer mes élèves à leur expliquer que le vocabulaire de Corneille n'est pas celui d'aujourd'hui »*, confesse un professeur. *« Je me demande si la littérature française continue après Baudelaire »*, confie une collégienne. Quant à la connaissance de l'apport scientifique français, elle s'est aussi arrêtée, ou peu s'en faut, au temps du Mandat (1918-1943). Sur la trentaine de conseillers pédagogiques dont dispose la France au Liban, aucun n'est, en 1982, un scientifique !

Une chance est aujourd'hui offerte aux Français, dans l'immense remue-ménage culturel libanais, de se mettre à l'heure au Liban. Ils ont été chargés de restructurer l'administration nationale dans son ensemble. De tous côtés, on les presse aussi de faire de leurs centres culturels à travers le pays *« des foyers de communication et de culture équipés de moyens modernes »*, de *« libaniser les manuels scolaires français »*, d'*« entretenir la francophonie au Liban par des événements culturels qui ne soient pas des manifestations de patronage »*. Les bonnes paroles ne suffisent plus. Louis Delamare, l'ambassadeur de France assassiné en 1981, l'avait compris, qui remit à bail quelques terrains à l'université Saint-Joseph, laquelle reste malgré tout très à l'étroit dans ses vieux bâtiments. L'État français demeure un propriétaire considérable à Beyrouth. Il y possède même un stade ! Les Libanais sont un peuple généreux, concret, exigeant. Et ils aiment l'audace. La France, face au défi culturel représenté par le Liban, hésite encore, gaspille un temps précieux, donnant l'impression, même quand elle agit, qu'elle est résignée à voir en définitive les jeux se faire sans elle, quoi qu'elle réalise.

(1) « 200 chambres, 200 salles de bain ». *La Revue de Paris.* Octobre 1926.

(2) *Archives sentimentales d'une guerre du Liban.* Pauvert ; 1982.

(3) Éditions Chahine ; 103, rue Madame-Curie, Beyrouth.

Les chantiers prodiges de M. Hariri

SUR toutes les routes du Sud-Liban, en pleine reconstruction, dans une noria incessante de poids lourds, *la plupart portent la marque* d'Oger-Liban. A Saïda, les bulldozers et autres gros engins qui travaillent au spectaculaire réaménagement du front de mer et du port : c'est encore Oger-Liban. Dans toute la région, de très nombreux chantiers, notamment ceux d'une centaine d'écoles qui, en quelques semaines, ont permis d'assurer une rentrée presque normale : c'est toujours Oger-Liban. Sur les contreforts de la montagne du Chouf, même signature pour les bâtiments flambant neufs de la nouvelle annexe de la célèbre université Saint-Joseph. A côté on achève l'installation d'un hôpital de trois cent cinquante lits, l'un des plus modernes du Liban et du Proche-Orient. C'est le centre médical Hariri.

M. Rasik Hariri, un Libanais devenu Saoudien d'adoption et le patron de l'omniprésente société de construction et de travaux publics Oger-Liban. Son nom est sur toutes les lèvres et paraît magique. A l'intention *du visiteur étranger*, les *habitants* de Saïda, avec gratitude et admiration et parfois un sourire ironique, ont tôt fait de désigner du doigt le lieu du miracle : deux superbes villas, qui se dressent sur l'une des collines dominant la ville, forment la luxueuse résidence de la famille Hariri. Deux piscines, un zoo privé, de multiples gadgets électroniques, une rangée de longues limousines américaines ou anglaises devant la porte. Ce mirage, que tous les parfums financiers de l'Arabie ont rendu bien réel, aurait coûté 6 millions de dollars.

Éperdu de reconnaissance, un employé de la municipalité de Saïda affirme que ses concitoyens ne peuvent être envieux à l'égard de M. Hariri, puisque *« tout cela a été construit pendant les années de guerre »*. *« C'est bien la preuve,* ajoute notre guide, *que ce pays devait survivre et avait de la ressource. »*

La générosité de M. Hariri est grande. Dans les jours qui ont suivi l'invasion israélienne, il a, depuis ses bureaux d'Arabie Saoudite, *« personnellement »* accordé aux sinistrés un don de 12 millions de dollars et leurs a fait parvenir — par le port israélien d'Haïfa — 700 tonnes de nourriture et de médicaments. Comme il a très rarement le loisir de se rendre à Saïda, c'est sa sœur qui règne sur sa résidence et surveille la parcelle libanaise de l'empire. *« Mme Bahia »*, ainsi qu'on l'appelle ici, outre cette action de bienfaisance, participe à la répartition dans la région de l'aide considérable qu'est en train de fournir l'Arabie Saoudite au Liban pour sa reconstruction. En effet, confident du roi Fahd, M. Hariri canalise en partie ses secours, ce qui justifie son prestige et fait bien augurer de son influence future au pays des cèdres.

Étonnante ascension que celle d'un homme qui, en 1965, quitte Saïda sans un sou pour l'Arabie Saoudite et y occupe un poste de professeur de mathématiques dans un lycée de Djedda. Sept mois plus tard, il est engagé comme comptable chez un entrepreneur et, en 1970, il fonde sa propre entreprise. Dès lors les choses vont aller vite car les dirigeants saoudiens recherchent des bâtisseurs et ils sont pressés. M. Hariri fait merveille. En 1980, le roi Khaled veut créer de toutes pièces à Taef, pour le sommet islamique, un centre de conférences dont la magnificence surprendra ses hôtes. Les délais sont trop courts. Soixante mille mètres carrés de béton et de marbre en dix mois. Toutes les grandes compagnies internationales sollicitées se récusent. Mais M. Hariri relève le défi et il gagne. Beaucoup. Il acquiert ainsi la confiance du régime, devenant l'ami du prince Fahd alors dauphin et aujourd'hui souverain. Il rachète alors la société Oger-France, la transforme en Oger-International et crée de nombreuses filiales jusqu'au Maroc.

Un personnage mythique

Aujourd'hui, M. Hariri est l'un de ces hommes d'affaires d'envergure *internationale qui ont fait la réputation* du Liban. Son histoire, pour ses compatriotes qui se la raconte comme une légende édifiante, prouve que le Liban reste un intermédiaire privilégié du monde arabe. Après sept ans de malheurs, les Libanais ont besoin de croire que *le Liban est toujours le Liban.*

Personnage mythique, M. Hariri est aussi un grand réaliste. Après l'invasion israélienne, il se trouvait dans une situation politique délicate. Mais, malgré ses attaches saoudiennes, il est entré indirectement en contact avec l'occupant par l'entremise des autorités locales libanaises pour que sa société puisse se mettre au service de ces dernières, afin, par exemple, au cours des premiers jours, de déblayer les ruines de Saïda et d'effec*tuer des réparations d'urgence.*

Le gouverneur israélien a fourni les autorisations nécessaires à ses ouvriers et ses chefs de chantier (Français pour la plupart) et leur a facilité la tâche. Interrogé à ce sujet au téléphone par le *Jerusalem Post*, M. Hariri avait déclaré voici quelques mois : *« Si les Israéliens font ce qu'ils ont initialement annoncé — chasser l'OLP et les Syriens pour s'en aller à leur tour, — je serai assez satisfait. »* Mais il précisait qu'il avait refusé de se rendre chez lui en transitant par Israël tant que l'aéroport de Beyrouth demeurait fermé.

Alors que les marchandises israéliennes envahissent le Liban, nous avons vu des éléments de construction portant le label *made in Israël* transportés dans l'un de ses nombreux camions qui porte une affichette vantant la générosité saoudienne. Il est décidément des rencontres impossibles partout ailleurs que dans l'imbroglio libanais. Mais, là encore, l'expérience de M. Hariri tend à montrer que le Liban, tout en admettant plus ou moins bien le fait accompli israélien, n'entend pas se couper du reste du Proche-Orient et, en l'occurrence, se priver de la manne saoudienne.

FRANCIS CORNU.

Pour l'édition française un partenaire privilégié

L'ÉDITION française a depuis longtemps considéré le Liban comme un partenaire d'importance : les échanges commerciaux n'ont jamais vraiment fléchi au long de ces huit années de guerre. Même dans le chaos de l'été dernier, il y eut, à Beyrouth-Ouest, des librairies qui fonctionnèrent tous les jours, ouvertes jusqu'à 19 heures, parfois éclairées à la bougie...

Les ventes de la France au Liban représentent, en année normale, environ 20 millions de francs, soit à peu près deux fois les ventes au Japon et à peine moins que celles à l'Allemagne ou aux États-Unis. Chez les éditeurs scientifiques, scolaires et techniques, la reprise de l'acti*vité générale* a été telle que les chiffres de vente au Liban depuis septembre sont supérieurs à ceux des douze mois de l'année précédente.

Dû en grande partie aux énormes destructions et à l'interruption des contacts commerciaux pendant quatre mois, ce volume d'échanges très intense *méritait sans doute* d'être encouragé autrement que par des télégrammes de sympathie, et, à l'appel du Syndicat national des éditeurs, au début décembre, *une centaine de maisons françaises* ont offert au Liban 32 000 ouvrages qui sont en cours d'acheminement dans les bibliothèques des écoles, des universités ou des communautés, ainsi que dans les bibliothèques publiques.

Ces volumes — un colis de 11 tonnes, — qui avaient été choisis à partir de listes établies par des enseignants et bibliothécaires libanais, seront répartis sous la surveillance de l'ambassade de France et du ministre de l'éducation M. Khoury (qui est également ministre de la défense).

Il s'agissait aussi, pour les éditeurs français, de reprendre le contact avec *les distributeurs et* les libraires afin de rétablir les relations interrompues, ainsi qu'avec les éditeurs tant en langue française qu'en langue arabe. On a évoqué les problèmes de traduction en arabe et de redistribution hors du Liban, les livres vendus à Beyrouth étant ensuite réexportés dans une grande proportion vers les pays arabophones.

L'art du « piratage »

Une nouvelle réunion doit avoir lieu en février ou mars prochain à Beyrouth ainsi qu'une exposition sur le livre pédagogique. Un problème qui pèse depuis longtemps sur les relations avec les distributeurs et les libraires libanais sera de nouveau abordé : celui des éditions pirates dont Beyrouth, grâce à son infra- structure d'imprimerie et de photocomposition, est un grand centre. Bien que le Liban soit signataire de la convention de Berne — la Syrie ne l'est pas, — on a retrouvé des ouvrages piratés jusque dans les pays du Golfe, en Syrie, et même au Maroc et en Afrique noire. Les plus recherchés semblent être les dictionnaires Larousse de poche, les *manuels* de grammaire ou de philosophie, la pratique globale du français de Galizot chez Nathan, le Lagarde et Michard de Bordas, les livres de poche Hachette, etc.

D'après les professionnels, la qualité de l'impression est telle *qu'on peut s'y* tromper. Mais il est naturellement impossible de se faire une idée des tirages.

Y aura-t-il, dans l'avenir, un moyen, sinon de mettre fin au *piratage, du moins de le contrôler*, par exemple par des accords de coédition ?

Finalement, ce n'est pas entièrement un paradoxe, l'édition *française pourrait* être flattée d'être ainsi copiée, car cette prodigieuse vitalité du Liban — même par la « piraterie » — est favorable à la diffusion du livre français à l'étranger...

NICOLE ZAND.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PROCHE-ORIENT

Une semaine avec Le Liban

LE PATRIARCHE SOLITAIRE DE ZGHORTA

ZGHORTA, c'est le pays de l'ancien Président de la République, Suleiman Frangié, le fief des chrétiens maronites du Nord qui depuis plus d'un millénaire occupent les montagnes juste au-dessus de Tripoli la Sunnite. Au cours des siècles les « Zghortiotes » ont su se préserver des grandes invasions. Du haut de leurs pitons farouchement gardés ils ont vu surgir dans la mince frange de plaine qui borde la côte les Byzantins, les Arabes, les Croisés, les Ottomans : ils ont assisté au déferlement des conquêtes, au raz de marée des religions. Et aujourd'hui, alors qu'on se bat alentour, les Marada (*milices chrétiennes locales*), dissimulées dans les collines couvertes d'oliviers, surveillent jalousement toutes les routes menant à leur territoire. Jamais en paix, toujours armés, les chrétiens du Nord ont su chaque fois que c'était nécessaire préserver, parfois au prix de certaines compromissions politiques, l'indépendance de leur contrée...

Zghorta rappelle un peu la Corse, la Sicile ou la Crète du début du siècle... Des femmes silencieuses, qui semblent porter un deuil éternel, hantent les venelles du vieux bourg bâti autour d'une église trapue. Coiffés d'un fez rouge, vêtus de gilets de brocard, des vieillards accroupis autour du brasero devant leurs minuscules échoppes ont l'air d'avoir été oubliés ici par les Ottomans du début du siècle.

Notre intrusion dans cet univers immuable crée d'étranges remous : un gosse se précipite dans les jupes de sa mère qui l'entraîne prestement chez elle ; les hommes nous fixent avec insistance, comme si nous venions d'une autre planète. Aucune animosité dans leurs regards mais de l'étonnement, de la timidité et de la réserve aussi... Dès que nous leur adressons la parole, ils se dérident, nous invitent, insistent pour nous offrir l'hospitalité... Seules les clinquantes Mercedes qui se faufilent dans le dédale des ruelles rappellent que nous sommes bien en décembre de l'année 1982, dans une contrée qui, sous ses apparences anachroniques, ne connaît ni la misère ni l'indigence.

Le véritable anachronisme, c'est dans les mentalités qu'il se niche. Ici l'on vit dans l'atmosphère épaisse des romans de Kazantsakis. Des haines tenaces ont longtemps divisé les cinq grandes familles chrétiennes qui règnent sur la région : Les Frangié, les Kuram, les Douehi, les Mawad, les Makari. De tous, c'est sans doute Suleiman Frangié le plus impitoyable. De son palais, édifié sur un promotoire un peu à l'extérieur de la ville, il peut observer son domaine à sa guise, contempler les moutonnements des oliviers qui s'étalent à perte de vue, les orangeraies touffues entourant de petits hameaux blottis autour des clochers et peuplés de gens qui lui sont entièrement dévoués. Nous l'attendons dans les salons, entouré de serviteurs à l'affût et de gardes du corps zélés. C'est un vieil homme qui vient vers nous, un vieil homme autour duquel le personnel s'incline avec respect. Il marche lentement, parle à voix basse en égrenant dans sa main un lourd chapelet d'ambre.

⁂

En 1957, alors que la famille Douehi, une famille ennemie, enterrait l'un des siens, ce même Suleiman Frangié fit irruption dans l'église avec ses partisans et mitrailla à bout portant les parents du défunt qui assistaient à l'office des morts. Le curé, un Douehi, laissant tomber son livre de prières, sortit prestement deux colts de dessous sa soutane et rispota. Bilan : une trentaine de Zghortiotes abattus d'un coup. Est-ce bien le même Suleiman Frangié qui nous invite cordialement à sa table ? C'est probable ;

derrière son apparence rassurante de hobereau raffiné s'exprimant dans un français impeccable, le vengeur, qui se nichait en lui, n'a probablement pas été entièrement annihilé par le poids des ans. « *Vous savez,* ricane-t-il mi-sérieux, mi-moqueur, *c'est vous qui nous avez légué cette détestable habitude. Quand les Croisés sont venus s'installer ici, ils se sont battus entre eux, entre familles, et nous, les maronites du Nord, selon que nous étions alliés à tel ou tel baron, avons commencé à nous battre entre nous. Avant, il n'y avait pas de querelle ici...* »

⁂

Après la sanglante messe des morts, Suleiman Frangié, pour éviter les représailles, voire la prison, doit quitter Zghorta. Il se réfugie en Syrie, chez le père de l'actuel président Hafez El Assad, un jeune homme alors plein d'ambition mais sans pouvoir. Des liens solides unissent aujourd'hui les deux familles, et, bien que Zghorta soit situé dans la zone d'occupation syrienne, Hafez El Assad, ménageant la susceptibilité ombrageuse du vieux Suleiman, n'a installé aucun poste, aucune garnison dans le pays zghortiote. C'est bien le seul endroit du Liban où l'on ne trouve aucune force étrangère, et où la population est vraiment détendue...

« *Les Syriens,* affirme Suleiman Frangié, *n'ont pas l'intention de rester au Liban. Si l'armée israélienne s'en va, ils partiront, mais je crois que les Israéliens ne veulent pas quitter notre pays. C'est pourquoi ils s'ingénient à attiser les discordes entre Libanais.* »

Le vieil homme semble croire fermement à la sincérité de son ami Hafez El Assad. En tout cas, les huit années de guerre civile qui ont déchiré le pays ont eu au moins un effet bénéfique à Zghorta : celui d'apaiser les haines, d'éteindre les passions. « *Toutes les dettes de sang ont été effacées,* déclare Suleiman Frangié. *Entre les Douehi et nous, le prix du sang a été payé et bien payé. Maintenant, nous vivons tous en paix.* »

Ce miracle est dû au fait que, devant les dangers extérieurs, les clans oublient leur contentieux. Dès le début de la crise libanaise, en 1976, le réflexe des Zghortiotes vivant à Beyrouth fut de revenir dans leur montagne, et de se regrouper autour des familles pour faire front face aux éventuels agresseurs. C'est un chrétien qui va les attaquer. Béchir Gemayel aimerait faire tomber ce bastion qui se tient à l'écart de la conflagration pour rallier tous les maronites à sa cause. Alors, il frappe et fait abattre par ses hommes le fils de Suleiman, Tony Frangié sa femme et leur enfant. Autant dire que l'attentat qui a coûté la vie à Béchir Gemayel a été ici hautement apprécié. Le vieux Suleiman s'est soudain senti vengé.

« *Je suis derrière Amine Gemayel,* affirme-t-il, *car je sais qu'il veut sincèrement réunifier le Liban, et, tant qu'il sera animé par cette idée, je le soutiendrai. On ne peut imputer à un frère les crimes d'un autre frère. Si Béchir n'avait pas été tué, s'il était resté président, jamais je ne me serais rallié. Entre lui et moi, il y avait le prix du sang à payer.* »

JEAN BERTOLINO.

Le levain de la diaspora

LE Liban en tant qu'entité économique n'a survécu que grâce à la dispersion sur les cinq continents, commencée au milieu du siècle dernier, d'une bonne partie de ses enfants. Le soutien moral et financier de ceux-ci, lors de la guerre de 1975-1982, a de même été déterminant pour la survie politique de la mère-patrie.

Le Liban est le seul pays au monde qui compte autant de ressortissants hors de ses frontières qu'à l'intérieur : environ trois millions. Encore ce chiffre ne prend-il en compte que les expatriés ayant conservé la nationalité libanaise. Près de trois millions d'autres personnes à travers le monde revendiquent une origine libanaise. La seule Amérique latine abrite quatre millions de libanais — encore appelés « Turcos » en souvenir de l'époque, avant 1914, où le Levant appartenait à l'Empire ottoman — dont 1 800 000 ont un passeport libanais.

La libanité de ces émigrés, dont beaucoup conservent une maison sur les pentes du Mont-Liban où ils aiment à revenir, a parfois été contestée pour des raisons politiques. (A ce train, les Français d'Argentine ou du Maghreb, nés dans ces contrées d'où ils ne sont quelquefois jamais venus en France, n'auraient plus droit à la nationalité française...). Les chrétiens sont en effet largement majoritaires au sein de la nation libanaise si on prend en compte la diaspora. Aujourd'hui tout indique que les musulmans chiites constituent la communauté fournissant le plus fort contingent d'expatriés durables ou définitifs, notamment vers l'Afrique noire (300 000 Libanais au total en 1980). Au départ pour toujours vers les Amériques, les chrétiens préfèrent à présent l'exil provisoire (dix ans en moyenne au Koweït) dans la péninsule Arabique, où le nombre global des Libanais est passé de 70 000 en 1975 à près de 300 000 actuellement.

La guerre aurait, pour les seules années 1975-76, entraîné le départ de 650 000 Libanais, mais la moitié d'entre eux étaient déjà de retour en 1977. Un bilan complet reste à établir, car il apparaît que le conflit a avivé le désir des Libanais, expatriés ou non, de vivre ou revenir vivre au pays, coûte que coûte. Quoi qu'il en soit, la diaspora libanaise, dont les titres de gloire sont légion — des frères Takla, fondant à Alexandrie en 1876 le journal El-Ahram (Les Pyramides), au diplomate américain Philip Habib, en passant par les écrivains Khalil Gébran et Andrée Chédid, et sans oublier un député au Parlement chinois et un prix Nobel britannique de médecine, — va sans nul doute continuer à jouer le rôle de levain qui, depuis un siècle et demi, a été le sien partout où elle s'est répandue.

J.-P. P.-H.

Maroun Bagdadi, cinéaste de la guerre

L'évolution de la perception de leur situation par les Libanais apparaît à travers deux films d'un cinéaste libanais, Maroun Bagdadi, tournés l'un à la veille de la crise, l'autre alors qu'elle durait depuis sept ans. *Beyrouth, ô Beyrouth !* le premier de ces deux films, réalisé quelques semaines avant le déclenchement des hostilités d'avril 1975, se présente comme une introduction prémonitoire de la tragédie libanaise. Quatre personnages en quête d'un pays, ou l'itinéraire douloureux d'une prise de conscience : celle de la différence. *Beyrouth, ô Beyrouth !* contenait déjà dans ses balbutiements et les maladresses l'énoncé visuel du pluralisme libanais, la différence de chacun basée sur la tolérance de l'autre. La guerre libanaise est venue rompre ce consensus.

Petites guerres, tourné en 1982, est un film sur cette rupture, un film dans la guerre. Présenté aux festivals de Cannes et de New-York en 1982, il a reçu un accueil très favorable et sera distribué en France fin janvier. Film tourné loin du front, mais enraciné dans le quotidien de la guerre, dans ses haines et ses passions, *Petites guerres* raconte la dérive de trois jeunes Libanais, face à des choix inéluctables. Il ne cherche pas à reconstituer la guerre, ni surtout à l'expliquer ; il la restitue telle quelle, impudique, délirante et sauvage. La vision du cinéaste tente constamment d'échapper au prisme idéologique, pour cadrer la déchéance humaine. Il montre les Libanais dans leurs divisions, leurs rancunes et leurs paranoïas : particulièrement cette génération déchirée, défigurée par les guerres, une génération perdue.

Les services de santé

Prépondérance accrue du privé

LES huit années de conflit ont surtout désorganisé le secteur public de la santé en réduisant le nombre de ses agents les plus qualifiés.

Selon une étude réalisée par l'UNICEF pour le compte du Conseil de développement et de reconstruction (C.D.R.), le coût de la reconstruction des établissements gouvernementaux de soins de santé pour la seule region du Liban-Sud est estimé à 5 453 800 dollars.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a effectué, en septembre 1982, une étude détaillée des besoins du secteur public : son rapport fait état de 26 hôpitaux exigeant des réparations ou la construction de nouvelles ailes ; de 4 750 lits, 55 centres médicaux ; 7 laboratoires, 4 centres de dialyse, et 5 unités de lutte contre la tuberculose.

En novembre 1982, l'O.M.S. a également élaboré un programme de réhabilitation du secteur public (hôpitaux, dispensaires, installations de soins de santé, etc.) d'un coût de 25 millions de dollars.

A la veille de la guerre, les hôpitaux — sanatoriums, cliniques, psychiatriques et centres de rééducation non compris — offraient dans le pays 6 213 lits, soit 2 pour 1 000 habitants, 1 543 lits se trouvaient dans des établissements d'État, 1 628 lits dans le secteur dit « bénévole » et essentiellement tenu par des œuvres religieuses, et 3 042 lits dans le secteur privé. Les trois-quarts des établissements appartiennent au secteur non étatique qui dispense des soins de meilleure qualité.

Du fait de la guerre, le ministère de la santé a vu réduire son rôle à celui d'un simple partenaire des hôpitaux privés. Une de ses tâches essentielles a consisté à financer l'hospitalisation des malades admis dans ces hôpitaux aux frais du gouvernement. Cette pratique existait avant la guerre, mais elle n'absorbait que 10 % du budget du ministère. Au cours des huit années de conflit le fardeau supporté par l'État s'est considérablement alourdi, au point que les frais d'hospitalisation des malades dans les établissements privés ont dépassé les budgets annuels du ministère de la santé.

Un plan ambitieux de restructuration a été exposé par le ministre de la santé, le Dr Adnan Mroué, au cours d'un séminaire sur « Les besoins de santé au Liban », qui s'est tenu du 1er au 3 décembre dernier à Washington sous les auspices du National Council on International Health.

Le ministère de la santé estime que la contribution (sous forme financière et de « savoir-faire ») des organisations internationales reste indispensable pour le développement du secteur public. Selon l'O.M.S., le coût des travaux de reconstruction des installations relevant du ministère de la santé publique atteindrait 450 millions de dollars. Le Liban a aussi besoin d'experts et de techniciens étrangers pour développer les structures, planifier les programmes, établir les coûts des projets et former la main-d'œuvre qualifiée nécessaire.

Egypte

CORRESPONDANCE

La situation du pape copte

Me Selim Naguib, avocat à Montréal nous écrit à propos de la situation de Chenouda III, chef de l'Eglise orthodoxe égyptienne :

Selon votre journal du 23 novembre, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien, a déclaré que le pape copte n'est pas arrêté et qu'il a lui-même choisi de se retirer dans un monastère (...). Or Chenouda III a intenté une action judiciaire contre le gouvernement égyptien, devant le Conseil d'Etat, réclamant l'annulation du décret de Sadate concernant sa relégation au désert. Cette action est actuellement pendante. Le rapport 1982 d'Amnesty International considère le pape copte comme étant « *dépouillé de ses fonctions* ». Les autorités égyptiennes ont refusé à l'évêque Hill, chef de l'Eglise britannique de Canterbury, de rencontrer Chenouda III, en juin. Trente-deux évêques égyptiens ont demandé sans succès au président Moubarak la libération de Chenouda, en mai entre autres. On voit donc que la situation du chef de l'Église nationale d'Egypte est loin d'être celle de son choix...

Tribune internationale

Pour une conférence de Paris sur la paix en Palestine

par HOCINE AIT AHMED (*)

FAUT-IL que l'Apocalypse sorte d'un poker d'illuminé pour que puisse émerger une stratégie mondialiste capable d'imposer la démocratisation de la société et des institutions internationales ?

L'O.N.U. ne peut se soustraire aux obligations morales et politiques qui découlent du partage de la Palestine — dont les deux Grands lui font porter la responsabilité... De même qu'ils lui font porter la responsabilité d'une politique de non-intervention qui signifie non-assistance aux personnes et aux peuples en danger de mort physique ou politique, alors que, dans le même temps, ils poursuivent, eux, une politique d'assistance et d'intervention militaire, politique et diplomatique.

Comment l'O.N.U. peut-elle reprendre l'initiative ?

— Le problème qu'il ne s'agit pas de résoudre par l'absurde nous ramène à deux données de base :

— Comment peser sur l'évolution de l'Etat d'Israël pour qu'il se contente de sa place, ne prenne pas celle de l'autre, n'occupe pas toute la place ? Le peuple israélien a un double devoir d'autodétermination, reprendre la maîtrise de son propre destin face à une machine militaire et à sa métaphysique de la sécurité et respecter le droit du peuple palestinien à édifier un Etat.

— Comment concrétiser sur le terrain, à partir des territoires occupés de Gaza, de Cisjordanie et de Jérusalem, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ? Le devoir symétrique d'autodétermination qui lui incombe étant, vis-à-vis de lui-même, de créer des mœurs et des institutions démocratiques et, à l'égard d'Israël, de pratiquer une politique de reconnaissance réciproque.

C'est l'affaire de toute la communauté internationale. La convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU pourra être l'occasion de mobiliser en profondeur et de libérer les énergies salutaires en vue d'imposer une conférence de la paix sur la Palestine.

Il suffit qu'Israéliens et Palestiniens se retrouvent autour de la table de négociation et qu'ils se regardent les yeux dans les yeux pour découvrir les vertus du dialogue, de la reconnaissance mutuelle et, plus tard, de la convivialité. Cette conférence pourrait être présidée par le secrétaire général ou tout autre haut fonctionnaire de l'ONU Par ailleurs, c'est conjointement que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis pourraient y être associées ou non.

L'essentiel est que le gouvernement israélien et l'O.L.P. s'emploient à définir les conditions garantissant la cohabitation et la sécurité de deux Etats. La condition majeure étant que les Etats souverains soient fondés sur la légitimité démocratique.

Une souveraineté populaire médiatisée par l'exercice des libertés publiques et le respect des droits de l'homme constitue la seconde face indissociable du droit à l'autodétermination dont les deux peuples viennent de donner deux signes exemplaires, alors que la plupart des Etats qui après l'indépendance ont éteint et confisqué le droit à l'autodétermination ont réussi à déraciner jusque dans les consciences le sens du devoir civique.

C'est d'abord, en Israël, les manifestations pour la paix et contre les camps de la mort. Toute une jeunesse généreuse, de nombreuses élites, ont prouvé dans leur ferveur et dans leurs mots d'ordre leur volonté de lutter contre les poussées militaristes et expansionnistes. Il est difficile d'imaginer que de telles manifestations aient lieu dans les pays arabes, même en temps de paix.

⁂

L'affirmation de la résistance palestinienne en tant que volonté nationale et intelligence autonome confirme que désormais le conflit ne doit pas être entre juifs et Arabes mais entre des forces de progrès qui veulent co-naître et se reconnaître dans l'idéal des droits de l'homme et les tentations des mythes nationalistes. De plus, le fait que le pluralisme constitutif de l'O.L.P. ait survécu aux terribles épreuves de la guerre totale et aux pressions tutélaires atteste une grande maturité démocratique. Le recours à la base populaire imposé par le ghetto de la solitude s'est avéré stratégiquement plus efficace que les articulations féodales, et le débat politique plus salutaire que les tentations expéditives d'une unité fascisante.

Ce double témoignage d'une maturation démocratique peut constituer un élément de réponse capital à la possibilité d'un règlement global sous la responsabilité de l'ONU et l'égide des droits de l'homme. Il est évident que l'intervention institutionnelle et politique de l'instance internationale pour garantir à l'intérieur de chacun des deux Etats la sécurité des personnes dans les domaines couverts par les deux pactes constitue un fondement plus crédible et plus humain pour la sécurité de ces Etats que le simple bornage des frontières ou l'équilibre des forces militaires. Cette intervention représenteraitun précédent d'une portée considérable pour l'avenir des institutions internationales et pour le développement civil de la communauté humaine.

Les problèmes de la région étant liés pour le meilleur et pour le pire, l'ONU pourrait dépêcher une force internationale au Liban pour aider à restaurer à la fois la souveraineté de l'Etat sur l'intégralité de ses frontières et la souveraineté des citoyens sur l'appareil d'Etat dans le respect des libertés démocratiques et de confession.

L'évacuation totale, inconditionnelle et simultanée du territoire libanais par toutes les troupes étrangères devrait aller de soi.

⁂

L'Assemblée générale pourrait charger pour une période déterminée deux ombudsmän.

L'un, chargé de veiller à la sauvegarde des droits de l'homme civils et politiques, aurait à sa disposition des observateurs avec le droit de visite dans les camps et les prisons notamment ; l'autre, médiateur, devrait notamment coordonner à la fois les secours d'urgence alimentaires, médicaux, vestimentaires, etc. et la concrétisation de projets de relance économique au profit des plus déshérités sans aucune discrimination.

Il va de soi que ces actions de sauvegarde et de promotion n'exclueront pas les populations palestiniennes, aussi longtemps qu'elles resteront au Liban. La protection des camps palestiniens devrait être confiée à la force internationale. Plus tard, celle-ci pourrait aussi jouer dans un premier temps un rôle d'interposition entre l'état israélien et l'État palestinien.

Ni Pax americana, ni pax sovietica, mais la paix des droits de l'homme. Il faut espérer que la contagion jouera également dans le sens du dialogue et de l'esprit de tolérance. Une fois réenclanché l'engrenage, l'ONU pourra étendre ses initiatives au conflit irako-iranien, sans escamoter les problèmes d'intégration nationale propres à chacun de ces pays.

Paris redeviendra la plaque tournante des droits de l'homme, à quelques années du bicentenaire de la déclaration de 1789. Pour ce rôle historique et aussi pour ses positions courageuses d'humanité et d'équité dans ces conflits, elle doit être préservée contre toutes les formes de terrorisme.

(*) Militant algérien des droits de l'homme.



Le Monde

politique

LES VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

«Il n'y aura pas de redressement national sans le préalable de la justice sociale»

réaffirme le président de la République

M. François Mitterrand a présenté, vendredi soir 31 décembre, ses vœux au pays. Comme l'année précédente, le président de la République a lu, pendant neuf minutes, un texte qui était sous-titré, sur les écrans de télévision, à l'intention des malentendants.

Cette contrainte explique sans doute la lenteur du débit du chef de l'État, lenteur qui n'a pas nui à l'assurance et à la fermeté du propos. M. François Mitterrand a expliqué que *«ce que l'on appelle la politique de rigueur (...) montre à tous l'itinéraire pour en sortir»*, car, a-t-il promis, *«nous en sortirons»*. Il a réaffirmé qu'à ses yeux *«il n'y aura pas de redressement national sans le préalable de la justice sociale»*.

Voici le texte du message de vœux du chef de l'Etat :

« Françaises, Français de métropole et d'outre-mer,

Fidèle à la tradition qui veut que le chef de l'Etat offre ses vœux à la nation à l'occasion du Nouvel An, je vous présente ce soir ceux que je forme pour la France.

Comme la plupart des pays du monde, nous venons de vivre une année difficile.

La crise, qui jusqu'alors frappait l'Europe, s'aggrave aux Etats-Unis d'Amérique, gagne le Japon, dévaste le tiers-monde. Elle est universelle.

Prise dans la tourmente, la France, mieux que les autres, a soutenu à la fois sa croissance, son budget, sa lutte contre le chômage. Plus que les autres, elle a défendu le pouvoir d'achat des moins favorisés. *Plus tard que les autres, elle a* réduit, *mais pas assez*, son inflation. Elle s'est moins bien comportée que les autres sur les marchés extérieurs. Voilà la vérité.

Au total, en dépit de remarquables réussites — notre agriculture, par exemple, qui en 1982 a connu ses meilleurs résultats depuis bientôt dix ans, le renouveau industriel entrepris par le gouvernement et qui commence à porter ses fruits, — au total, notre production et nos échanges *demeurent insuffisants*, trop d'hommes et de femmes parfois désespérés attendent un emploi et, je n'hésite pas à le dire, trop d'injustices pèsent encore sur les plus faibles.

Et pourtant, de ce tableau sans complaisance, je tire les raisons de ma confiance pour l'avenir. Ce que l'on appelle la politique de rigueur n'est qu'une épreuve de vérité. *Elle* met en pleine lumière les aspérités du terrain et montre à tous l'itinéraire *pour en sortir*, car nous *en sortirons*, pour le bien de la France. A cette fin, je vous propose quatre objectifs prioritaires pour 1983.

D'abord la jeunesse. J'attends du gouvernement qu'il prolonge son action pour que tous les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans soient pourvus d'une formation ou d'un métier. Pas de jeunes sans formation professionnelle : je souhaite que ce mot d'ordre rassemble à bref délai les initiatives publiques et privées.

Deuxième objectif, la famille. Jamais elle n'a reçu pareil soutien qu'au lendemain du mois de mai 1981. Eh bien ! retrouvons cet élan. Mais je considère, quant à moi, que l'aide au deuxième puis au troisième enfant représente pour nous un devoir national.

Troisième objectif, la solidarité. Quiconque est seul dans la vie, quiconque est pauvre, quiconque souffre d'être parmi les sans travail, rencontrera, je vous l'assure, une société plus fraternelle.

Solidaire est l'œuvre du gouvernement, auquel on doit : la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, l'aménagement du temps et des cadences de travail, les droits nouveaux aux travailleurs, *l'affirmation réitérée des droits* des femmes, les nouvelles facilités pour l'installation des jeunes agriculteurs, les chèques-vacances, l'aide accrue aux personnes âgées et aux handicapés. Il faudra continuer, sans confondre le souhaitable et le possible. Mais, je le répète ici, il n'y aura pas de redressement national sans le préalable de la justice sociale.

Quatrième objectif, et qui commande tous les autres, l'entreprise. Bon ! je vais dire une fois de plus ce que j'ai dit cent *fois : il faut pro*duire, et produire plus, et produire mieux. Mais à cela, trois conditions. Modérer les charges sociales et financières, reconnaître leurs responsabilités à tous les travailleurs, inventer, investir, savoir vendre pour être compétitif.

D'où l'importance du Plan, ce IX[e] Plan qui redeviendra, grâce à nous, *l'ardente obligation qu'il* n'aurait pas dû cesser d'être.

Grands travaux, Exposition universelle, *moyens de transport et de* communication modernes, ultramodernes, automobiles, métro, Airbus, T.G.V., réseaux câblés, satellites, ordinateur individuel, financement public dans les secteurs de pointe pour conquérir des marchés, économies d'énergie, recherche fondamentale et recherche appliquée à la mécanique, à l'électronique, à la médecine.

Françaises, Français,

Nous avons de quoi faire, si nous *avons l'envie, la volonté de réussir* en sachant avancer à la mesure de nos moyens. Alors, ensemble, parce qu'il faut qu'*on soit ensemble sans se lais*ser détourner par des querelles inutiles, alors, ensemble, nous allons travailler à ce que s'épanouissent dans leurs diversités les vertus créatrices de ce grand peuple qui est le nôtre.

Mais comment parler de la France sans regarder autour de nous ? 1983 verra, sur le sol de *l'Europe, les deux super puissances* s'arranger ou surarmer. Je m'en tiens à cette règle d'or : l'équilibre des forces dans le monde et en Europe est la plus sûre invitation à la sagesse. Paix, équilibre, telle sera en tout cas, dans cette rude partie qui s'engage, la politique française.

Quoi qu'il en soit, nous ne laisserons à personne le soin d'assurer à *notre place notre sécurité* et notre indépendance.

Aussi ai-je donné l'ordre — toute politique est un choix — de *renforcer* nos moyens de dissuasion, sur lesquels repose la défense du pays.

Mais puisque j'ai prononcé le mot sécurité, je précise qu'il s'applique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, il n'est pas de compromis quand la communauté nationale est en cause.

Le rayonnement de la France est grand dans le monde, dans cette Europe qu'il faut construire, dans cet immense tiers-monde qui a *confiance en nous*.

Nous en avons besoin pour que notre parole soit entendue partout où la guerre et l'oppression se substituent aux droits de l'homme. Je pense à l'Afghanistan, au Liban, à la Pologne, à tant de peuples d'Amérique latine et à tous ceux que l'on étouffe et que l'on brise.

Ce soir, ce sera mon souhait de bonne année, un vœu de liberté et d'espérance pour les autres et pour nous-mêmes.

Oui, Françaises et Français, bonne année !

Vive la République !

Vive la France ! »

Les objectifs de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Donc il faut continuer d'avancer : la solidarité reste un objectif prioritaire, auquel s'ajoutent la formation professionnelle des jeunes (*le Monde* daté 1[er] janvier), la famille *— sur ce point*, M. Mitterrand propose de retrouver « *l'élan* » du mois de mai 1981, mais il suggère dans le même temps un changement par rapport à la politique conduite depuis cette date (lire page 7 l'article de Jean-Pierre Dumont) —, enfin l'entreprise. Les termes du contrat *proposé aux entrepreneurs n'ont*, c'est vrai, guère varié. « *Je l'ai dit cent fois* », a d'ailleurs indiqué le *président de la République, comme* pour mieux souligner que la responsabilité du retard pris en ce domaine ne lui incombe pas. Aux patrons, il offre une réduction des charges ; aux salariés, une démocratisation de l'*entreprise* (les lois Auroux vont entrer en application en 1983).

La nouveauté réside cependant dans l'affirmation selon laquelle *l'entreprise est une priorité « qui commande toutes les autres »*. Le message contenu dans le discours de Figeac (le 27 septembre dernier) et diffusé tout au long du voyage en Midi-Pyrénées — avec notamment la promesse d'un « *moratoire* » — n'étant pas suffisamment bien passé, il est ici repris avec force.

S'il est entendu que la réaffirmation d'un préalable — la justice sociale — est de nature à conforter la base sociale et électorale de la gauche, on ne saurait taxer le chef de l'Etat d'électoralisme. Ne serait-ce que parce que l' « *épreuve de vérité* » à laquelle il convie les Français n'est pas, ou pas encore, bien perçue par l'opinion. Les sondages *n'ont-ils pas cessé de lui être favora*bles à compter de l'annonce de cette rigueur, au cours de l'été dernier ?

Peut-être est-ce parce que, comme le notait récemment M. Jean Poperen, « *le mot d'ordre de solidarité a paru menaçant à beaucoup de salariés* », faute pour le pouvoir d'avoir accrédité l'idée d'une répartition équitable de l'effort. Parmi les salariés qui pensent ainsi figurent sans doute des électeurs communistes. L'éditorial de *l'Humanité*, publié samedi 1[er] janvier, invite le gouvernement « *à ne pas céder au camp des sirènes de l'austérité et à garder le cap du 10 mai* ». « *Le président de la République a dit, à Copenhague, qu'il tenait pour des* « supputations » *ne correspondant pas à la réalité les hypothèses de la commission de Bruxelles sur un brutal ralentissement de l'activité en France en 1983* », poursuit le quotidien communiste, avant de conclure : « *Toute prévision proclamant l'inéluctable mise entre parenthèses de la France et du pouvoir d'achat de ses travailleurs pour l'an prochain doit être tenue pour telle.* »

Même si l'année 1983 ne doit pas comporter, aux yeux du chef de l'Etat, de réelle échéance, ce dernier ne saurait méconnaître la perspective des prochaines élections municipales. Une chose est de désarmorcer, par avance, l'idée que le scrutin de mars peut provoquer une nouvelle mise en cause de la politique du pouvoir. Une autre est de préparer cette échéance dans des conditions aussi *bonnes que possibles*. De ce point de vue, l'accent mis sur la jeunesse, la famille et la sécurité ne saurait surprendre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Du premier au troisième âge

La *nouvelle année* sera-t-elle bénéfique aux familles nombreuses, c'est-à-dire celles qui ont au moins trois enfants, comme l'a laissé entendre, dans ses vœux, le président de la République ? Ce serait là un changement par rapport à la politique adoptée depuis mai 1981.

Outre l'augmentation importante de toutes les prestations familiales, le pouvoir socialiste avait, jusqu'à présent, accordé la priorité aux familles de deux enfants. Depuis *mai 1981, les allocations versées à* ces ménages ont augmenté de plus de 80 % (1). Et, certes, c'était justice. *Dans un rapport sur la « politique familiale globale »*, présenté en mai 1981, au Conseil économique et social, M. Burnel, président de l'UNAF, indiquait que de 1946 à 1980, le pouvoir d'achat des prestations versées aux familles de deux enfants avait baissé de 50 % alors que celui des familles de trois enfants avait progressé de 16,4 %... pen*dant que le salaire horaire d'un ou*vrier doublait !

Après les importants efforts accomplis, à la fin du septennat précédent en faveur des familles nombreuses, M. Mitterrand a voulu valoriser celles des plus petites tailles. Œuvre de justice, donc. Action démographique aussi, si l'on estime que trop de Français se limitent *à une croissance zéro — surtout pas* d'enfant — ou se contentent d'un descendant unique. Pour que le pays *retrouve un taux de fécondité* permettant de renouveler la population — ce qui n'est plus le cas depuis des années, — il était certes souhaitable d'encourager la naissance d'un deuxième. Il est heureux qu'après cette opération de rattrapage et la suppression de la majoration de l'allocation postnatale pour le troisième, le *chef de l'Etat pense aux familles* nombreuses, celles qui contribuent le plus à la croissance démographique et supportent les charges les plus lourdes.

Encore faudra-t-il aussi penser, si l'on veut donner la priorité aux plus démunis, que la famille ne comporte pas seulement les jeunes parents et leur progéniture. La famille, si la *« politique globale »* a un sens, s'étend aussi aux grands-parents et à toutes les personnes âgées.

Certes, l'année 1983 verra satisfaite une bien vieille revendication des syndicats : la retraite à soixante ans. *Mais les* futurs candidats au repos ne savent pas encore quel sera le montant de leur pension et com*ment elle sera financée. Quant à ceux* qui sont déjà partis en retraite, ils savent déjà que les majorations de 4 % au 1[er] janvier et de 4 % en juillet, les placent, au même titre que les salariés, sous le signe de la rigueur.

Et pourtant, quelques lueurs d'espoir sont permises pour la nouvelle année : un prochain accord sur la retraite complémentaire à soixante ans est possible et, pour la première fois, les retraités vont avoir droit à la parole : les administrateurs des caisses *de sécurité sociale vont en effet être* élus. Reportée sans cesse, cette élection envisagée en 1982, annoncée pour juin prochain, pourrait avoir lieu en novembre 1983. Les salariés, mais aussi les retraités, auront le droit de vote. Pour la première fois depuis 1962.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) De mai 1981 à janvier 1983, les allocations familiales pour deux enfants sont passées de 251 à 455 F par mois (+ 81 %), pour trois enfants de 710 à 1 024 F (+ 44,2 %).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Sète, la dispute des « gros bras » met en péril la barque rouge

De notre envoyé spécial

Sète. — Sur le quai de la Consi*gne, quelques vieux pêcheurs* ravaudent leurs filets dans le soleil couchant. Les deux barques de la société *de la Jeune lance sportive — la rouge* et la bleue — ont été mises à sec jusqu'à la prochaine saison de joutes. *Un touriste de passage les photogra*phie sans se douter que ces douces images de carte postale ne sauraient illustrer la réalité sétoise en cette fin décembre. En vérité une autre partie de joute s'est engagée inopinément quand Sète a été ajoutée *in extremis* à la liste des villes à direction communiste où le P.S. et le P.C. s'opposeront dans une « primaire ».

Le maire sortant, M. Gilbert Martelli, soixante-quatre ans, conseiller général du deuxième canton de la ville, ancien secrétaire fédéral du P.C., qui entend continuer de tenir la «barre» de la municipalité, reproche à son premier adjoint, M. Jean Lacombe, député socialiste, de semer la zizanie dans la barque de l'*union de la gauche (il s'agit évidem*ment de la barque rouge) par pure ambition personnelle. A ses yeux la décision du P.S. d'organiser une primaire à Sète *«ne repose pas sur une base politique»*. M. Martelli souligne, en effet, que, aux derniers scrutins nationaux dont les résultats ont été pris en considération par l'état-major du P.S. pour justifier ses prétentions, *le P.C. a confirmé localement* sa prédominance historique au sein de la gauche (1).

Il n'y a eu qu'une seule exception : l'élection législative de juin 1981 à l'issue de laquelle M. Lacombe a ravi au député communiste sortant, M[me] Myriam Barbera, le siège de la troisième circonscription de l'Hérault. Pour M. Martelli, toutefois, ce résultat n'a qu'une valeur illusoire dans la mesure où son premier adjoint avait bénéficié alors au premier tour de *scrutin, assure-t-il, d'un apport* de suffrages de droite à la suite d'un conflit circonstantiel entre les repré*sentants du R.P.R.* et le candidat de l'U.D.F. M. Yves Marchand (C.D.S.), conseiller général du premier canton (2). *«Malgré cette magouille avec le R.P.R., j'ai appelé à voter pour Jean Lacombe alors que si l'on avait voulu lui faire prendre un bain il aurait été noyé*, affirme le maire. *Je ne vois pas comment à Sète le P.S. peut espérer arriver avant nous sur une base d'union de la gauche.»*

«Pas de cadeau»

Faute de discerner un motif rationnel dans la revendication des socialistes locaux, M. Martelli estime que M. Lacombe est tout simplement victime depuis qu'il est devenu député du syndrome de la «grosse tête». Sa conclusion est sans appel : cette candidature «inconséquente» n'est qu'un acte de division de la gauche dont seule la droite peut bénéficier. Il souligne que son parti *«laissera jusqu'au dernier moment la porte ouverte pour une liste unique de la gauche»*. Ses amis sonnent le branle-bas auprès des militants communistes contre l'attitude de M. Lacombe et sur les murs de la ville leurs affiches appellent à l'union *contre la droite*. Mais le *maire* sortant se déclare déjà prêt à un duel sans merci : *«On ne fera de cadeau à personne.»*.

Les représailles seront totales. La politique suivie par M. Pierre Mauroy ne sera pas épargnée : *«Il n'est pas possible que les primaires ne déclenchent pas une offensive contre le gouvernement*, dit M. Martelli. *Jusqu'à présent, bien que je sois conduit à rouspéter contre le gouvernement, je défends publiquement sa politique. Je ne le fais pas toujours de gaieté de cœur mais je la défends. Maintenant, si le parti socialiste veut s'amuser à ce petit jeu, il aura des déconvenues parce que ce n'est pas l'intérêt du gouvernement. Au gouvernement, nos ministres font ce qu'ils veulent, je veux dire ce qu'ils doivent faire, mais nous, nous dirons ce que nous avons à dire et nous le dirons sans mettre de gants.»*

Le conflit risque d'avoir des répercussions dans l'ensemble du département : le maire de Sète n'exclut pas que son parti oppose ses propres candidats à certains maires socialistes sortants dans d'autres localités, notamment à Pézenas et à Frontignan. Quant à M. Lacombe, il n'aura droit à aucune trêve si le P.C. perd la direction de la municipalité. M. Martelli rappelle que son parti avait préféré en 1958 laisser les gaullistes enlever en la personne de M. Cerf Lurie, le siège de député plutôt que de contribuer à *la réélection* de M. Jules Moch. Pour assurer ce sabordage, son candidat, Raoul *Calas, ancien député, s'était main*tenu au second tour. A bon entendeur...

« Chef de clan... »

Le « mutin » que le maire communiste de Sète accuse ainsi de sournois desseins, M. Lacombe, n'a pourtant pas le profil d'un corsaire sans fois ni loi. Educateur de profession, âgé de trente-neuf ans, c'est un *homme de conviction plus porté aux* réalisations concrètes qu'au carriérisme et plus préoccupé de vivre un socialisme au quotidien « en travaillant avec tout le monde » que de participer aux intrigues de cour à l'intérieur de son propre parti.

A Paris ses camarades l'appellent le « Sètois » tellement il se déclare volontiers par boutade *« Sètois avant même d'être socialiste »*. Son ambition et son slogan principal sont de *« rassembler et réussir pour Sète »*. *Il a précisé sa démarche* constructive en soumettant aux réflexions de la population depuis quelques semaines cent soixante propositions pour l'avenkir de la ville. *« Les diviseurs ne sont pas toujours ceux qu'on dit »*, répond M. Lacombe aux accusations de M. Martelli. Le député socialiste reproche au maire sortant et aux autres élus communistes (3) de faire preuve d'impérialisme, voire de sectarisme, à l'encontre de leurs partenaires : *« Depuis douze ans que je suis adjoint au maire, mes camarades et moi avons joué le jeu de l'union de la gauche en toutes circonstances et sans conditions. Mais pour être viable, l'union doit être crédible. Or, à Sète, elle n'a plus aucune crédibilité. Au conseil municipal, chaque fois que les socialistes avancent des propositions, elles sont jugées démagogiques ou peu sérieuses* a priori. *Quand j'ai accédé à la vice-présidence du conseil régional, il y a eu tout de suite des réactions épidermiques. Quand j'ai été élu le mois dernier président de l'office d'H.L.M., le P.C. a déclaré que j'étais vendu à la droite et au patronat. Depuis que je suis député, on m'ignore totalement dans la conception et l'organisation du travail municipal. Quand un partenaire méprise l'autre, où est l'union ? Quelle crédibilité peut-on avoir, si dans notre bateau les coups de rame pleuvent dans tous les sens ? Quand on veut coucher avec quelqu'un, à moins d'être masochiste ou sadique, on ne lui fout pas sur la gueule. »*

Bref M. Lacombe accuse M. Martelli de se comporter en « chef de clan » ce qui ne saurait surprendre, ajoute-t-il, dans la mesure où le maire sortant *« fait partie de ces communistes qui n'approuvent pas la participation de leur parti au gouvernement »*. Le député socialiste se prévaut d'ailleurs du soutien d'anciens militants du P.C. en désaccord avec la ligne adoptée par la direction de la municipalité depuis que M. Martelli y a succédé à M. Pierre Arraut, ancien député, dont la bonhomie avait naguère rallié au P.C. bon nombre de suffrages modérés. *« Aujourd'hui le P.C. s'est technocratisé et il perd de son audience*, affirme M. Lacombe. *Il en résulte un malaise profond dans ses rangs. »*

Le député socialiste est conscient *néanmoins de courir un grand risque* dans cette compétition. Son appel au rassemblement, *« au-delà des clivages politiques, dans le seul intérêt de la ville »*, aura-t-il le même pouvoir attractif qu'en juin 1981 ? En *bon Sètois, M. Lacombe ne craint* pas le roulis : *« L'échec ne me fait pas peur,* dit-il. *J'ai un métier que j'aime. Cela ne me ferait rien de le reprendre. »*

Le poids léger

Pendant ce temps, dans la barque bleue — celle de l'opposition — M. Marchand, le barreur de l'U.D.F., s'apprête à compter les coups avec délectation. Ce jeune avocat de trente-six ans que la bourgeoisie sètoise considérait jusqu'à ces temps derniers avec quelque condescendance, a incontestablement accru son crédit personnel depuis sa brillante réélection, acquise dès le pre*mier tour aux cantonales de mars* dernier, dans le premier canton, le quartier commerçant. Signe qui ne trompe pas, il n'a plus de problèmes financiers pour l'organisation de sa campagne. Il ne déteste pas la polémique quand il s'agit de dénoncer *« la chape communiste qui pèse sur Sète »* ou d'ironiser sur l'attitude du député socialiste — « Le cave se rebiffe », *dit-il* — mais il préfère parler de l'avenir de Sète. Son ambition : rendre à sa ville un destin inter*national*.

L'un de ses projets, qui a donné lieu à une exposition remarquée, *propse un ambitieux programme* d'aménagement du Lido entre Sète et Marseillan. Il préconise aussi le développement de la « démocratie directe » dans la gestion des affaires de la cité. N'ayant aucun leader à lui opposer, le R.P.R. local a consenti à lui confier la conduite de la liste unique de l'opposition. Les deux formations doivent sceller leur accord le *8 janvier. A défaut d'expérience*, M. Marchand ne manque pas d'assurance. Il se déclare certain d'être élu maire dès *le premier tour de scrutin*. Un tel résultat constituerait assurément le coup de lance le plus specta*culaire d'un tournoi que la division de* la gauche rend très ouvert. Ce ne serait pas la première fois, aux joutes sètoises, qu'un poids léger remporterait le pavois de la victoire contre toute attente après que deux « gros bras » se soient mutuellement éliminés.

ALAIN ROLLAT.

(1) A sète, aux élections européennes de juin 1979, la liste du P.C. avait recueilli 5 657voix (38,27 % des suffrages exprimés) devançant notamment celle de l'U.D.F. (3 597 voix, 24,33 %), celle du P.S. (2 415 voix, 16,33 %) et celle du R.P.R. (1 897 voix, 12,83 %). Il y avait eu 14 782 suffrages exprimés.

Au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Marchais avait obtenu 6 260 voix (27,92 %). Il avait notamment devancé M. Giscard d'Estaing (5 795 voix, 25,85 %), M. Mitterrand (4 765 voix, 21,25 %) et M. Chirac (3 559 voix, 15,87 %). Il y avait eu 22 417 suffrages exprimés.

Au premier tour de l'élection dans le premier canton, en mars dernier, M. Marchand avait été réélu en recueillent 4 007 voix (51,98 %). Il avait notamment battu le candidat du P.C. (1 846 voix, 23,94 %) et celui du P.S. (1 631 voix, 21,15 %). Il y avait eu 7 708 suffrages exprimés.

(2) Au premier tour de l'élection législative de juin 1981, M. Lacombe avait obtenu 6 786 voix (35,71 %), devançant notamment M. Marchand, candidat unique de la droite (6 021 voix, 31,68 %) et le député communiste sortant, M[me] Barbera (5 980 voix, 31,46 %). Il y avait eu 19 003 suffrages exprimés.

Le candidat socialiste avait été élu au second tour avec 12 500 voix contre 7 272 à M. Marchand. Il y avait eu 19 772 suffrages exprimés.

(3) Le conseil municipal sortant comprend 14 communistes, 12 socialistes, 2 gaullistes de gauche, 2 radicaux de gauche et 1 gestionnaire.

D'une ville à l'autre

AUDE

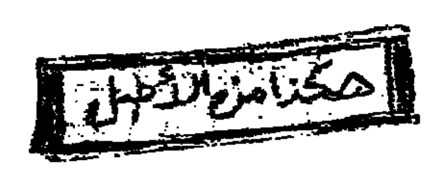
CARCASSONNE. — M. Joseph Vidal, député P.S. de la première circonscription, a été investi par la commission nationale de contrôle de son parti pour conduire la liste de la majorité à Carcassonne. Elle sera composée de 23 P.S., 16 P.C. et 4 M.R.G. Le maire sortant, M. Fernand Ancely (P.S.), avait fait savoir le 17 décembre qu'il demanderait le renouvellement de son mandat et qu'il « *prendrait contact avec le P.C. et le M.R.G.* », pour constituer une liste d'union. il avait été désigné tête de liste de l'union de la gauche par la section socialiste de Carcassonne par 200 voix contre 195 à M. Vidal.

ALPES-MARITIMES

MENTON. — Aucun accord n'a encore été réalisé en vue des municipales à Menton entre l'U.D.F. locale et le R.P.R., a déclaré vendredi 31 décembre M. François Jacquot, vice-président départemental du parti radical et membre du bureau départemental de l'U.D.F. « *Nous continuons de soutenir la liste d'union conduite par M. Francis Palmero, sénateur (Un. cent.) des Alpes-Maritimes, contre le maire sortant, M. Emmanuel Aubert, député (R.P.R.) des Alpes-Maritimes, car ce dernier a toujours eu une attitude très dure vis-à-vis de l'U.D.F. à Menton, tant lors des élections européennes que de l'élection présidentielle* », a indiqué M. Jacquot. Il a souligné qu'en dépit des menaces d'exclusion prononcées par le secrétaire général du P.R., M. François Léotard, M. Palmero n'avait pas pour l'instant été désavoué officiellement par l'U.D.F.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a présenté, vendredi 31 décembre, sur Radio-Chamalières, ses vœux à « *ses compatriotes* ». « *Je souhaite que l'année nouvelle vous donne les biens si précieux de la santé, du bonheur et de l'affection, et aussi qu'elle apporte quelque chose de meilleur pour la France* », a notamment déclaré l'ancien président de la République.

● *M. Antoine Pinay* a estimé, vendredi 31 décembre, que « *la gauche doit baisser, mais moins qu'on le pense actuellement* », lors des prochaines élections municipales. L'ancien président du conseil, qui vient de célébrer son quatre-vingt-onzième anniversaire, a regretté les transformations réalisées en France cette année : « *Je suis triste de voir s'effondrer les structures que j'ai collaboré à édifier* », a-t-il déclaré, avant de juger que « *la politique actuelle sur le plan social* [est] *un échec* ». Il a ajouté que, selon lui, « *il n'y aurait bientôt plus de liberté pour l'école libre* ».



Le Monde

société

Témoignage

Courrier de Nouvel An, lors d'une nuit de 1933

Notre collaborateur, André Séverac, se souvient d'une nuit de Nouvel An, celle de 1933 ; il était postier, « *sédentaire* » *sur la ligne des* « *ambulants* » *du Nord.*

Attaché au bureau-gare de Paris, qui n'était qu'un courant d'air, je ne le quittais que pour sauter sur les wagons, qui n'étaient qu'une fuite, et j'y remplaçais les trieurs. Le réseau desservait tout le nord de la France et toute l'Europe du Nord. Mais, à l'heure où la France ne s'arrêtait qu'à Tamanrasset, ce nord-là allait jusqu'à l'Est. De la Grande-Bretagne à la Chine. De Folkestone à Kharbin. De la « Malle » anglaise de 11 h 30 au Transsibérien du vendredi, à travers une foule d'ambulants ou de bureaux « embarqués » qui ne négligeaient ni les Scandinaves ni les Baltes. A plus forte raison les pays de l'Est qui venaient d'apprendre le nom de Staline et ignoraient encore celui d'Hitler. Le champion de cet étonnant panorama était l'ambulant de Paris, à Erquelinnes 2e Etranger, qui en déployait l'éventail et jouissait d'une réputation mondiale dans le milieu très fermé de la poste aux lettres. Quant au « sédentaire », qui tombait pour la première fois sur ce casier, il ne lui restait plus qu'à se l'assimiler le plus rapidement possible, pour éviter l'opprobre de la submersion.

Mais c'était là un service tout à fait exceptionnel. Partout ailleurs, c'était beaucoup plus simple. Dans le tri « aller », il ne s'agissait que de séparer, toujours le plus rapidement possible, tous les patelins d'un secteur déterminé. De la case au sac, il n'y avait que l'épaisseur d'une liasse. Du sac au chariot, que celle d'une formalité : la livraison. Ces chariots, qui attendaient au terminus, liquidaient le reste, tandis que la brigade regagnait son lit ou le restaurant.

Cette brigade-là n'était d'ailleurs qu'un commando. Les ambulants, une sorte de « légion civile », avec ses traditions, ses personnages, ses conteurs. Le tout s'appuyant sur une telle valeur professionnelle que le seul nom d'une rue suffisait, parfois, à identifier une destination que l'expéditeur avait omis de préciser. Seuls le chef de brigade et son contrôleur jouissaient de pesants fauteuils. Au centre du wagon, ils s'occupaient des « valeurs déclarées ». Les autres n'avaient qu'une selle tournante qu'ils n'utilisaient jamais.

Toujours debouts, débraillés, mal embouchés, coiffés d'un fond de chapeau, ils ne mettaient leur point d'honneur que dans leur efficacité au boulot. Entre leurs mains, le tri devenait une sorte de volaille. Ils la plumaient à toute allure jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que des cases vides, une table lisse et, à l'autre bout des 18 ou 25 mètres du wagon, des plates-formes bondées. Alors, ils sautaient sur le quai.

Le retour était différent. Qu'il émanât de l'étranger ou du Nord français, le trafic intéressait Paris et la province. C'étaient deux casiers, évidemment distincts, où, à la vitesse minimun de cinq cents lettres au quart d'heure, on triait les premiers par arrondissements et les seconds, ou « passes », par ambulants au départ de la capitale. Seulement, certaines voies parisiennes étaient « coupées » en trois ou quatre arrondissements, et de nombreux départements, de la plus lointaine province, se partageaient entre deux ou trois ambulants. Bien entendu, toutes ces « exceptions » étaient connues. Une bonne fois pour toutes, le trieur, transformé en cellule photoélectrique, les avait enregistrées au cours d'innombrables séances d'entraînement sanctionnées par un examen. Le rendement du tri n'en était pas plus affecté que, par le passage d'une haie, le « 110 mètres » de ce nom. Beaucoup moins, même. Seulement, ce 110 mètres-là durait toute la nuit et se prolongeait sur des centaines de kilomètres.

Les étrangleurs

En fin d'année, il devenait même si dense et si pressant que, du 28 décembre au 5 ou 6 janvier, il fallait renforcer tous les services. Les « sédentaires » volaient de l'un à l'autre. Entre deux voyages, les hommes au repos venaient trier, six heures avant le départ du train poste. Certains l'accompagnaient jusqu'à Amiens. Ils revenaient, toujours triant, sur l'un des quatre services constituant le convoi. Cela faisait comme une rue. Une grande rue du tri, entre des murs d'acier, le long de laquelle deux files d'hommes dos à dos, décochaient le vol des lettres au fond des trous.

Au début on les entendait, ces lettres, piqueter la tôle à coup de bec, mais bientôt la chaleur, l'épaisseur, le roulement, l'encombrement, n'en laissait plus subsister qu'un friselis de papier comparable à celui des pneus sur l'asphalte du Tour de France. En vain le pourvoyeur place-t-il sans cesse de nouvelles rangées de lettres à portée de main. En vain le trieur lui-même dégage-t-il les cases pleines pour les ficeler, d'un geste fulgurant qui coupe le fil sans couteau, au rythme de huit cents à neuf cents lettres au quart d'heure ; rien ne peut le distraire du tri. C'est comme un sommeil, qui l'investit du cauchemar de la vitesse. Il ne sait plus ce qu'il fait, mais il le fait bien. La cellule joue. Et cela dure des heures. Il ne les voit pas passer. Les stations défilent, s'arrêtent le long du convoi. Elles ne montent pas. N'en prend acte que le livreur. Comme de cette lune d'argent qui cachète toujours les nuits glaciales de décembre.

Et soudain c'est l'arrivée, c'est-à-dire la fermeture. Le cri retentit, sur les sacs déjà préparés, tandis que plane le train sur le viaduc de la Reine Blanche. C'est la ruée. Les toutes dernières liasses sont jetées en vrac, avec un bout de ficelle « Dieu reconnaîtra les siens ». J'ai toujours été épaté qu'il n'y ait pas plus d'étrangleurs chez les postiers ; ils en ont les gestes. Prenant à deux mains la gorge du sac, ils le culbutent, tout en lui fixant un collier d'identité sur le jabot ; et serrent, serrent. Le temps de la chute. On emporte le cadavre. Un triple aboiement de la voie, c'est Saint-Denis. Un long coup de frein. Un, plus court. Le dernier, tout à fait bref. Cliquetis. Les chariots sont là. Les gars, eux, n'en sont encore qu'à leur chemine. « *Alors ?* crie le chef, la plume en suspens sur son rapport, *on déverse sur la gare, ou pas ?* » Et, sur un signe négatif : « *Je vous attends tous à la Ciboulette du Nord. C'est ma tournée.* »

On y va lever un verre à l'an nouveau. Il est 5 heures du matin. Les premiers taxis emportent les derniers fêtards.

C'était en 1933. En Allemagne, Hitler venait d'être présente à von Hindenburg, qui s'y connaissait en caporaux. Il avait dit : « *Je lui donnerai mes timbres à lécher.* »

ANDRÉ SÉVERAC.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

« Nous voulons que l'Occident nous donne mais aussi qu'il reçoive »

nous déclare M. Habib Chatty

De passage à Paris, à l'occasion d'un récent colloque sur le thème « L'Islam peut-il habiter l'avenir de l'Occident ? », M. Habib Chatty, secrétaire général de l'organisation de la Conférence islamique, dresse un bilan de l'action entreprise par cet organisme.

Créée en 1969, la Conférence islamique, dont le siège permanent est à Djeddah, en Arabie saoudite, compte actuellement dans ses rangs quarante-trois pays à population totalement ou partiellement musulmane, soit, à l'exception de l'U.R.S.S. et de la Chine populaire, la totalité des pays directement concernés par l'Islam.

« Au terme de plus de douze années d'existence, en quoi a consisté l'action entreprise par la Conférence islamique ?

— Bien des choses ont déjà été faites, dont la première, qui est à nos yeux la plus importante, a consisté à fonder notre organisation sur des bases solides, de manière à acquérir cette très grande audience qui est désormais la sienne, aussi bien auprès des pays musulmans qu'auprès des Etats occidentaux, et même des pays de l'Est. Nous sommes aujourd'hui au rang des grandes organisations internationales, celles avec lesquelles on doit discuter, coopérer et compter. Nous avons maintenant des contacts et des échanges, toujours fructueux, au plus haut niveau, avec tous les gouvernements et nous avons accès à tous les milieux, officiels ou privés. J'ai rencontré déjà une fois M. Mitterrand et nous sommes convenus de nous voir à nouveau. J'ai rencontré trois fois le pape Jean-Paul II, et tous les responsables des pays occidentaux nous reçoivent avec beaucoup de considération...

» Seule l'U.R.S.S., où la population musulmane est estimée à soixante millions d'individus, fait la sourde oreille : j'avais tenté une démarche à propos de l'Afghanistan, on m'a répondu qu'il me fallait m'adresser... à Kaboul.

» En revanche, le gouvernement chinois m'a officiellement invité à venir visiter les régions à population musulmane et à instaurer une collaboration permanente avec les autorités concernées, en vue de la promotion de la communauté musulmane, de la sauvegarde de son identité et de sa culture.

— Et pour ce qui concerne les seuls pays musulmans ?

— Nous avons désormais un très grand impact auprès des pays musulmans, qu'ils soient arabes, africains ou asiatiques. Ils entretiennent avec le secrétariat général des contacts permanents et, d'ailleurs, tous les ambassadeurs de ces pays accrédités en Arabie Saoudite le sont également auprès de notre secrétariat général, comme ils le seraient auprès d'un gouvernement, avec lettres de créance et cérémonie d'investiture... Le sommet de Taef (1), voici un peu plus de deux ans, a marqué un tournant dans l'existence de notre organisation : la Conférence s'y est vue chargée de plusieurs missions, dont, notamment, le développement des relations et avec les pays musulmans et avec les autres pays du monde. A Taef, on a aussi établi cette proclamation en forme de charte que nous appelons le « *message de La Mecque* », où sont consignés et exposés tous les objectifs de notre organisation, et où est étudiée la philosophie de notre action. C'est, en quelque sorte, notre « bréviaire »...

Banque, fonds de solidarité et universités

— Quel rôle la Conférence islamique joue-t-elle au plan économique ?

— Nous disposons d'une banque islamique de développement, qui accorde des prêts à tous les pays membres pour aider au financement de leur développement à tous les niveaux, et qui, depuis quelque temps, joue un rôle d'importance auprès des pays souffrant de pénurie en matière de devises.

» Nous avons créé aussi un fonds de solidarité islamique. Alimenté principalement par les dons des pays riches, cet organisme a pour objet premier d'assurer la promotion du musulman, où qu'il se trouve, c'est-à-dire s'intéresse également aux minorités musulmanes vivant dans des pays où l'islam ne prédomine pas. C'est un organisme à la fois culturel et social. Il finance la construction d'écoles, d'universités islamiques — comme celle qui est en cours d'édification au Niger.

» Nous avons deux autres projets d'université, l'un en Ouganda, l'autre en Malaisie. De la même manière, nous construisons des dispensaires, nous allouons des bourses, nous assurons l'aide aux réfugiés, ou les secours immédiats en cas de cataclysmes naturels.

» Nous venons de créer, d'autre part, un centre de promotion du commerce entre Etats musulmans, dont le siège sera à Casablanca (Maroc). Ce centre complétera l'action de notre centre d'études économiques et statistiques, installé à Ankara (Turquie). Leur conjonction permettra, c'est là le but recherché, d'instaurer des relations commerciales directes entre pays producteurs et pays consommateurs, ce qui n'est pas le cas actuellement, où trop d'intermédiaires occidentaux interviennent systématiquement. Cela pourrait déboucher plus tard, peut-être vers une sorte de « marché commun » des Etats islamiques...

» Nous achèverons à la fin de cette année un centre de formation technique et professionnelle, installé au Bengladesh, qui sera chargé de former des cadres — supérieurs, moyens et « petits » — adaptés aux technologies modernes, afin de mettre à la disposition des pays musulmans des cadres musulmans, encore très insuffisants en nombre.

» Je vous rappelle aussi l'existence d'une organisation islamique pour la science et la technologie, qui aimerait contribuer à faire revenir dans leur pays d'origine tels « cerveaux » qui ont dû s'expatrier, faute de moyens, et, enfin, l'Organisation islamique pour la science, l'éducation et la culture (ISESCO), siégeant à Fès, dont les buts sont à peu près les mêmes que ceux poursuivis par l'UNESCO. Vous noterez que le français figure, avec l'arabe et l'anglais, au nombre des trois langues officielles retenues par notre organisation.

— Pensez-vous que la méconnaissance de l'islam de la part des Occidentaux, si souvent déplorée et dénoncée, soit en voie de régression ?

Il faut faire la part des choses : cette méconnaissance, qui est parfois à mettre au compte de l'ignorance pure et simple, procède bien plus souvent de motivations d'ordre essentiellement politique... Le rôle de la Conférence islamique dans ce domaine est de première importance : nous mettons et mettrons tout en œuvre pour instaurer le dialogue non seulement avec les pays d'Occident, mais aussi pour susciter un dialogue islamo-chrétien.

Nous appartenons tous, ne l'oublions pas, à une même communauté, celle qui descend d'Abraham et a donné naissance à Moïse, à Jésus et au prophète Mohammed... Toutes nos valeurs respectives découlent de la civilisation orientale, et l'influence de la civilisation islamique sur le monde occidental n'est plus à démontrer, bien que certains s'efforcent de l'ignorer, ou, ce qui est pire, de la dénigrer.

» Pourquoi cet Occident, à qui nous nous ne reprochons rien, s'ingénie-t-il à nous reprocher toujours ceci ou cela ? Nous voulons que l'Occident nous donne, mais aussi qu'il reçoive ! La vraie civilisation est celle qui enrichit et s'enrichit par l'apport des autres... Autrement, nous vivrons les uns et les autres cloisonnés, et nous ne progresserons pas : nous devons nous accepter tels que nous sommes, les uns et les autres. C'est à ce prix que l'on pourra bâtir ! Le monde musulman a dépassé aujourd'hui le milliard d'individus, et va désormais de Dakar à Djakarta, il ne faut pas l'oublier ! Je ne désespère pas que nous parvenions un jour prochain à nous entendre vraiment, musulmans et chrétiens, et c'est dans ce but que nous œuvrerons sans relâche.

Propos recueillis par
J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Dix-neuf présidents de la République, huit souverains et dix hautes personnalités ont participé, en janvier 1981, au sommet islamique de Taef, en Arabie Saoudite.

EN BRETAGNE

Des femmes au seuil de « métiers d'hommes »

De notre envoyée spéciale

Brest. — Des stages « pilotes » permettant aux femmes d'acquérir des formations dans des métiers dits « masculins » (plombier, peintre, menuisier, etc.) sont organisés et financés par le ministère des droits de la femme. De tels stages existent en Bretagne, notamment à Brest (Finistère) et à Vannes (Morbihan). Si les collectivités locales sont prêtes à participer à l'expérience, en est-il de même pour les employeurs bretons ?

Christine voulait être marin-pêcheur, mais cela n'était pas possible. Déjà, en seconde, on lui avait dit : « *Pour faire ce métier, il faut être doué en math, il vaut mieux que vous soyez secrétaire.* » On n'a même pas voulu d'elle comme « mousse ». Alors, elle a appris à taper à la machine. Mais, décidément, elle ne voulait pas « *passer sa vie dans un bureau* », et finissait par se demander pourquoi les femmes ne pouvaient être « *que secrétaire, couturière ou aide-familiale* », alors que plusieurs de ses amies et elle-même avaient envie de « *travailler de leurs mains* ». Elle a même pensé à devenir horticultrice : « *Oh ! On ne m'a pas dit que je n'avais pas le droit, mais que je n'étais pas capable de porter des brouettes de terre.* » Et puis, il y a eu les enfants qui se souviennent trois fois par jour qu'il faut manger, les quittances de loyer, les factures d'électricité.

Jusqu'au jour où elle apprend, en allant chercher du travail à l'agence pour l'emploi, que, grâce au ministère des droits de la femme, un GRETA (Groupements d'établissements pour la formation continue) propose une de ces formations habituellement réservées aux hommes.

Un premier stage de sept mois, qui s'achève ces jours-ci, lui aura permis de choisir une spécialité (peinture en bâtiment). Un second stage, qui durera également sept mois, offrira une formation « sur mesure ».

Mais tout n'est pas joué. Dernièrement Mme Colette Dubernat, déléguée régionale aux droits de la femme, et Paulette Girard, conseillère technique du ministre, passant à Brest afin de « *s'informer des désirs professionnels des stagiaires* », leur ont expliqué qu'un stage ne signifiait pas — forcément — un emploi.

Cela tombait mal. « *Tous ces projets nous avaient mis l'eau à la bouche.* » Et elles ont eu des idées. Elles ont déjà affirmé qu'elles souhaitaient sortir du rôle d'O.S. : « *Etre peintre en bâtiment ne laisse pas beaucoup d'initiatives personnelles.* » Elles auraient aimé faire de l'aménagement intérieur, « *donner des conseils au client, poser des moquettes, changer des prises électriques de place, etc.* ». Et d'ajouter : « *Si les patrons ne veulent pas d'une femme peintre, on pourrait fonder une coopérative.* »

Elles ont en tout cas bien compris que, sur le terrain, le travail des hommes est prioritaire et qu'en temps de crise les droits acquis sont toujours plus importants que ceux qui restent à conquérir. Enfin, comme l'exprimaient sans ambages les jeunes stagiaires, « *on ne dit pas m... à une femme cadre du tertiaire, mais avec une femme peintre ou plombier croyez-vous qu'on se gêne ? Il nous est plus difficile de trouver une place comme travailleuse dans l'artisanat ou l'industrie que dans les bureaux* ». Si la mairie de Vannes envisage d'engager deux jeunes femmes peintres, une stagiaire s'est vu proposer du travail comme vendeuse... qualifiée en papier peint.

Ces stages auront-ils été des rendez-vous manqués ? Les douze « étudiantes » brestoises attendent. Pour chacune, le stage aura constitué la seule solution à des difficultés économiques et humaines. Il leur faudra trouver un emploi pour inventer ensuite un nouveau type de relations avec le monde du travail fait par les hommes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Cinquante-quatre suicides de détenus en 1982

Un détenu s'est pendu, vendredi 31 décembre, à l'hôpital des prisons de Fresnes. Agé de quarante-neuf ans, Bernard Picart était arrivé à l'hôpital le 29 novembre, en provenance de la maison d'arrêt de Compiègne (Oise), où il était détenu pour meurtre. Un gardien l'a découvert, vendredi après-midi, pendu à l'espagnolette d'une fenêtre à l'aide de draps découpés en lanières.

Cette mort porte à cinquante-quatre le nombre des détenus qui se sont suicidés en prison en 1982. Un chiffre qui n'avait jamais encore été atteint : la moyenne des suicides en prison est d'environ quarante depuis 1973, avec un maximum de quarante-sept en 1975 (*le Monde* du 18 décembre).

Après le suicide, le 21 décembre, de l'un d'entre eux — Arnaud Long, quarante-six ans, condamné à dix-huit ans de prison pour trafic de stupéfiants, — des détenus de la prison de Muret (Haute-Garonne) avaient souhaité, dans un texte collectif, la venue du « *changement attendu afin que plus aucune femme, plus aucun homme ne puisse atteindre, en prison, le seuil du désespoir* ». « *Les fêtes de Noël sont passées,* ajoutaient-ils, *sapins, guirlandes et gros gâchis... Mais saviez-vous que, dans vos belles prisons, des individus crèvent dans l'indifférence la plus absolue... Vous avez quelques excuses, les prisons se taisent, elles étouffent le drame humain.* »

LA MORT D'UN ADOLESCENT A DIJON

La moto cachée

De notre correspondant

Dijon. — Au départ, un accident de la route, tragique mais hélas banal. Une moto dérape sur la chaussée d'un petit chemin départemental entre Ahuy et Hauteville, en Côte-d'Or, aux portes de Dijon. L'engin, une moto de type Enduro 250, se couche sur la chaussée au moment où survient, en face, un camion. Le passager de la moto, éjecté, est légèrement blessé, mais le pilote, un jeune homme de dix-sept ans, Patrice Bartollino, d'Ahuy, le poumon gauche perforé et une artère coronaire sectionnée, meurt quelques minutes après. C'était le 1er octobre, vers 19 heures.

« *Cet accident, c'est pour moi comme un assassinat* », dit, depuis, le père de la victime, M. Albert Bartollino, trente-six ans, un modeste artisan carreleur. Il a appris l'existence de la moto le soir de l'accident. Son fils, qui n'avait pas l'âge pour passer le permis de conduire, avait, néanmoins, réussi à acheter cet engin de compétition 9 500 F à un concessionnaire de Dijon, puis à le dissimuler chez un camarade à Ahuy.

« *Patrice n'avait pas de permis pour conduire cette moto* », s'indigne aujourd'hui M. Bartollino, qui met en cause le concessionnaire : « *Il aurait dû s'assurer de l'âge de mon fils, et, en tout cas, il n'aurait jamais dû le laisser partir au guidon de cette machine sans assurance ni plaque d'immatriculation.* »

Après l'accident, le père de la victime avait demandé à la gendarmerie « *de faire toute la lumière sur cette affaire* ». Deux mois et demi après, le parquet de Dijon vient de classer le dossier « sans suite ».

« *Je ne veux pas laisser cette tragédie s'enterrer* », proteste M. Bartollino, qui a décidé cette fois de porter plainte contre le concessionnaire pour « homicide volontaire ».

R. C.

CORRESPONDANCE

La S.N.C.F. et le procureur de Valence

Après la publication dans nos éditions du 10 décembre d'un reportage relatant un conflit entre la S.N.C.F. et M. Georges Apap, procureur de la République à Valence (Drôme), à propos du paiement d'un supplément, M. Yves Chenel, directeur de la communication de la S.N.C.F., nous a fait parvenir une lettre, dont voici les principaux passages :

Les 265 millions de voyageurs grandes lignes de la S.N.C.F. (en 1981) ont chacun acquitté le prix de leur transport, et si « *les contrôles dans les trains et les amendes de la S.N.C.F. ne semblent guère être populaires* », je pense qu'il faut raison garder, remettre les choses à leur juste place sans tomber dans la polémique par voie de presse avec un client mécontent, fût-il « *homme discret* » et « *citoyen modèle* ».

Puisqu'il faut en venir aux faits, M. Georges Apap a, en date du 30 novembre, adressé au directeur général de la S.N.C.F. une lettre arrivée dans nos services le lundi 6 décembre. La réponse a été adressée à M. Apap le vendredi 10 décembre. (...) Dans cette réponse, le directeur général commence par marquer son étonnement devant l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le voyageur de se procurer un supplément le 29 novembre au matin. De l'enquête effectuée en gare de Paris-Lyon, il ressort en effet que, compte tenu du nombre de guichets ouverts et du nombre de billets délivrés, entre 6 h 30 et 7 heures, l'affluence des clients devant chaque guichet devait être, en moyenne, de trois ou quatre personnes. (...)

Abordant ensuite le domaine juridique, le directeur général indique à son correspondant les références des textes : interdisant à toute personne de voyager sans être munie d'un titre de transport valable ; conférant aux agents assermentés de la S.N.C.F. le pouvoir de constater, par procès-verbal, l'inobservation des dispositions législatives ou réglementaires et, dans le cas particulier, le refus de payer la somme prévue par les tarifs officiels de la S.N.C.F. pour la régularisation en cours de trajet de la situation du voyageur de bonne foi ; reconnaissant à ces agents le droit de s'enquérir de l'identité de l'auteur de la contravention, de l'interpeller en conséquence, d'exiger la justification de ses déclarations, et en cas de refus de l'inviter à se rendre avec eux devant un officier de police.

Cette nécessité de relever l'identité d'un voyageur démuni de titre de transport valable est d'ailleurs évidente pour ne pas priver la S.N.C.F. de tout moyen de donner une suite quelconque au refus de payer opposé par le voyageur, lorsque celui-ci aura quitté la gare ou le train. Enfin, le directeur général rejette l'accusation d'abus, de la part de la S.N.C.F. ou de ses agents, des pouvoirs que leur confère la loi. Tout contrevenant est avisé de ce qu'il a la possibilité de faire part de ses observations sur le procès-verbal ou de consigner sa réclamation sur un registre à sa disposition dans toutes les gares. En outre, il peut toujours entrer en relation avec les services concernés de la S.N.C.F., qui, de toute manière, avant de donner une suite judiciaire à un procès-verbal, prennent soin d'écrire à plusieurs reprises aux personnes intéressées pour tenter de trouver d'un commun accord avec elles la solution du litige. (...)





Le Monde

culture

MUSIQUE

LE « BRAHMS » de Geiringer

Un vieux célibataire bougon ?

Un excellent petit livre ravive opportunément notre intérêt pour la vie de Johannes Brahms dont les œuvres, après une longue période d'incompréhension en France, au début du siècle, se sont irrésistiblement imposées aux programmes de nos concerts, sans parler des catalogues de disques. Mais l'habitude n'est pas sans couvrir la musique d'une certaine patine et c'est avec émerveillement qu'on en retrouve les sources profondes, l'élan primitif, l'environnement vital. D'autant que l'existence de Brahms, si elle n'a pas les fulgurations romantiques et les coups d'éclat spectaculaires de celles de Liszt, Berlioz ou Wagner, n'en est pas moins romanesque et pleine d'épisodes délicieux ou poignants.

On peut regretter que le livre de Karl Geiringer (1), publié en 1935 (ce que l'éditeur français aurait pu avoir l'honnêteté de dire), soit traduit si tardivement, alors qu'il a fallu attendre 1954 pour posséder en France, avec l'ouvrage volumineux de Claude Rostand, une biographie digne de ce nom. Curieusement d'ailleurs, Rostand a ignoré le travail de Geiringer et s'est inspiré pour l'essentiel des deux « bibles » fondamentales, celles de Max Kalbeck (8 vol., 1904-1914) et de Florence May (2 vol., 1905).

Or l'originalité de Geiringer est précisément de laisser de côté tous les documents bien connus en Allemagne pour ne citer, presque exclusivement, que les textes inédits qu'il a lui-même découverts. Beaucoup de ces derniers ont toutefois été reproduits dans la seconde grande biographie française, celle d'Yvonne Tiénot, non moins essentielle que le « Rostand » : celui-ci raconte la jeunesse avec un luxe extrême de détails éclairés par une vision très aiguë et personnelle, mais à mi-chemin, sans doute effrayé (et son éditeur avec lui) par l'épaisseur de son manuscrit, il abrège considérablement et cite un minimum de textes. L'ouvrage d'Yvonne Tiénot devient alors indispensable pour au moins les trente-cinq dernières années.

Le petit livre de Geiringer garde cependant tout son intérêt. Cette biographie courte, ramassée, constitue une excellente initiation à Brahms, avec une note d'intériorité irremplaçable, parce qu'elle a été vécue dans l'intimité des documents familiaux et des œuvres par un des plus grands musicologues de ce temps. Je ne connais pas de portrait plus pénétrant de Brahms que les quatorze pages finales sur l'homme et l'artiste.

De même, pour ce qui concerne les œuvres. Si le Rostand reste d'une valeur inestimable par l'analyse détaillée de chaque partition insérée à sa place chronologique, les descriptions rapides de Geiringer en indiquent le caractère et l'importance avec une subtilité musicale et une intuition humaine qui les illuminent en quelques traits. Les deux livres sont étroitement complémentaires.

On voudrait pouvoir s'étendre sur la substance même de ces livres et la personnalité de Brahms qu'ils précisent. La légende du vieux célibataire bougon, obsédé par l'idée de la mort, réactionnaire, académique et antiwagnérien farouche est trop simpliste pour ne pas s'envoler dès que l'air frais de sa musique pénètre dans le salon ou la salle de concerts. Mais il en reste une image rance qu'il est bon de transformer en revivant l'existence de ce merveilleux adolescent, de cet homme fort et généreux, de ce créateur en qui sans cesse brûlait, sous une cendre un peu grise, le feu de l'esprit attisant une production d'une abondance et d'une qualité prodigieuses. Et mille découvertes restent à faire chemin faisant dans sa musique de chambre et ses lieder, sur lesquels il est charmant de pouvoir mettre le visage d'une des nombreuses amoureuses qui ont parsemé la vie de Brahms jusqu'à son dernier jour.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Karl Geiringer : *Brahms*, éd. Buchet-Chastel, 320 pages, 100 F. Claude Rostand : *Johannes Brahms* (1954 ; nouvelle éd. 1978), Ed. Fayard, 742 pages, 165 F. Yvonne Tiénot : *Brahms* (1968), Ed. Lemoine, 448 pages, 98,40 F. Il manque au livre de Geiringer un index et l'indispensable catalogue des œuvres (à noter une erreur, page 201 : les *Quatuors à cordes, op. 51* ne sont pas *pour piano et cordes*). Un index serait bien nécessaire aussi chez Claude Rostand.

(1) Musicologue autrichien, né en 1899, fixé aujourd'hui en Californie, dont les travaux sur Bach et Haydn font autorité. Il a été, de 1930 à 1938, conservateur des archives de la *Gesellschaft der Musikfreunde* de Vienne, où il a exploré le très important fonds Brahms comprenant en particulier des milliers de lettres et des esquisses inédites.

Les rencontres avec Wagner

Les rapports de Brahms et de Wagner restent entourés d'un certain brouillard. Dans sa grande biographie de Wagner, Gregor-Dellin (comme Rostand) reprend sans sourciller le texte de *Ma vie* indiquant que Brahms avait recopié une partie des *Maîtres Chanteurs* pour un concert dirigé par Wagner en 1862, épisode que ne citent ni Geiringer ni Tiénot, et que rien n'est venu confirmer. En revanche, ni Gregor-Dellin ni Rostand ne font mention de la rencontre cordiale des deux musiciens à Vienne le 6 février 1864 (où Brahms joua les *Haendel-Variations*) pourtant incontestable et authentifiée notamment par un texte ironique de Wagner dans *l'Art de diriger* (1).

On trouvera tous les textes chez Tiénot (pp. 178 et suiv.), y compris ceux des curieuses lettres échangées par les deux compositeurs à propos du manuscrit de *Tannhäuser* (que Gregor-Dellin ne retient pas). Par-delà la mort, il semble bien que l'antagonisme des disciples se soit poursuivi, même au niveau des faits historiques !

Si Brahms a toujours manifesté un véritable respect pour l'œuvre de Wagner (Geiringer, pp. 78 et suiv.), la réciproque n'est pas vraie, et Cosima aurait pu omettre dans son *Journal* des remarques telles que : « Nous passons ensuite à une symphonie de Brahms que Richard joue à quatre mains avec M. Rubinstein ; encore une fois une œuvre qui nous dégoûte véritablement. » (Ed. Gallimard, tome III, p. 321 ; cf. aussi p. 433). — J. L.

(1) Texte de 1869 (*cf. Œuvres en prose*, 9e vol., Ed. d'Aujourd'hui, 1976, p. 264).

La préparation de l'année Rameau

Toujours encensé, mais de loin, depuis que Debussy l'a appelé « *le plus grand musicien français de tous les temps* », Jean-Philippe Rameau semble peu à peu gagner le cœur des mélomanes, et le triomphe des *Boréades* au dernier Festival d'Aix-en-Provence en est sans doute le signe. Une occasion unique se présente pour faire sa connaissance intime (et non simplement remonter sa statue sur un piédestal). L'année Rameau qui va commémorer le tricentenaire de sa naissance, le 24 (où 25) septembre 1683, rue Saint-Michel à Dijon.

Mais cela ne se fera pas tout seul, comme par enchantement, et il ne suffira pas d'une représentation prestigieuse à l'Opéra de Versailles. Philippe Beaussant, le biographe de Couperin, l'auteur de *Versailles-Opéra*, qui s'est consacré passionnément à l'âge classique, le sait mieux que personne, et le musicologue n'a pas hésité à se transformer en véritable manager pour faire triompher partout son cher Rameau. Il a créé en 1977 l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France (IMDA) pour étudier les problèmes spécifiques de la musique baroque, former des professionnels du plus haut niveau, créer des groupes (tels la Chapelle royale, de Philippe Herreweghe, ou l'Ensemble ris et danceries, de Francine Lancelot) capables de donner partout des spectacles et des concerts d'une authenticité et d'un charme artistique exemplaires.

Pour réussir l'Année Rameau, Philippe Beaussant pense qu'il faut « *préparer et accompagner la présentation des grandes œuvres dans les théâtres et les festivals grâce à une série d'opérations d'initiation et de sensibilisation adaptées aux besoins locaux spécifiques* ».

L'IMDA a donc mis au point un vaste programme, mis à la disposition des villes et des associations, qui comprend : une exposition itinérante, des concerts commentés, des programmes divers d'information audiovisuels (dont un grand spectacle appuyé sur huit cents diapositives), des week-ends et des sessions d'initiation et de perfectionnement à l'échelon régional, des séances en milieu scolaire, un « *drame lyrique en trois actes* », *Aurélie ou le Turc amoureux* (sélection d'airs, de récitatifs et de pièces instrumentales, extraits des opéras), enfin un opéra-ballet, *Pygmalion*, spectacle léger susceptible d'être représenté dans des villes moyennes et des festivals, qui sera créé au prochain Festival de Saintes.

Programme énorme, sans tape-à-l'œil, réalisé avec des structures légères, qui devrait trouver un accueil enthousiaste partout où il y aura des animateurs convaincus (1).

Il est encore difficile de savoir quelles seront les grandes manifestations qui marqueront cet anniversaire : outre la reprise des *Boréades* à Lyon (du 2 au 8 février) dans la merveilleuse réalisation d'Aix, on peut compter en tout cas sur *les Indes galantes* au Théâtre musical de Paris (Châtelet), sous la direction de Philippe Herreweghe (du 24 mai au 4 juin), qui voyageront ensuite à l'étranger, et sur *Hippolyte et Aricie* en juillet, au Festival d'Aix.

Par ailleurs, à l'automne, une nouvelle production des *Boréades* sera donnée vingt fois au Théâtre de Paris et à Aulnay-sous-bois, dans une mise en scène de Pierre Attrait, sous la direction de Pierre Séchet, à partir des microfilms de la Bibliothèque nationale ; la partition vient de paraître dans une superbe édition en fac-similé des Éditions Stil (2), qui fait souhaiter la publication rapide d'un enregistrement de cette admirable musique.

Une Association Rameau (3) constituée sous l'égide du ministère de la culture, est chargée de coordonner et de favoriser les actions entreprises en France au cours de cette année. Enfin, heureux présage, la ville de Dijon inaugurera, le 7 janvier, son nouveau Conservatoire national de région, qui portera, bien entendu, le nom de Jean-Philippe Rameau.

J. L.

★ Signalons que *les Goûts réunis*, revue de l'IMDA, vient de publier un numéro spécial sur « La danse baroque » à la suite du premier colloque international sur la danse ancienne du Festival de Besançon. L'IMDA éditera prochainement un petit « dictionnaire », *Rameau de A à Z*.

(1) IMDA — *Rameau*, 15, passage Lathuile, 75018 Paris. Tel : (1) 294-98-59.

(2) 208 pages, 210 F ; Stil, 5, rue de Charonne, 75011 Paris.

(3) 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

THÉÂTRE

LETTRE DES ILES BALADAR à Lyon

Prévert et les images

C'est une île, très petite, ignorée de tous, une île inventée par Jacques Prévert en 1952. Il s'adressait aux enfants, leur racontait ceux de l'île, désinvoltes et beaux, et ceux d'ailleurs, venus dans une lumière froide de petit matin ou d'entre chien et loup, des militaires, des gens rigides et costumés du Grand Continent : Prévert parlait aux enfant de la colonisation, sujet alors brûlant, et il était le premier à parler poétiquement politique.

Le Théâtre des jeunes années, de Lyon, a repris cette *Lettre des îles Baladar* et, contre toute attente, en a tiré un spectacle d'où s'est évaporé tout relent de leçon. C'est plutôt une réponse en images à Prévert que des images à la Prévert. La plus belle est le fond même du décor. Ce n'est pas la mer, c'est un grand appartement très clair (dû à Danièle Rozier) où sont venus se greffer des rochers, comme dans l'*Hippolyte* de Garnier-Vitez. La chambre des enfants est aussi l'île de leurs rêves, espace fragile et menacé de la raison raisonnante, toujours menaçante.

C'est cela que raconte le spectacle, avec un peu de sable, des lumières douces et violentes, et ces grands murs blancs, un bâteau dans une bouteille et des comédiens qui jouent avec bonheur un texte libre comme la mer. Phrases et images se font sans cesse le pied de nez. Laissez le bon sens à la porte : sur ce théâtre n'est offert que la parole d'un poète.

BERNARD RAFFALLI.

★ A Lyon, du 5 au 14 janvier, puis en tournée. Rens. : Théâtre des jeunes années, 23, rue de Bourgogne, 69009. Tél. : (7) 864-14-24.

EXPOSITIONS

Nam June Paik à distance

(Suite de la première page)

Nam June Paik, pour sa part, s'était chargé de torturer férocement tous ces malheureux postes, non pas en les écartelant, comme les magnétophones, mais en les habillant de manière ridicule, en les installant dans des paysages grotesques, en leur faisant dire n'importe quoi.

Chacune de ces œuvres, chacun de ces colossaux assemblages d'appareils liés aux musées ou aux expositions qui les abritent, donc ou fixés ou éphémères, indéplaçables et impossible, à acquérir, chacun évoquait, sinon racontait, une histoire différente, pittoresque. Souvent apparentée à la mer, sans doute à cause de la similitude des téléviseurs et des aquariums et de la ressemblance de leurs images, faute d'un nombre de lignes suffisant, avec le flou des fonds marins.

Le grand drapeau, dans le forum du Centre Pompidou, s'adresse plus brutalement à l'estomac (*le Monde* du 16 décembre). Il ne raconte pas des histoires belles et drôles, comme à Chicago, il manifeste en claironnant de la République à la Bastille. On ne le voit que de haut : haut inférieur côté piazza, haut supérieur côté rue *Beaubourg*, *hauts moyens* et dégradés sur les escaliers latéraux. Donc pas moyen de voir les images, nécessairement perdues dans le flot des quatre ou cinq cents téléviseurs sagement alignés. Pas d'humour, pas de dérision, mais la simple utilisation d'appareils à des fins esthétiques, comme un pointilliste l'aurait fait de franche peinture, de bonne couleur.

Le spectre du drapeau tricolore

La liberté de la distance par rapport aux œuvres plastiques a été ici supprimée au profit de la distance fixe du théâtre. On peut tourner autour du grand étendard, monter du niveau piazza à la mezzanine — et vice-versa — mais non s'approcher *vraiment de l'œuvre de Nam June* Paik. L'image, dont la déraison avait un sens outre-Atlantique, n'en a-t-elle plus ici ?

En fait d'image, celle qui vient alors, c'est celle, au demeurant magnifique, d'un grand bassin, à Versailles, dans lequel se reflète, ondule, se disloque, le spectre du drapeau tricolore. Ainsi Nam June Paik est-il républicain, au sens français du terme, car nous n'avons pas à préjuger ses opinions d'artiste en Amérique. Mais la république, ça ne veut pas dire la promiscuité.

Il y a plus grand regret encore. Le jour de l'inauguration, nous faufilant parmi les techniciens qui veillent sur cette armée d'œils glauques, nous sommes descendus au niveau inférieur et nous nous sommes approchés des téléviseurs. La mer est revenue, plus forte et houleuse que celle de Chicago, plus impressionnante. Et aussi le vertige, la terreur devant cet univers voué aux filtres de ce qu'on appelle paradoxalement la communication. Comme on pouvait être épouvanté devant le *Radeau de la Méduse*, ou saisi d'horreur devant le *Guernica* de Picasso.

Non qu'il faille à tout prix un « message ». Mais parce que Nam June Paik réduit à l'esthétique d'une lointaine disposition d'appareils, offert au seul effleurement des regards passagers de Beaubourg, ce n'est plus tout à fait Nam June Paik. A moins que l'évolution de l'artiste ait précisément été d'aller de débris acoustiques, ludiques et théoriques, à une création qui ne prend plus en compte la réalité de ses matériaux, les téléviseurs et leurs images, pour seulement jouer de leurs possibilités formelles.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ **Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 11 février.**

CINÉMA

Mort du critique Gene Moskowitz

L'expérience et l'ouverture

Nous apprenons la mort du journaliste et critique Gene Moskowitz, survenue à Paris le 29 décembre. Il était âgé de soixante et un ans. Américain né à New-York, dans le Bronx, il avait visité le monde entier.

[Avec Gene Moskowitz disparaît une personnalité du cinéma et du spectacle en général. Indéfectiblement attaché à notre capitale où il travaillait depuis trente ans comme correspondant de *Variety*, il aura contribué de façon décisive, surtout dans les années 50-60, à faire de l'antenne parisienne de cette bible du show-business un carrefour obligé de tous ceux qui touchent au septième art, qu'ils viennent de Paris, Rome, Moscou, Budapest, New-York, Hollywood, Tokyo ou New-Delhi.

Une prodigieuse culture cinématographique, *ouverte à tous les courants et* à tous les genres, lui permet de parler en connaisseur des classiques (muets ou parlants) français, allemands, américains, soviétiques, japonais, comme des dernières œuvres d'Oshima ou de Satyajit Ray, dont il est l'ami personnel. Un de ses titres de gloire est d'avoir introduit le producteur Serge Silberman auprès de Luis Bunuel : de cette rencontre naîtront les derniers grands films français de l'auteur de *l'Age d'or*, du *Journal d'une femme de chambre*, en 1964, à *Cet obscur objet du désir*, en 1977.

Le premier, il place *Variety* sur la carte des festivals, excellant à donner un point de vue professionnel très documenté sur des œuvres et des cinématographies jusqu'alors ignorées outre-Atlantique. Il est avec Georges Sadoul, son ancien professeur de l'IDHEC, membre fondateur en 1962 de la Semaine de la critique du Festival de Cannes, qu'il suivra pratiquement jusqu'à sa mort. Il est l'ami, dès le premier jour, de la Cinémathèque française, particulièrement d'Henri Langlois et de Lotte Eisner. Derrière l'érudition et *les choix de Gene Moskowitz, se* reflétait une double expérience : le souvenir des camps de concentration que, G.I. en 1945, il avait ouverts avec l'armée américaine et où il avait retrouvé la trace de sa famille (juive hongroise), presque entièrement décimée par les nazis ; outre Brecht au théâtre, qu'il avait découvert grâce au Berliner Ensemble des années 50, il appréciait les films de Renoir, de Ford, de Bunuel, de Lang, « *que vous pouvez revoir vingt ou trente fois. Et chaque fois ils sont meilleurs* ».

Pour Gene Moskowitz, le cinéma était un humanisme, et son journal *Variety*, malgré les déboires qu'il y connut à partir de 1978, comme une famille. Outre *Variety*, il avait collaboré au *New-York Times* et au *Herald Tribune*. En France, il avait écrit notamment pour *France-Observateur* ainsi que pour *les Cahiers du cinéma*. Il gardait des liens étroits avec sa seconde patrie, la Hongrie, même s'il se sentait profondément Américain, et fier de l'être.]

LOUIS MARCORELLES.

« NE SOIT PAS TRISTE » de Georgi Danelia

Autres temps, autres mœurs

Adapté du roman de Claude Tillier, *Mon oncle Benjamin*, paru en 1843, *Ne soit pas triste* (1969) s'inscrit *dans la carrière* de Georgi Danelia entre une satire des médias soviétiques, *les Trente-trois* (1965), qui eut quelque ennui avec une censure vite effarouchée, et une autre adaptation, cette fois de Mark Twain, *le Garçon perdu (1973)*, d'après *Huckleberry Finn* Georgi Danelia a transposé dans la Géorgie d'avant 1914 une satire des mœurs provinciales doucement compassée mais souvent juste, sachant éviter la caricature pour retrouver une espèce de sagesse éternelle qui ne heurte plus personne.

L'oncle de Benjamin de l'original exerce son métier de médecin dans une petite ville du bout du monde. Célibataire, secondé par une sœur également célibataire, il songe à se marier avec la très jeune fille d'un collègue, Marie. Mais Marie aime un bel officier et rejette les avances de Benjamin. Elle meurt en mettant au monde l'enfant du militaire. Son vieux père attend à son tour la mort, *qu'il célèbre au cours d'un extraordinaire* banquet funèbre parmi ses amis. Morceau d'anthologie qui donne le ton à un film d'une autre époque, où l'on peut s'étonner d'entendre tout le monde parler russe, mais chanter en géorgien, où la fragile Anastasia Vertunskaïa, l'Ophélie de l'*Hamlet* de Youtkevitch, surprend un peu parmi ces visages méridionaux.

LOUIS MARCORELLES.

« L'Annuaire 1982 »

Voici le numéro 6 d'une publication annuelle qui, sous la direction de Danièle Heymann et Alain Lacombe, s'est imposée comme un aide-mémoire de référence. De juillet-août 1981 à juin 1982, on y trouve le panorama d'une saison cinématographique où les meilleurs films font l'objet d'analyses critiques, les autres étant résumés et brièvement commentés, de façon à ce qu'on s'y repère facilement. Calendrier des festivals, discographie, bibliographie, box-office, déclarations de réalisateurs, c'est la formule habituelle. Une page consacrée au « vidéo-boom » laisse entrevoir un phénomène de consommation qui appelle, ici, pas mal de réserves.

Trois cents photographies, dont certaines en double page couleurs, prennent une splendide étrangeté (ainsi, pour *la Guerre du feu*), renforcent, esthétiquement, l'attrait d'un ouvrage encore plus soigné que les années précédentes dans sa présentation album et sa mise en pages. — J. S.

★ Editions Calmann-Lévy, 254 p. ill. 142 F.

« E.T » : record battu

Après un démarrage moins spectaculaire que prévu, le film de Steven Spielberg, *E.T.*, s'est envolé, battant tous les records. En quatre semaines, il a accueilli à Paris et dans la périphérie 1.198.863 spectateurs. Il avait fallu cinq semaines à *l'As des as* pour franchir la barre du million, et au bout de neuf semaines, il s'en tient à 1.135.737 entrées.

LIVRES D'ART

La sculpture et la satire

Offrir en détail l'état de la sculpture moderne en France depuis 1950 était une espèce de gageure (1). *Trois auteurs s'y sont attelés* : Ionel Jianou, Aube Lardera, Gérard Xuriguera. On consultera avec profit cette véritable somme qui ne comporte pas moins de cent trente-sept noms, auxquels sont consacrées une ou deux pages de références illustrées (biographie, fiche critique, liste des expositions), et notre plaisir serait complet devant un tel souci de documentation si l'on n'y déplorait quelques graves lacunes. Ainsi Bovan est totalement ignoré. Quant à Parvine Curie, Dodeigne, Krasno, Liuba, Isabelle Waldberg, ils sont à peine cités ou figurent par de brèves mentions dans les textes d'introduction — victimes d'on ne sait quel ostracisme.

Il est temps qu'on parle aussi de cette vieille et immortelle « satire seconde » qui semble toute neuve dans son habit rouge et or : *le Neveu de Rameau* (2). Ce n'est pas le lieu, ici, de revenir sur les mérites d'un texte établi et commenté par Jacques Chouillet (avec l'histoire *rocambolesque* d'un manuscrit perdu, reconstitué, retrouvé), mais bien de souligner la parfaite concordance d'une action incontestablement dramatique et des illustrations dues à Michel Orthoffer. *Les silhouettes sans visage*, sauf exception, des deux protagonistes, ondulantes, dansantes, gesticulantes, épousent le mouvement et la vivacité d'un dialogue qui a pu être tel quel porté au théâtre. Dans le mutisme du livre, c'est à une véritable pantomime que se livrent les deux compères.

JEAN-MARIE DUNOYER

(1) *Éditions Arted. Prix 250 F.*

(2) Collection « Lettres françaises », Imprimerie nationale.

■ « Vive les femmes » (une mise en scène de Claude Confortès, d'après Reiser) passera de la Gaîté-Montparnasse au Théâtre Fontaine le 11 janvier. Dans cette même salle, le spectacle de Sylvie Joly qui devait s'arrêter le 2 janvier, sera repris, à 22 heures, à partir du 8 janvier.

■ Le 2 janvier, le spectacle de Bernard Haller à Bobino est donné au profit d'Amnesty International.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Casse-Noisette.
SALLE FAVART (296-12-20), dim. 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : sam. : 20 h 30 : Intermezzo ; dim. : 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe.
ODÉON (325-70-32), sam., dim. : 15 h : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim. : 18 h 30 : Comptine.
BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-vidéo : sam., dim. : 16 h, 19 h : nouveaux films BPI ; sam., dim. 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith ;
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette : dim., 14 h 30 : la Veuve joyeuse.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Varieta (dern.).
ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim. 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), sam. 21 h : le Nombril (dern.).
ATHÉNÉE (742-67-27), sam., 20 h 30 Ma Elo.
BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h 30 : Granit (dern.).
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 20 h 30, dim. 15 h : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Th. de l'Aquarium (374-99-61), dim. 16 h : Correspondance.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam. 20 h 30 : Boustifilles (dern.).
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam. 15 h 30 et 21 h : dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) sam. 20 h 45, dim., 15 h 30 : Ça ira comme ça (dern.).
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : Moi (dern.).
DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim., 15 h 30 : La vie est trop courte (dern.).
DEUX PORTES (361-49-92), sam. 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), sam. 15 h et 20 h 30, dim., 14 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam., dim. 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 17 h 30 et 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : sam. 20 h 45 : les Palhasses (dern.) ; II : sam. 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia (dern.).
FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence. — II : sam. 20 h 30, dim. 15 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 18 h 30, dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan (dern.) ; sam. 20 h 15, dim., 16 h 30 : Vive les femmes ; sam. 22 h, dim., 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51) sam. 21 h : The Lover.
HUCHETTE (326-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; sam. 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo (dern.).
LIERRE-THEATRE (586-55-83), sam. 20 h 30 : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. — 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Joyeuses Pâques. (Dern.).
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos. — Petit Montparnasse sam. 16 h et 21 h 15, dim., 15 h : l'Herbe rouge (dern.).
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 17 h et 20 h 30, dim., 15 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h et 20 h 30, dim., 17 h : Cie Ph. Genty (dern.).
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 19 h 15 et 22 h, dim. 15 h 30 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 21 h : Flock (dern.).
POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), sam. 20 h 30 : la Manufacture (dern.).
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), sam. 20 h 45 : les Burlingeurs (dern.).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam. 22 h 30, dim. 15 h : l'Enfant (dern.).
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), sam. 20 h 45 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. à 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Enjeux de la vie (dern.).
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h ; dim., 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77) Dim., 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit. (dernière).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) Sam., 20 h 45, Dim., 16 h : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), Sam., 20 h 30 : Dim., 15 h : Tino Rossi.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) Sam., 21 h et 23 h : R. Bahri.
GYMNASE (246-79-79) Sam., 21 h, Dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid (dernière).
NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43) Dim., 15 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) Sam., 16 h et 21 h, Dim., 14 h 30 : Popeck.
PALACE (246-10-87) Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : Santa Claus is back in Town (dernière).
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) Sam., 18 h 30 ; Dim., 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) Sam., 17 h 30 et 20 h 30 ; Dim., 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), Sam., 20 h 30 ; Dim., 15 h : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) Sam., Dim., 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), Sam., 20 h 30 ; Dim., 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

SAMEDI 1er JANVIER

SALLE PLEYEL, 16 h et 20 h 30 : R. Clayderman.

DIMANCHE 2 JANVIER

NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Taddei (Liszt, Vierne).

Samedi 1er - Dimanche 2 janvier

SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : H. Carol (Buxtehude, Boehm, Balbastre...).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : R. Clayderman, 20 h 30.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : G. Davalos.
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : A. Fleury (Marty, d'Aquin, Franck, Vierne).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Hal Singer.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), sam. 20 h 30 : Ph. Yvelin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) sam. 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), dim. 22 h : Apartheid Not ; sam. 23 h : Azuquita.
FORUM (297-53-39), le 4 à 20 h 30 : Mbrown Trio, H. Bourde.
SLOW CLUB (233-84-30) sam. 21 h 30 : R. Franc.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 1er JANVIER

15 h : Carte blanche à P. Chenal : « L'assassin connaît la musique » ; 17 h : « Massacre », de A. Crosland ; 19 h : « la Danse de morts », de M. Craveline ; 21 h : « El Bruto », de L. Bunuel.

DIMANCHE 2 JANVIER

15 h : « la Treizième Lettre », de O. Preminger ; 17 h, Carte blanche à W.K. Everson : « Seven Sinners », de A. de Courville ; 19 h : « Chotard et Cie », de J. Renoir ; 21 h : « la Fin du monde », d'Abel Gance.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 1er JANVIER

15 h, « le Fils du Cheik », de C. Fitzmaurice ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « la Véritable Histoire d'Ah Q », de C. Fan ; 19 h 15 : « Chung kuo - la Chine », de M.-Antonioni : 21 h 30, Carte blanche à W.K. Everson : « Brief Ecstasy », de E.D. Greville.

DIMANCHE 2 JANVIER

15 h, « Fantôme », de F.W. Murnau ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Carmen tropicale », de R. Chalband ; 19 h, « le Prince étudiant », de E. Lubitsch ; 21 h, Carte blanche à W.K. Everson : « Law and Order », de E.L. Cahn.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Murats, 16e (651-99-75).
MUTANT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) :; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

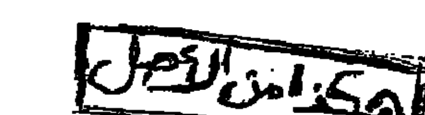
LES FILMS NOUVEAUX

MORA, film français de Léon Desclozeaux. Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (623-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-60-34).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A, v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Images, 18e (522-47-94).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



INFORMATIONS «SERVICES»

RÉGIONALISME

Cours de langue d'oc en Ile-de-France

La coordonation des associations occitanes de la région parisienne (le Mazarin, 27, rue des Petits-Champs, à Paris, dans le premier arrondissement) signale les cours de langue d'oc qui sont proposés en Ile-de-France.

COURS DE LANGUE D'OC

1° ACADÉMIE DE PARIS :

Lycée Lavoisier : 19, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris (salle 315). Tél. secrétariat : 329-55-50.

Le mercredi, de 14 h à 16 h, *débutants* ; de 16 h à 18 h, deuxième niveau ; de 19 h à 21 h, troisième niveau, ouvert à tous.

Université de Paris-III, Sorbonne nouvelle : 19, rue des Bernardins, 75005 Paris. Tél. secrétariat : 354-16-80.

Le lundi, à 15 h 30, cours de linguistique comparée des langues romanes.

Université de Paris-IV, Sorbonne : Institut de langue et littérature d'oc : 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris. Tél. : 329-12-13.

Les mardi, mercredi, jeudi après-midi.

Lycée Paul-Bert : 7, rue Huygens, 75014 Paris. *Tél. : 320-32-64.*

Le vendredi, de 17 h à 19 h (2e dialecte provençal).

ACADEMIE DE CRETEIL, 77, 93, 94 :

Lycée Flore-Tristan : rue des Hauts-Roseaux, 93160 Noisy-le-Grand (salle 304). Professeur, M. Roques. Tél. : 303-13-04.

Le lundi, de 16 h 30 à 17 h 30 (deuxième niveau) ; le mardi, de 17 h 30 à 18 h 30 (deuxième niveau) ; le vendredi, de 17 h 30 à 18 h 30 (débutants).

C.E.S. Honoré-de-Balzac : 160, rue Paul-Thomoux, 93330 Neuilly-sur-Marne. Professeur, M. Molinier. Tél. : 303-74-36.

Le mardi, de 13 h à 14 h (débutants).

Université de Paris-VIII (département d'italien) : 2, rue de la Liberté, 93100 Saint-Denis (salle B 401). Professeur, M. Martel. Tél. : 373-33-34.

Le jeudi, de 19 h à 22 h, initiation à l'occitan, ouvert à tous.

3e ACADEMIE DE VERSAILLES, 78, 91, 92, 95 :

Lycée Florent-Schmitt, cercle Mistral : 112, boulevard de la République, 92200 Saint-Cloud. Professeur, M. Balche. Tél. : 771-85-45.

Le jeudi, de 16 h à 18 h.

C.E.S. les Gâtines : boulevard De-Lattre-de-Tassigny, 91600 Savigny-sur-Orge. Professeur, M. Caissel. Tél. : 329-53-46.

Le vendredi, de 17 h à 18 h (débutants).

ANIMATIONS, COURS BÉNÉVOLES OUVERTS A TOUS, DIVERS

Au Centre Valeyre, 24, rue de Rochechouart, 75009 Paris.

Lundi, danses, de 20 h 30 à 22 h ; mardi, cours de languedocien, de 19 h à 21 h (deuxième niveau), de 21 h à 22 h (*débutants*). Tél. : 353-01-69 ; jeudi, cours de gascon, de 19 h 30 à 21 h ; théâtre, de 21 h à 22 h. Tél. : 329-49-36.

A la Maison des Corréziens, 17, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Tél. : 357-23-09.

Mercredi, de 18 h à 20 h, initiation au limousin.

A la Maison pour tous, rue Paul-Fort, 91310 Montlhéry. Tél. : 901-34-93.

Mardi, de 20 h à 22 h, initiation à l'auvergnat.

Au Foyer provençal, 34, rue Traversière, 75012 Paris. Tél. : 307-54-79.

Mercredi, cours de provençal, à 18 h (débutants) ; lundi et *jeudi, à 20 h (deuxième niveau).*

Veillée d'Auvergne. Tél. : 303-74-36. Introduction à la langue d'oc.

Vendredi, veillées, à 20 h.

Musiques, danses du Massif Central. Tél. : 246-62-74 après 20 h ; de Provence, Languedoc, Gascogne. Tél. : 852-14-79, après 19 h.

Soirées, cinéma, bal occitan avec buffet, tous les mois. Tél. : 921-61-11.

Causeries, fêtes traditionnelles. *Tél. : 590-49-86.*

Radio libre : Radio Pays, 94,2 MHz. Renseignements, tél. 997-68-55.

Questions socio-économiques concernant les travailleurs occitans exilés : *« Volem viuré al païs ».* Tél. : 041-62-11, après 19 h.

Librairie occitane : 30, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Bibliothèque occitane : institut Florian, petit château, 92330 Sceaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3354

HORIZONTALEMENT

I. On y récupère sa mise mais on peut y laisser sa chemise. — II. Qui s'y *frotte s'y pique. On y voit le jour lorsqu'il arrive à sa fin.* — *III. Ne manque* pas d'air. Mis à la masse. — IV. Note. Une manière de passer qui permet de revenir. — V. S'emporte plus facilement qu'il ne se manipule. Nous tourmentent ou nous enchantent selon le genre. — VI. Commune. Symbole. Se tire du lit pour se mettre à table. — VII. Certains y accèdent par un crochet. Manifestation puérile. C'est boire beaucoup. — VIII. Bleu à lame. Leurs éclats sont recherchés ou redoutés suivant le cas. Exprime la joie ou la douleur. — IX. Démarche peu gracieuse mais qui ne manque pas d'un certain aplomb. Œuvrent à la conservation des espèces. — X. Il est donc difficile d'en obtenir des éclaircissements. Se prend sur le tapis ou se met sur la nappe. Personnel représentant un groupe. — XI. Jeu. Peut pousser à la consommation. Participe *passé.* — *XII. Qualifié de gentil* par des gens de bonne foi. Peuvent être menés de main de maître ou de main de chef. — XIII. Il est plus recommandé de le prendre en marchant qu'en courant. On les présente souvent après les avoir fait revenir. Démonstratif. — XIV. Est pressé dans un cas et sous pression dans l'autre. *Il envoie ses membres à notre rencontre.* — XV. Bonne tenue ou bonne par son contenu. Est faite pour vendre.

VERTICALEMENT

1. Main courante chez certains experts. Marque de reconnaissance filiale. — 2. Signe de magnificence ou de pauvreté. Vocables de boursiers. — 3. *C'est lorsqu'il est au plus* bas qu'il y a le plus d'espérance de vie. Ne sont pas hommes à faire l'actualité. — 4. Manque de tenue. En avant dans le train, en arrière sur le pont. Note. Goutte d'huile. — 5. Pied tordu. D'un genre peu fréquentable. — 6. Se met à table pour faire avaler des salades. Façon d'arriver *ou de partir. Fin peu brillante* pour un roi. — 7. Baie. Couvre ce que certains découvrent. Politiciens anglais de père en fils. — 8. Limite parfois à ne pas dépasser, à moins d'être mis à la porte. Peut donc prendre ses fonctions ou les terminer suivant le cas. — 9. C'est le signe qu'il n'y a pas de signe. Ville de gaz ou gaz de ville. — 10. A toujours des réveils pénibles pour son entourage. Les carottes sont cuites quand ses *salades sont crues.* — *11. Bras* qui se passe en chemise. On y était dans un bon pieu, mais dans de sales draps. Lettres pour lettres. C'est une perle par nature. — 12. Sont donc à considérer sous un angle spirituel ou matériel. — 13. Adverbe. N'a pas toujours le sens des réalités lorsqu'il a le sens « pratique ». Lettre grecque. Plus il est aigu et plus c'est grave. — 14. La clé de sol est assez dans ses cordes. Participe. — 15. Se met au travail. N'arrive donc pas seule.

Solution du problème nº 3 353

Horizontalement

I. Tailleurs. — II. Igloos. Eu. — III. Ri. Ur. LSD. — IV. Elève. Eti. — V. Benêts. As. — VI. Os. TTC. Ut. — VII. Béer. Ré. — VIII. Cola. Upas. — IX. Austin. — X. Ohm. Piété. — XI. Elans.

Verticalement

1. Tire-bouchon. — 2. Agiles. — 3. Il. En. Blâme. — 4. Louveteau. — *5. Lorette.* SPA. — 6. ES. Scrutin. — 7. Le. Pies. — 8. Restaurant. — 9. Sudistes. Et.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er janvier à 0 heure et le dimanche 2 janvier à minuit.

L'anticyclone qui fait régner sur la France un temps froid et sec s'affaiblit par le nord-ouest, laissant ainsi pénétrer les perturbations atlantiques. Celles-ci resteront peu actives au cours de cette journée. Dimanche, en matinée, le temps sera très nuageux sur les régions du littoral de la Manche ; de faibles pluies parfois précédées d'un peu de *neige ou de verglas s'y produiront.*

Sur les autres régions, il fera très froid et sec ; des bancs de brouillard givrant sont à craindre dans les vallées... Dans l'après-midi, la moitié sud du pays bénéficiera d'un temps ensoleillé. Par contre, sur la moitié nord, les nuages et brumes seront abondants et donneront de faibles précipitations sous forme de neige ou de verglas des Ardennes aux Vosges et au Jura.

Les températures diurnes atteindront un maximum voisin de 10 degrés près de l'Atlantique et de la Méditerranée, de 2 à 4 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er janvier à 7 heures, 1 031,3 millibars, soit 773,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 décembre ; le second le minimum de la nuit du 31 décembre au 1er janvier) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 1 et 1 ; Bourges, — 1 et — 2 ; Brest, 5 et 4 ; Caen, 4 et — 3 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 5 et — 7 ; Dijon, — 1 et — 2 ; Grenoble, 4 et — 1 ; Lille, 0 et — 2 ; Lyon, 0 et — 2 ; Marseille-Marignane, 11 et 6 ; Nancy, 0 et — 3 ; Nantes, 0 et — 1 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 0 et — 1 ; Pau, 6 et 1 ; Perpignan, 8 et 5 ; Rennes, — 1 et — 2 ; Strasbourg, — 1 et — 3 ; Tours, — 1 et — 1 ; Toulouse, 2 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 5 et 0 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 3 et — 4 ; *Bruxelles*, 2 et — 2 ; *Le Caire*, 17 et 7 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 4 et 3 ; Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 13 et 6 ; Genève, 2 et — 4 ; Jérusalem, 7 et 6 ; Lisbonne, 12 et 2 ; Londres, 9 et 7 ; *Luxembourg, 0 et — 5 ; Madrid, 9 et* 0 ; Moscou, — 2 et — 17 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 10 et 0 ; Stockholm, 4 et 4 ; Tozeur, 11 et 5 ; Tunis, 14 et 7.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er janvier :

DES LOIS

● Relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;

● Portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille ;

● Portant organisation des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion ;

● Relative à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure ;

● Relative à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 20 mars 1978 portant création d'un centre d'études prospectives et d'informations internationales ;

● Relatif aux infractions à la loi du 10 août 1981 concernant le prix du livre.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant les valeurs d'émission et de remboursement des bons d'épargne des P.T.T. émis à compter du 1er janvier 1983 ;

● Modifiant le taux de rendement des bons à trois ans de la Caisse nationale de crédit agricole *émis à compter du 1er janvier 1983.*

PARIS EN VISITES

MARDI 4 JANVIER

« Le palais Garnier », 13 h 15, devant la statue de la Danse, Mme Vermeersch.

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, intérieur, Mlle Leclercq.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, , Mlle Oswald.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet et ses amis », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'Art).

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Orfèvrerie Christofle », 15 heures, métro Saint-Denis-Porte-de-Paris (Mme Hager).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Tout le monde est perturbé par les trafics de J.R. Sue Ellen est persuadée d'être suivie, elle se plaint, mais personne ne la croit : aussi décide-t-elle de prendre ses affaires en main. Ce qui va l'amener à une découverte bien étonnante...

21 h 30 Les uns pour les autres.
Soirée de soutien à ceux qui défendent les libertés dans le monde, du Salvador à l'Afghanistan.
Retransmission d'un spectacle organisé par l'Association du 21 juin pour la défense des droits et libertés dans le monde et enregistré le 18 décembre au Théâtre des Bouffes du Nord à Paris. On y verra Joan Baez, Anna Prucnal, le Cuarteto Cedron, Miguel Angel Estrella et Wolf Biermann.

22 h 30 Variétés : Téléthèque Averty's.
Proposée par Bernard Gouley et présentée par Léon Zitrone, cette émission se propose de retrouver le rythme et le ton des émissions d'Averty, avec des extraits de films, de ballets, des shows (Halliday-Vartan en 1965), du jazz, de la mode.

23 h 30 Contes pour Noël.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Première au pavillon Gabriel. Avec Y. Duteil, G. Bedos, R. Charlebois, M.-P. Belle...

21 h 50 Téléfilm : Le Quatuor Basileus.
De D. Balluck, écrit et réalisé par F. Carpi (2e partie). Avec H. Alterio, O. Antonutti, P. Mallet, M. Vitold, A. Cunin.
Après la mort d'Oscar, qui fut l'âme du Quatuor, Edo prend sa place. Mais son talent, son charme représentent un défi pour les trois musiciens. Drame de l'amour et du pouvoir à l'intérieur d'un groupe d'hommes unis par la même passion.

Variétés : Dizzy feet.
Du ballet classique au numéro de claquettes en passant par le jazz, un étonnant spectacle de pieds de danseurs en folie.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 *Téléfilm : Jeu de quilles.*
Réal. H. Helman. Avec C. Allégret, E. Bordas.
Trois amies décident de vivre une aventure ensemble et achètent une vieille pharmacie qu'elles transforment. Joies et déboires. L'amitié subira des chocs à cause des amours vécues par les unes et les autres. Une chronique tragi-comique sur les femmes.



22 h 5 Leur mot à dire : le futur.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Document : Les gens d'en haut.
Ils sont grutiers, laveurs de vitres, ramoneurs, élagueurs, « lignards ». Leur seul point commun est de travailler entre ciel et terre.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Mélodies de Schubert chantées par H. Prey.

23 h 50 Bonne année.

Dimanche 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe célébrée en la paroisse de Saint-François-Xavier, Paris (7e).
Prédicateur : le Père M. Dubost.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 Accordéon, accordéons.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Star Trek.

14 h 15 Jeu : Dira-dira pas.

15 h Dessin animé : Charlie Brown.

15 h 30 Sports-dimanche.
(Rétrospective sur le sport en 1982.)

17 h Pour vous.

18 h Série : Arnold et Willy.

18 h 30 Qui êtes-vous ?

19 h *Les animaux du monde.*
La neige et la plume.

19 h 30 Jeu : j'ai un secret.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Peur sur la ville
Film français de H. Verneuil (1974), avec J.-P. Belmondo, C. Denner, A.-M. Merli, R. Varte, H.-J. Huet, C. Morin., L. Massari.
Un commissaire de police cabochard est chargé de démasquer un détraqué sexuel meurtrier. Mais il veut d'abord venir à bout d'un truand avec lequel il avait un compte à régler. La parfaite technique de Verneuil au service d'un film policier où dominent l'action et le suspense. Les prouesses acrobatiques de Belmondo dans un Paris moderne ressemblant à New-York.

22 h 35 Histoire des inventions. Nº 1 : Inventer pour vivre.
Emission de D. Costelle.
Un formidable documentaire sur les multiples inventions de l'homme depuis son apparition sur terre. S'il se lit comme une bande dessinée, c'est aussi un vaste musée riche de rencontres surprenantes.

23 h 25 Contes pour Noël

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45).

10 h 30 *Magazine du cheval.*

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai : 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.

17 h 5 Série : Le mythomane.

18 h La course autour du monde.

19 h *Stade 2.*

20 h Journal.

20 h 35 Portrait : Brigitte Bardot telle quelle.
D'A. Bougrain-Dubourg, réal. C. Poubeau.
Troisième et dernière partie.

21 h 40 La nuit étoilée.
Avec Charles Aznavour, Roland Magdane, Robert Charlebois, etc., de C. Delieutraz.

22 h 55 Concours des chefs-d'œuvre en péril 1982.
Depuis dix-huit ans, les émissions de Pierre de Lagarde se sont consacrées à la défense de trésors en danger. Les palmarès de cette année.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h *Images de Tunisie.*

10 h 30 Mosaïque.

15 h Pour les jeunes.

17 h 50 Théâtre : la Princesse Czardas.
Opérette de L. Stein et B. Jenbach, mise en scène G. Boereau, avec les Chœurs et le Ballet du Théâtre d'Avignon et du pays de Vaucluse, dir. Y Leenart.
Dix-millième représentation du couple Paulette Merval-Marcel Merkès, la Princesse Czardas *raconte les amours contrariées de la chanteuse Sylva Varesco et de son amant le prince Edwin, promis à la comtesse Stasie.*

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : Benny Hill

20 h 35 Cinéma : Il était une fois Hollywood.
Film américain de J. Haley Jr (1974), avec F. Astaire, G. Kelly, B. Crosby, J. Garland, E. Williams, P. Lawford, L. Minnelli, D. Reynolds, F. Sinatra, E. Taylor. (Rediffusion.)
Onze acteurs, vedettes de la M.G.M., évoquent les grandes heures de la comédie musicale, qui fut, là, un genre privilégié à une certaine époque.

22 h 40 Journal.

23 h 10 Cinéma de minuit : Hommage à Tex Avery.
Miss Glory (1936), *I love to Singa* (1936), *Johnny Smith and Poker Huntas* (1938), *A Day at the Zoo* (1939), *Believe it or else* (1939), *Dangerous Dan MacFoo* (1939), *Land of the midnight fun* (1939), *Cross country detours* (1940), *Macky wild life* (1940), *Holiday highlights* (1940) (v.o. sous-titrée).
Dix dessins animés appartenant à la période où Tex Avery travaillait pour la Warner Bros (soit avant 1942 et son entrée à la M.G.M.). Des pièces rares où s'esquissait un style.

0 h 30 Prélude à la nuit.
« Le Petit Ane blanc », de J. Ibert, et « En bateau », de Debussy, par J. Galway, flûte.

0 h 40 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

11 h, Regards sur la musique : l'œuvre de Henry Barraud : entretiens du compositeur avec G. Auffray (et à 12 h 45, 15 h 25 et 23 h).

12 h 5, Allegro.

14 h, Sons : Mexico.

14 h 5, La Comédie-Française présente : « Vacances », « Michu » et « Rixe », de J.-C. Grumber, avec J.-P. Roussillon et C. Ferran.

17 h 30 *Escales de l'esprit* : « François le bossu », par la comtesse de Ségur.

18 h 30 Ma non troppo.

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h, Albatros : Pierre Mabille, rebelle du merveilleux.

20 h 40, Atelier de création radiophonique : Bernard Hinault, ou le portrait sonore d'un champion cycliste.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (donné le 9 août 1979 aux chorégies *d'Orange*), *œuvres de Albinoni, Scarlatti, Vivaldi, par le* Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Negri ;

12 h 5, Magazine international.

14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Glinka, Dvorak, Sibelius, Brahms, Dukas, Fauré ;

17 h, *Comment l'entendez-vous ?* *par G. Strehler* : Symphonies, opéras, concertos de Mozart ;

20 h 5, Les chants de la terre ;

20 h 30, Concert : Les grands concerts d'archives (donné à la Philharmonie de Berlin le 28 janvier 1953) : « *Symphonie inachevée* » *de Schubert* ; ; « *Symphonie nº 9* » de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Knappertsbusch ;

22 h 30 La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Un voyage en hiver.

LÉGION D'HONNEUR

M. PIERRE-PAUL SCHWEITZER GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Pierre-Paul Schweitzer, ancien directeur général du Fonds monétaire international, président de sociétés.

GRANDS OFFICIERS

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Jules de Billy, président-fondateur de la Maison de l'Amérique latine ; Etienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, ancien secrétaire général de l'Elysée (1962-1967) ; Yves Morvan, dit Jean Marin, P.-D.G. de Télévision communication service, ancien P.-D.G de l'A.F.P., et Roland Teyssandier, président de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance.

GRANDE CHANCELLERIE

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Aubry, ancien doyen de la faculté des sciences de Nancy ; Alfred Garet, administrateur au Marché commun ; René Grandin, inspecteur honoraire à la S.N.C.F. ; Mme Jeanne Lods, professeur honoraire à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de Paris ; MM. Pierre Rougeot, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle ; Augustin Tillit, ingénieur général honoraire à la S.N.C.F.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Maurice Candoret, instituteur honoraire ; Mme Jacqueline Hoisnard, épouse Moisan, proviseur honoraire du lycée Choiseul de Tours ; MM. Sylvain Madrelle, ancien agent principal des impôts ; Jean Meheust, commissaire principal honoraire ; Michel Murat, commissaire divisionnaire honoraire ; Mathieu Tamboloni, ancien technicien à l'O.N.F. ; Jacques Valentin, professeur honoraire d'école normale.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs* :

MM. André Chadeau, président du conseil d'administration de la S.N.C.F. et Raymond Planté, adjoint au maire de Mérignac (Gironde).

Sont promus *officiers* :

MM. Nelson Dupuis, président d'un comité d'arrondissement de la société de la Légion d'honneur ; Joseph Heimann, ancien directeur commercial ; Armand Kaplan, ancien directeur politique du Congrès juif mondial ; Roger Marzaux, journaliste ; Adrien Monnier, président d'organismes d'anciens combattants ; Auguste Zaegel, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean-Claude Adam, avocat ; Mme Hélène Besson, chef de service à l'Alliance française ; MM. Victor Cusseau, directeur de l'Institut d'orientation professionnelle ; Julien Decottignies, ancien chef de section du Trésor ; Marcel Delport, P.-D.G. de sociétés ; Louis Desmaison, guide de haute montagne ; Eugène Dodeigne, sculpteur ; Robert Escarpit, professeur d'université et écrivain ; André Girard, professeur, membre du Conseil économique et social ; Paul Gourdot, directeur de la Confédération des travailleurs intellectuels de France ; Serge Laurens, exploitant agricole ; Jean Piat, historien ; Mme Jacqueline Vanheuverswyn, épouse Stahl, déléguée régionale des Jeunesses musicales de France ; MM. Marc Vaux, chef du service de sécurité défense ; Michel Vernus, maître-assistant ; Achille Zavatta, artiste de variétés.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Brouta, graveur sur acier ; Robert Buguet, boulanger, premier président de la chambre de métiers de la Nièvre ; Gaston Fajardie, ancien typographe-linotypiste ; Jean Martin, mineur de fond ; Mme Marie-Jeanne Menardy, épouse Chadebec, chef d'équipe ; MM. Fernand Moiny, chef mécanicien ; Maurice Moullec, ancien chef de groupe ; Lucien Nolent, docker ; Etienne Noël, ouvrier cliveur ; Fernand Olivier, trésorier d'un groupement de mutilés du travail ; Clément Rostaing, chef du personnel ; Rémy Schwerer, magasinier ; Daniel Souriou, serrurier-ferronnier d'art ; Bernard Szkudlarek, chef de fabrication ; Aimé Vasseur, retraité ; Mme Ginette Venet, veuve Irsa, secrétaire ; M. Raymond Vigneron, maître ouvrier fourreur.

RAPATRIÉS

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Bedok, médecin en retraite, et Joël Faivre, président de la MAFA.

DROITS DE LA FEMME

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes Alice Cagnard, épouse Quéré, employée dans un port de pêche ; Florine Marcellin, épouse Sentenat, employée communale ; Germaine Viard, épouse Mouilleron, professeur ; Rose Stefani, veuve Faivre, receveur des postes.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. Joseph Patie, président d'une caisse d'assurance-maladie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Etienne Fajon, ancien journaliste à *l'Humanité*, ancien député ; Aimé François-Bongarçon, ancien ingénieur au génie rural, et Alain Guichard, journaliste au *Monde*.

FONCTION PUBLIQUE ET RÉFORMES ADMINISTRATIVES

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Kalfon, administrateur civil hors classe ; Pierre Lavigne, professeur à Paris-I, et Maurice Picart, instituteur.

EMPLOI

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Sylvain Muchembled, maître d'internat au centre F.P.A. de Liévin ; Jean Pineau, directeur technique de sociétés, et Marcel Ragonneau, président d'un groupement professionnel de la Vienne.

INTERIEUR ET DECENTRALISATION

Sont promus *commandeurs* :

MM. Yves Cazeaux, préfet honoraire, homme de lettres, et Gabriel Montpied, ancien sénateur, ancien maire de Clermont-Ferrand.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Abadie, commissaire de la République de la région Auvergne et du département du Puy-de-Dôme ; Henri Briffod, ancien député de la Haute-Savoie ; Héloïs Castor, conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence, maire de Simiane-la-Rotonde ; Henri Dinguirard, conseiller général de la Haute-Garonne, maire de Boutz-le-Mourtis ; Roland Fraissinet, lieutenant-colonel (C.R.), président du Secours aérien français ; Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire ; le chanoine Jean Labbé, directeur de l'œuvre du Chantier à Paris ; Claude Queffeulou, maire de Ploubezre (Côtes-du-Nord).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Bonnet, ancien maire de Château-Chinon-Campagne (Nièvre) ; Emmanuel Borel, ancien maire de Saumane (Alpes-de-Haute-Provence) ; Georges Cano, conseiller général d'Ille-et-Vilaine, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande ; André Desmulliez, ancien député, conseiller général, vice-président de la communauté urbaine de Lille ; Jean Dupuy, vice-président du conseil général du Gers, maire de Nogaro ; Paul Durou, maire de Vire (Lot) ; Francisque Fafournoux, conseiller général du Puy-de-Dôme, maire d'Augerolles ; Albert Fouet, ancien député, conseiller général de la Sarthe, maire de Roeze-sur-Sarthe ; François Giovannelli, ancien maire d'Inzinzac (Morbihan) ; Hubert Gontard, conseiller général de la Nièvre, maire de Dornes ; André Guerlin, ancien député, conseiller général des Hautes-Pyrénées ; Paul Honnorat, ancien conseiller général, président de la Régie départementale des transports des Bouches-du-Rhône ; Pierre Jaboulet, maire de Carros (Alpes-Maritimes) ; Raoul Jarry, maire d'Eymet (Dordogne) ; Michel Lhuilier, commissaire de la République de l'Essonne ; Fernand Lombard, conseiller général du Vaucluse, maire de Cavaillon ; Adam Loss, directeur du Fonds social juif unifié ; Jean-Baptiste Mondet, président de la Société mutualiste du personnel de la Ville de Marseille ; Claude Nespoulous, conseiller général d'Eure-et-Loir, maire de Saint-Lubin-des-Joncherets ; Georges Neyret, maire de Bourganeuf (Creuse) ; Mgr Jean Orchampt, évêque d'Angers ; MM. Edouard Raynaud, ancien conseiller général du Tarn, ancien maire de Puylaurens ; André Ricard, vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux, adjoint au maire de Cenon ; Marius Serignac, maire de Montastruc-Saves (Haute-Garonne) ; Paul Silvani, chef du service des bâtiments de la Corse-du-Sud ; Henri Thamier, ancien député, conseiller général du Lot.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Est promu *officier* :

M. Robert Rose, dit Rosette, président de la fédération des éleveurs de la Martinique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claire Fanhan, artisan, adjoint au maire de Basse-Terre ; Joseph Finck, aumonier à Pointe-à-Pitre ; Paul Marcelli, secrétaire général d'université à la Réunion ; Georges Mennechey, ancien directeur de préfecture à Cayenne ; Roger Mennesson, colon-éleveur en Nouvelle-Calédonie, Hermann Perronnette, directeur du centre d'éducation sanitaire démographique et sociale de Fort-de-France.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *commandeur* :

M. Francisque Grangette, P.-D.G. de la COFACE.

Est promu *officier* :

M. Michel Lalou, consultant international économique et financier ;

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Francis Chambon, chef des services d'expansion économique en Inde et au Népal ; Gérard Munéra, P.-D.G. d'une société ; Pierre Peaucelle, P.-D.G. d'une société ; Hubert Taffin de Givenchy, créateur, président de sociétés.

TRANSPORTS

Sont promus *officiers* :

MM. Ernest Durrieu, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire ; Jean Mante, ingénieur général des ponts et chaussées ; Jacques Villiers, ingénieur général de l'aviation civile.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Anna Allée, épouse Clotault, ancienne employée à la R.A.T.P.

MM. Paul Andreu, directeur à l'Aéroport de Paris ; Gérard Bariteaux, ancien conducteur principal T.P. ; Paul Bruyant, directeur financier à Air France ; Jacques Cooper, esthéticien industriel ; Max Fortin, chef de service à l'administration centrale ; Georges Hamel, chargé de mission à la fédération des transports routiers ; Baptiste Touron, ouvrier qualifié supérieur principal à la R.A.T.P.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Pierre Marboutin, entrepreneur ; François Perigot, P.-D.G. de société ; Sylvain Raych, avocat à Paris ; Yves Ullmo, commissaire adjoint au Plan ; Jean Vons, maire de Châtenay-Malabry, conseiller général des Hauts-de-Seine.

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Baleras, directeur au commissariat à l'énergie atomique.

Jean Coursaget, chef de département au C.E.A.

François Essner, président de la fédération nationale de l'industrie de la chaussure.

Frédéric Guigues, ingénieur conseil.

Joseph Perrier, administrateur en chef honoraire de la France d'outre-mer, secrétaire général d'un groupement de recherches du C.N.R.S.

Henri Weil, gérant et administrateur de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Denis Berget, directeur général dans une société de construction automobile.

Michel Combarnous, directeur scientifique au C.N.R.S.

Michel Delhaye, directeur d'institut de recherche au C.N.R.S.

Armand Eme, trésorier de la fédération des industries chimiques C.F.T.C.

Félix Garinot, ancien président des retraités F.O. d'E.D.F.-G.D.F.

Pierre Hinal, employé syndicaliste.

Pierre Joliot, professeur au Collège de France, membre de l'académie des sciences.

Louis Lambert, ancien directeur général d'une société.

Jeannot Levy, vice-président d'une société de produits cosmétologiques.

Bernard Molin, technicien de laboratoire à Rhône-Poulenc, syndicaliste.

Marie Payan, P.D.G. de sociétés.

Pierre Pingeot, administrateur de sociétés.

Mme Monique Robin, veuve Warnecke cadre administratif.

MM. Maurice Trunkenboltz, chargé de mission à l'INRA, syndicaliste.

Philippe Woog, P.-D.G. et administrateur de sociétés.

ÉNERGIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. André Ciber, chargé de mission à l'E.D.F.

Maurice Gagneux, chargé de mission dans une société.

Jean d'Herbes, directeur dans une société pétrolière.

Georges Maurin, directeur adjoint à E.D.F.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Léon Fournet, vice-président de la fédération nationale de la mutualité française.

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Beaudoin, secrétaire général de la fédération nationale de la mutualité des prisonniers de guerre.

Henri Fillet, secrétaire général d'une union départementale mutualiste.

Jacques Roze, directeur-adjoint d'information, culture et immigration (I.C.E.I.).

Roger Stasse, président d'un comité d'informations pour personnes âgées.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Aflalo, administrateur d'œuvres sociales, culturelles et religieuses.

Marcel Blanc, délégué départemental d'une association pour les aveugles.

Jean Brunier, président d'une caisse d'allocations familiales.

Paul Dehaut, administrateur d'une société mutualiste.

François Fraudeau, président d'un comité de liaison de clubs de personnes âgées.

Mme Francine Mazière, épouse Cattoen, assistante sociale chef.

M. Jacques Plenat, ancien directeur d'une D.D.A.S.S.

Mlle Marie-Louise Poux, présidente d'une société mutualiste.

M. Paul Richond, président d'une caisse régionale d'assurance maladie.

TRAVAIL

Est promu *commandeur* :

M. Lucien Mazurier, meilleur ouvrier de France, président du jury des expositions du travail.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Garangeat, président d'honneur d'une fédération d'ingénieurs ; Jean Minvielle, chef de service à la Fédération du bâtiment ;

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Baudenon, conseiller prud'homme honoraire, ancien président de conseil syndical C.F.T.C. ; Jean Braire, secrétaire général de la Bourse du travail de Paris ; Robert Chabanis, meilleur ouvrier de France ; vice-président du jury des expositions du travail ; Mme Isabelle Cotton, épouse Zaleski, directeur du travail, conseiller technique à l'administration centrale ; MM. Ismaël Courari, membre d'un bureau de syndicat F.O. ; Charles Fougeiret, président du Syndicat des V.R.P. et agents commerciaux de Provence - Côte d'Azur - Corse ; Bernard Hastoy, directeur du travail, conseiller technique à l'administration centrale ; Raymond Menoni, comptable aux forges d'Allevard ; Albert Parrini, secrétaire général d'un syndicat C.G.T. ; Pierre Trussart, ancien secrétaire général d'une union C.G.T. ; Raymond Verdon, chef d'entreprise.

JUSTICE

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Nicolay, vice-président du Conseil d'Etat.

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Bocquillon, avocat au barreau de la Haute-Marne, ancien bâtonnier ; Robert Bouchery, procureur de la République à Paris ; Jacques Boucly, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; le rabbin Léon Fima, aumônier israélite des prisons ; Jacques Lacoste, conseiller à la Cour de cassation ; Gilbert Mangin, inspecteur général des services judiciaires ; Jean Méric, conseiller d'Etat ; Jean Nicolas, procureur général à Besançon ; René Pautrat, directeur de l'Ecole nationale d'application des secrétariats-greffes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Hassen Aberkane, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Pierre Acloque, président de chambre à la cour d'Amiens ; Eugène Baldensperger, conseiller prud'homme à Paris ; Paul Bouaziz, avocat à Paris ; ancien président du Syndicat des avocats de France ; Henri Champinois, substitut du procureur général à la cour d'appel de Paris ; André Chaumont, professeur de médecine légale et sociale à la faculté de Strasbourg, expert national ; Luc Chifflet, président du tribunal de Grasse ; Louis Girault, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; René Guillot, substitut du procureur général à la cour d'appel de Lyon ; Lucien Leininger, procureur de la République à Béthune ; Jacques Lemontey, sous-directeur à l'administration centrale ; Jean-Marie Lenormand, conseiller à la cour d'appel de Paris ; René Le Roux, président de chambre à la cour d'appel d'Angers ; Jean Lesire, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Jean Mailhe, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Yves Martinetti, premier président de la cour d'appel de Bastia ; Jean-Pierre Ollier, notaire honoraire à Montbéliard ; Jean-Louis Peraud, président du tribunal de Meaux ; Roland Schwob, avocat à Mulhouse, ancien bâtonnier ; Charles Sellier, président du tribunal de Nancy.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Est promu *commandeur* :

M. Edouard Morot-Sir, professeur retraité.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Landry, conseiller des affaires étrangères ; Yves Rodrigues, ministre plénipotentiaire ; François de Testa, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Bellido, chiffreur à l'ambassade de France en Grande-Bretagne ; Jean Le Nouvel, chargé de mission ; Léonard Lipatz, deuxième conseiller à l'ambassade de Moscou ; Roland Selbe, adjoint de chancellerie à Djibouti ; Mlle Christiane Turbil, secrétaire administratif.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Begougne de Juniac, directeur général de banques (Grande-Bretagne) ; Pierre Wahl, administrateur de société (Suisse).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Beghin, administrateur de société (Belgique) ; Bernard Blin, délégué aux relations extérieures de TF1 ; Gérard Decoster, président de société (Grèce) ; Révérend père Roger Favier du Noyer, secrétaire du conseil pontifical « Cor Unum » (Saint-Siège) ; MM. Jean-Pierre Gandrille, représentant de compagnie maritime (Grande-Bretagne) ; ; Gérard Gontier, directeur général de société (Espagne) ; Jean Halperin, ancien directeur du service linguistique à l'office des Nations Unies (Genève) ; Révérends pères Xavier Jacob, professeur (Turquie) et Jacques Labrache, chargé de mission à l'union pontificale missionnaire du clergé (Saint-Siège) ; MM. Edmond Murat, consul honoraire à Larnaca (Chypre) ; Henri Poulaillon, directeur des œuvres françaises de bienfaisance (Suisse).

AFFAIRES EUROPÉENNES

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Bordeaux-Groult, vice-président de l'organisation française du mouvement européen ; André Sudre, ancien chef du cabinet du ministre délégué chargé des affaires européennes ; André Zipcy, ancien directeur général au conseil des ministres de la C.E.C.A.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Pierre, Claude, Paul Achard, ancien secrétaire général d'un comité interministériel ; Mme Hélène Dubois née Bernard, vice-présidente de la fédération internationale des maisons de l'Europe ; MM. Daniel Mitrani, journaliste, rédacteur en chef de « Communes de France » ; Albert Royer, adjoint au maire de Grenoble.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers* :

MM. Ernest Cazelles, ancien conseiller de l'union française ; Pierre Protat, directeur général de l'office français de coopération pour les chemins de fer ; Michel Van Grevenynghe, ministre plénipotentiaire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Aimé Carrier, superviseur dans une société pétrolière au Gabon ; Jean Magnin, administrateur civil, conseiller à Tananarive ; Roland Moal, vétérinaire inspecteur général de la France d'outre-mer ; Mme Yvonne Poissonnier, en religion sœur Geneviève, religieuse au Zaïre ; MM. Henri Thomas, infirmier à Dakar ; Jacques Valladon, administrateur civil ; Claude Wauthier, journaliste.

DÉFENSE

Est promu *commandeur* :

M. Roger Chevalier, vice-président d'une société nationale.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Hablot, directeur dans une société nationale ; Noël Imbaud, administrateur civil hors classe.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Jacqueline Arnal, attaché de service administratif ; Mme Agnès Bout de Marnhac, née de Truchis de Varennes, administrateur civil hors classe ; MM. Don-Joseph Castellani, commis administratif ; Michel Desse, proviseur d'un collège militaire.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Courcier, administrateur civil, conseiller auprès du directeur de la prévision ; Marcel Egret, ancien agent d'assurances ; Maurice Febvay, directeur de la statistique générale à l'INSEE ; Gratien Iriart, contrôleur d'Etat ; Jean Labrousse, président honoraire de la caisse d'épargne de Toulon ; Dominique Machet de la Martinière, inspecteur général des finances, P.-D.G. de l'institut de développement industriel ; Pierre Mazet, ancien secrétaire général du comité d'expansion économique de la Nièvre.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Yvan Arbelot, sous-directeur à l'administration centrale ; Mme Gisèle Augé, née Nicole, fondé de pouvoir d'agence à la Société générale ; MM. André Choimet, président des organismes d'assurance mutuelle ; Roger Doche, président d'une fédération du Crédit mutuel ; Mlle Jacqueline Fournier, attaché principal d'administration ; MM. Michel Gallot, directeur général adjoint du Crédit lyonnais ; Michel Goldet, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Maurice Jolly, chef d'une mission d'inspection générale ; Marcel Kounowski, inspecteur divisionnaire d'assurances ; Robert Lion, directeur général de la caisse des dépôts et consignations ; Jean Magniadas, directeur du centre d'études économiques et sociales de la C.G.T. ; Mme Lisette Merejkowsky, née Frydland, dite Lisette Mayret, P.-D.G. de banque ; MM. Robert Pelletier, directeur général des services économiques du C.N.P.F. ; Pierre Ratinaud, président d'une caisse du Crédit mutuel ; Etienne Raynié, secrétaire général du comité d'entreprise de la société marseillaise de crédit.

BUDGET

Sont promus *officiers* :

MM. Raymond Picot, trésorier payeur général des Hauts-de-Seine ; Jean Réal, receveur principal régional des douanes à Paris ; Napoléon Susini, secrétaire général de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Michel Bloch-Lainé, directeur général des impôts ; Jacques Bruron, directeur des services fiscaux du Val-de-Marne ; Pierre Della, vice-président de l'Association française de cautionnement mutuel ; Paul Dolivet, ouvrier professionnel à la SEITA ; Olivier Jannin, sous-directeur à l'administration centrale ; Jacques Roché, directeur régional des impôts ; Jacques Rouen, chef adjoint du service technique des laboratoires ; Jean Tomasso, sous-directeur à l'administration.

ÉDUCATION NATIONALE

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Belbenoît, inspecteur général ; Charles Bulle, président du tribunal administratif de Paris ; Pierre Duparc, professeur honoraire de l'Ecole des chartes ; Maurice Duverger, professeur à Paris-I ; Pierre Grappin, professeur à l'université de Metz ; Jacques Hitier, proviseur honoraire de l'école Boulle ; Henri Le Moal, professeur honoraire d'université ; André Linard, inspecteur général de l'administration ; Paul Martinet, attaché d'administration honoraire ; Roger Mehl, professeur honoraire de l'université de Strasbourg ; Mme Sylvaine Richelle, épouse Malbec, sous-directeur au ministère ; M. Marcel Thomas, inspecteur général des bibliothèques.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Pierrette Ariband, inspecteur d'académie adjoint à Marseille ; MM. Guy Blois, proviseur de LEP à Villeneuve-sur-Lot ; Raymond Bresson, inspecteur général ; Jean Carandante, ouvrier professionnel à Rouen ; Gilbert Dagron, professeur au Collège de France ; René Faive, chef de bureau au ministère ; Mme Simone Faggianelli, épouse Berthiot, institutrice à Paris ; MM. Armand Frémont, professeur à l'université de Caen ; François Gremy, professeur à l'université Paris-VI, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Bertène Juminer, recteur des Antilles-Guyane ; Mme Raymonde Landon, épouse Caralp, professeur à l'université de Picardie ; M. Hugues Leglise, instituteur à Biarritz ; Mme Marguerite Loriard, épouse Perrinne, professeur au lycée Maurice-de-Navarre d'Alençon ; M. Jean-Claude Lombois, recteur d'Aix-Marseille ; Mlle Cécile Martin, principal de collège à Versailles ; M. Jean Pendelio, professeur de lycée à Lorient ; Mme Edith Robineau, épouse Audouin, conseiller au rectorat de Paris ; M. Jean Rosa, professeur titulaire à l'université de Paris-XII ; Mme Danièle Spinelli, épouse Blondel, directeur des enseignements supérieurs ; Mlle Jacqueline Thourellier, attaché principal d'administration honoraire ; M. Georges Vernizeau, conseiller pédagogique honoraire.

AGRICULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Léon Dudrut, président honoraire d'une caisse départementale de la M.S.A. ; Raymond Labonesse, président honoraire d'une F.D.S.E.A. ; Henri Piéton, directeur honoraire de coopérative ; Paul Pourchier, président honoraire d'organismes agricoles ; Lucien Tassel, contrôleur général des services vétérinaires ; Pierre Vaquette, directeur de centre polyvalent rural.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Buard, spécialiste en distribution de médicament vétérinaire ; MM. Alfred Crouzet, président de l'Association de propagande pour le vin ; Jacques Cusson, directeur général de coopérative ; Paul Dassier, président d'organismes agricoles ; Mme Léonie Forestier, épouse Abbé, ancienne exploitante ; MM. Rémi Gelot, président d'association dans la Mayenne ; Marcel Huger, président de syndicat d'intérêt agricole et d'association familiale ; Raymond Sardet, exploitant, président d'organisme agricole ; Pierre Sarrasin, président d'organismes agricoles.

CULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Baze, directeur des presses du Palais-Royal ; Yves Bonnat, scénographe, décorateur, maquettiste de théâtre, peintre ; René Collamarini, sculpteur ; Maurice Duruflé, organiste compositeur, professeur honoraire au Conservatoire de Paris ; Jacques Fiaud, administrateur de l'Association de gestion des œuvres audiovisuelles ; Julien Jenger, auteur, réalisateur de films ; Jean Noël, président de la Fédération des industries techniques du film, cinéma et télévision ; Nicolas Schöffer, sculpteur.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Armande Blum, épouse Dutreix, ancienne directrice au service social de la mutuelle des artistes ; MM. Louis Camerlo, dit Louis Erlo, metteur en scène, directeur de l'Opéra de Lyon ; Jean Dewasne, artiste peintre ; Robert Dorfmann, producteur de films ; Mme Lotte Eisner, journaliste, historien de cinéma, écrivain ; M. Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse au ministère ; Mme Gisèle Freund, journaliste, reporter, photographe ; Gourdji, dite Françoise Giroud, journaliste, écrivain et ancien ministre ; M. André Leclercq, dit Luc Berimont, poète et romancier, producteur à la télévision, journaliste ; Mme Dorothy Milburn, veuve d'Alexis Leger, dit Saint-John Perse, coordinatrice de la Fondation Saint-John-Perse ; M. Daniel Moreau, membre du Conseil économique et social, délégué des assises de la musique ; Mme Charlotte Perriand, épouse Martin, architecte d'intérieur ; MM. Henri Surget, contremaître aux archives nationales ; René Thévenet, président délégué de l'Association des producteurs de films.

CONSOMMATION

Sont promus *officiers* :

MM. Emmanuel Pumain, ancien inspecteur général de la répression des fraudes, et André Romieu, ancien secrétaire général du comité national de la consommation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Boniface, président de l'association des journalistes de la consommation ; Jean Bonneville, professeur de LEP ; Mme Marie-Thérèse Mathieu, née Soublin, chargée d'étude à l'union nationale des H.L.M. ; Marie Piocel, née Gallon, militante d'associations populaires familiales ; M. Guy Thorel, président honoraire de la Confédération générale de logement.

COMMUNICATION

Est promu *commandeur* :

M. Auguste Fillion, dit Jean Delage, ancien journaliste.

Est promu *officier* :

M. Roger Dapoigny, ancien secrétaire général à l'A.F.P.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Joseph Adjadj, directeur-adjoint à T.F. 1 ; Maurice Bataille, chef de département à l'Institut national de l'audiovisuel ; Claude Julien, journaliste, directeur du *Monde diplomatique* ; René Mahé, président de la Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer ; Fernand Varlet, directeur de Norsogepress.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Lafforgue, chef de la cellule de contrôle de la région Alsace, et Jean Senamaud, retraité de l'enseignement.

PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

Sont promus *officiers* :

MM. Antoine Leenaards, P.-D.G. de société ; Raoul Pappaduka, ancien consul de Grèce à Lyon ; Charles Torem, ancien président de la chambre de commerce américaine en France.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Appel Fenosa, sculpteur ; Serge Lifar, chorégraphe, ancien maître de ballet de l'Opéra ; David T. McGovern, président de la chambre de commerce américaine ; Paul Richey, écrivain, lieutenant-colonel d'aviation en retraite ; Aristide Sain, vice-président d'une société pétrolière.

TOURISME

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Emile Rouzaud, conseiller départemental d'enseignement technique ; Maxime Vitu, représentant général du tourisme français à l'étranger.

(A suivre.)



Le Monde

économie

SOCIAL

Un entretien avec le directeur général du B.I.T.

(Suite de la première page.)

Nous n'en sommes pas moins conscients que grâce aux conquêtes sociales la main-d'œuvre coûte plus cher. Or, si toute politique sociale est volontiers acceptée quand la situation économique est satisfaisante, ce n'est pas le cas en temps de crise. Mais il n'est question en aucun cas pour le B.I.T. de faire marche arrière pour ce qui est des droits acquis, les normes minimales sont à sauvegarder et à encourager, quel que soit le contexte.

– Revenons à la crise qui sévit actuellement. Quelles en sont, selon vous, les raisons les plus évidentes. Pourquoi en sommes-nous tous là ?

– La crise actuelle est due non seulement aux deux chocs pétroliers mais à une accumulation de facteurs dont l'un des plus graves me semble être l'endettement généralisé.

« Tout est interdépendant »

– Quelle solution y voyez-vous ?

– La solution de la crise passe par le développement. Le moment approche où riches et pauvres devront faire le constat que leur salut repose sur une volonté commune de susciter la croissance et mieux répartir les richesses et de s'engager ensemble dans une politique propre à accélérer le développement du tiers-monde, ce qui permettrait aux pays industrialisés de sortir de leur stagnation.

» A la grande différence des années 30, on a aujourd'hui pris conscience que tout est interdépendant. La solution de la crise nécessite des règles de rigueur au niveau des gouvernements dans le monde entier : la protection des deniers publics, le transfert des techniques – car les populations des pays pauvres ont les mêmes besoins que nous – et, naturellement, une répartition plus équitable des richesses. Au lieu du procès qui souvent tient lieu de débat sur le développement, chacun devrait s'employer à donner « un coup de balai devant sa porte » car l'art de gouverner – n'est-il pas vrai ? – souffre le plus souvent de laxisme et du manque de perspective de développement... quand il n'est pas en proie à des pratiques douteuses.

Le B.I.T., entre la formulation et la défense de ses principes, exerce-t-il une action concrète pour lutter en faveur du développement ?

– Le B.I.T. a l'obsession d'être concret. Il a dépensé l'an dernier plus de 100 millions de dollars pour mener à bien dans le tiers-monde des programmes de formation professionnelle, de perfectionnement des cadres, d'encouragement aux petites entreprises, à l'artisanat et aux coopératives. Nous avons mis particulièrement l'accent sur les programmes à forte densité de main-d'œuvre - par exemple, la création et le développement des petites routes afin de désenclaver des zones qui étaient isolées jusqu'à présent et, par conséquent, ne pouvaient se développer.

» Nous envoyons davantage d'experts sur le terrain et aussi des volontaires, ces derniers depuis quatre ans environ. Nous obtenons dans résultats assez satisfaisants des les régions rurales : il ne faut pas perdre de vue que dans les pays pauvres l'agriculture représente 80 % de l'économie. Mais les coopérants coûtent cher. A cet égard on se demande pourquoi on ne s'engage pas plus vigoureusement dans une politique qui permettrait aux jeunes – où qu'ils soient en particulier, dans les pays industrialisés, et qui sont nombreux à avoir tant de peine à s'insérer dans une vie professionnelle – d'apporter leur concours, leurs bras, leur cerveau aux pays qui en ont le plus besoin. Nombre de jeunes Scandinaves et Néerlandais le font déjà... Il y a quelques années, le PNUD a joué un rôle considérable dans le domaine de pré-investissement, mais il connaît aujourd'hui une crise financière grave, due notamment aux contributions en monnaies non convertibles. Alors, pourquoi ne pas encourager ce nouvel apport pour le développement que représente la jeunesse et qui pourrait être envisagé dans le cadre multi latéral, en application d'un accord international ? Si je suis pessimiste pour le présent, vous voyez que je suis, malgré tout, optimiste *pour ce qui est de l'avenir*.

Le cas polonais

– Peut-on vous dire optimiste à un moment où, en Pologne, on s'achemine vers une « normalisation » qui exclut Solidarité alors que, il y a moins de deux ans, Lech Walesa, représentant les travailleurs polonais à la conférence internationale du travail, y était accueilli par un tonnerre d'applaudissements comme on en a rarement entendu à Genève ?

– La Pologne n'est pas un cas isolé. J'ai observé une détérioration de ce qui touche à la liberté un peu partout dans le monde. Que peut faire le B.I.T. ? Affirmer toujours qu'il ne devrait pas exister de régime politique qui puisse se passer de structures syndicales propres à protéger les intérêts des travailleurs. Si l'employeur est l'Etat, il n'échappe pas à la règle. Les syndicats ne doivent pas être des organes politiques, j'en suis d'accord ; cela est prévu par la convention internationale du travail n° 87 à laquelle se réfèrent les accords de Gdansk.

» Si j'ai de nouveau offert à la Pologne les bons offices du B.I.T., ce n'est pas pour m'immiscer dans les affaires intérieures mais pour favoriser la mise en place d'une structure capable de défendre les travailleurs. J'ai offert de me rendre moi-même à Varsovie et d'y envoyer une nouvelle fois une mission.

» *Je crois qu'il y a eu* en Pologne un vide juridique en ce qui concerne les syndicats, un vide dont tout le monde a souffert : le gouvernement comme les syndicats. Il a fallu attendre la fin de cette année – le vote des lois syndicales il y a deux mois – pour que l'on tente de combler ce vide. Malheureusement le gouvernement l'a comblé dans des conditions qui au B.I.T. nous sont apparues marquées par une ambiguïté fondamentale : s'il est vrai que la nouvelle loi s'efforce de mettre en place de nouvelles structures syndicales et pose en principe qu'après trois ans la Pologne reviendra au pluralisme en ce domaine, elle contredit ce principe en supprimant les syndicats existants. Et c'est cette ambiguïté qu'il faudra bien un jour lever.

» Si le B.I.T. peut contribuer à le faire, à aider ainsi la Pologne et à en refaire le tissu syndical, et qu'il soit exclusivement syndical, nous sommes prêts à apporter aux Polonais – je dis bien : aux Polonais – le fruit de toute l'expérience considérable que nous avons en matière de liberté syndicale.

– On parle de l'envoi d'une mission du B.I.T. en U.R.S.S. pour enquêter sur les conditions de travail sur les chantiers de construction du gazoduc eurosibérien. Où en sont les préparatifs d'envoi de cette mission ?

– Une réunion d'experts se tiendra en mars dans le cadre des procédures annuelles de contrôle du respect des conventions internationales du travail. Elle sera chargée d'examiner les rapports fournis par les gouvernements sur les conventions qu'ils ont ratifiées. Parmi ces rapports figurera l'U.R.S.S., pays qui a ratifié un grand nombre de conventions, dont la convention n° 29 sur le travail forcé.

» Pour répondre plus précisément à votre question, j'ai suggéré qu'une visite soit effectuée sur les chantiers du gazoduc par les soins d'une équipe du B.I.T. L'idée a été acceptée dans son principe. J'ai l'intention d'en parler avec Moscou afin de fixer les modalités pratiques. »

Propos recueillis par
ISABELLE VICHNIAC.)

DE LA « RIGUEUR » : POUR LES PENSIONS

Au 1er janvier 1983, les pensions et rentes du régime général devraient augmenter de 4 % – plus 4 % au 1er juillet 1983. Une augmentation de « rigueur », qui devrait suivre l'évolution des revenus de l'année en cours et non de l'année précédente, pour éviter que l'inflation des années passées ne se répercute sur les revenus des pensionnés (1). Si le décret du 29 décembre 1973 n'avait été mis hors service, c'est à 7,3 % d'augmentation – la moitié du taux global de 14,6 % déterminé en juillet 1982 – qu'auraient eu droit les pensionnés. Ainsi ces derniers, qui auraient pu, en cette période de désinflation, bénéficier de la hausse des salaires des années 1980 et 1981, se trouvent doublement pénalisés : en retard permanent d'une inflation, c'est au moment où ils pouvaient jouir de ses effets que la règle du jeu change...

CH. G.

(1) Les pensions et les rentes seront majorés chaque année en fonction non plus du salaire moyen plafonné des assurés sociaux du régime général, mais en rapport avec le taux d'inflation et salaire brut moyen par tête versé par les entreprises non financières, non agricoles (ENFNA), au sens des comptes de la nation.

En grève depuis sept mois

DES MINEURS DE LARGENTIÈRE ONT RÉVEILLONNÉ AU FOND DU PUITS

Des mineurs de Largentière (Ardèche) en grève avec occupation de leur lieu de travail depuis le mois de juin (*le Monde* du 13 novembre), ont fêté la nouvelle année au fond de la mine à la cote – 180.

Douze mineurs et leurs familles ont ainsi réveillonné, tandis que vingt-quatre de leurs camarades sont restés à la surface où ils font le relais entre l'extérieur et ceux qui sont au fond.

La direction de Penarroya (groupe propriétaire de Largentière) avait décidé de fermer l'exploitation de la mine (minerai de plomb argentifère), car la production n'est plus rentable. C'est aussi l'opinion du ministère de l'industrie, où l'on estime que le conflit en cours retarde *« la recherche d'une solution satisfaisante »*.

En revanche, la C.G.T. estime que le travail doit continuer. Le carreau de la mine est occupé depuis juin dernier, et le fond – où des grévistes se relaient – depuis le 22 octobre.

Le tribunal ordonne aux grévistes d'évacuer le siège social de Nord-France

M. Pierre Gillet, vice-président du tribunal de Paris ayant refusé le 24 décembre d'ordonner l'expulsion des grévistes occupant le siège social de la société Nord-France (bâtiment et travaux publics), 21, avenue Victor-Hugo (XVIe), la direction a chargé Mes Cheminais et de Saint-Sauveur d'engager une nouvelle action en référé en indiquant que la situation s'était aggravée.

M. Gillet avait souligné dans son ordonnance que le procès-verbal dressé par un huissier, le 22 décembre, avait simplement constaté la présence dans la salle de réunion de la société de dix-huit salariés assis autour d'une table et ne causant aucun *« trouble manifestement illicite »*.

Mais ce même huissier a constaté, les 27, 29 et 30 décembre, que cent cinquante personnes environ bloquaient l'entrée de l'immeuble dont Nord-France occupe le 3e étage, et l'accès à l'ascenseur l'accès aux bureaux. Aussi, malgré les observations présentées en défense par Me Laguerre, M. Michel Guth, premier vice-président du tribunal, a-t-il ordonné le 31 décembre l'expulsion des occupants avec l'assistance, si besoin est, du commissaire de police et de la force publique.

Le magistrat, en effet, a estimé que cette fois il existait un *« trouble manifestement illicite »*, et qu'il convenait de le faire cesser, *« ne serait-ce que pour assurer la liberté du travail et la sécurité comme le libre accès aux locaux des personnels et clients des différentes sociétés occupant les six étages de l'immeuble »*...

La société Nord-France emploie deux mille personnes sur des chantiers de bâtiment et de travaux publics, et depuis, le 16 décembre, un conflit oppose les salariés à la direction de l'entreprise à propos du versement du 13e mois accordé, selon les employés, à 60 % en 1981 et supprimé en 1982.

CORRESPONDANCE

Une lettre du secrétaire général du syndicat des chômeurs

A la suite de la publication, page 24 du Monde *du 29 décembre, d'un article consacré à la grève de la faim du secrétaire général du syndicat des chômeurs, M. Pagat, nous avons reçu de ce dernier la lettre suivante :*

1) Je n'ai nullement cherché à *« établir à tout prix un lien entre les événements d'Algérie et le chômage »*. Ce serait évidemment ridicule et absurde. Répondant aux questions précises de votre collaborateur, j'ai simplement rappelé les responsabilités que j'ai assumées dans la lutte contre la guerre d'Algérie et les conséquences qui en résultèrent pour moi sur le plan professionnel.

2) Je n'ai pas déclaré à votre collaborateur que ma grève de la faim avait pour but d'*« alerter les gens sur mon cas personnel qui est dramatique »*. En effet, je venais d'apprendre, par les conseillers du premier ministre, que le gouvernement envisageait favorablement ma réintégration et la reconstitution de ma carrière à E.D.F.

3) J'ai indiqué à votre collaborateur, qui n'y fait aucune allusion, que ma grève de la faim avait pour but principal d'obtenir du président de la République le respect de ses engagements personnels à l'égard des chômeurs, tels qu'il les avait formulés, en mai 1981, dans une lettre adressée au syndicat C.F.D.T. de l'ANPE.

4) Je ne *« m'érige pas en porte-parole des chômeurs »*. Ce sont les chômeurs de notre syndicat qui m'ont désigné pour remplir les fonctions de secrétaire général. Par ailleurs, le syndicat des chômeurs et ma grève de la faim bénéficient du soutien de personnalités éminentes de la gauche française qui me connaissent depuis plus de vingt-cinq ans. C'est le cas notamment d'Alfred Kastler, prix Nobel ; de Laurent Schwartz, membre de l'Institut ; de Claude Bourdet, compagnon de la Libération ; du général Pâris de Bollardière ; de Jean-Marie Domenach, ancien directeur de la revue *Esprit*, etc. Ces cautions morales auraient dû éviter à votre collaborateur de se poser les questions suivantes : *« M. Pagat est-il un agitateur ? Un poujadiste ? Est-il manipulé ? »*

AFFAIRES

SUDINNOVA : une expérience régionale pour financer l'innovation

De notre correspondant

Lyon. – Sudinnova, société de financement de l'innovation (1) est née il y a trois semaines à Lyon. M. Alain Mérieux, président de l'Institut Mérieux, est le premier président de son conseil de surveillance. Sa zone d'activité privilégiée est la région Rhône-Alpes et les *« régions limitrophes »*, ce qui implique des actions, notamment à Marseille ou à Clermont-Ferrand.

Dans le capital de départ – plus de 12 millions de francs – de Sudinnova, cohabitent trois catégories d'investisseurs : des établissements bancaires et financiers ; des entreprises industrielles ; des institutions attachées au développement économique régional. Parmi les premiers, notons la présence du groupe national Sofinnova et la Société lyonnaise de banque (S.L.B.) dont le rayon d'action recoupe le champ d'intervention prévu pour Sudinnova. Au *niveau des industries, citons* Cap-Gemini-Sogeti : Comex, Merlin-Gérin, Mérieux et Michelin. Enfin, ce sont les chambres de commerce et d'industrie de toute la région Rhône-Alpes, ainsi que la chambre consulaire de Marseille qui devraient apporter l'aide « institutionnelle ».

Fidèle au modèle existant dans les autres sociétés de financement de l'innovation, Sudinnova annonce un programme ambitieux. La nouvelle société veut en effet s'attacher à aider les innovations qui concernent *« les technologies de pointe »* (robotique, électronique, génie biomédical, télécommunications).

Société de droit privé – même si les grands banquiers investisseurs sont nationalisés – Sudinnova entend mener avec « rigueur » la sélection des dossiers. La cible essentielle de nouvel outil régionalisé d'aide à l'innovation est la moyenne industrie : *le chiffre d'affaires* des entreprises bénéficiaires doit être inférieur à 150 millions de francs. Le moment d'intervention privilégié est celui de *« la phase d'industrialisation des produits »* après la réussite théorique des recherches et des prototypes et la conclusion positive des études de marché.

Sudinnova pourrait apporter jusqu'à 500 000 F à une même entreprise. Une somme limitée à ce niveau pour *« diviser les risques »*. Mais en plus de son propre apport, la nouvelle société envisage de constituer des *« tours de table »* de 2 à 3 millions de francs quand les besoins de financement d'une entreprise le justifieront.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Sudinnova : adresse provisoire : 8, rue de la République, 69001 Lyon.

CHANTIERS NAVALS

Graves déficits aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne

Le plus important chantier naval néerlandais Rijn-Schelde-Verolme (R.S.V.), a annoncé qu'il comptait procéder à une restructuration « draconienne », en vendant plusieurs de ses filliales.

R.S.V., qui est propriété de l'état (40 %), a demandé au gouvernement un prêt de 300 millions de florins (760 millions de fancs). Cent millions de florins viennent d'être accordés à titre provisoire.

Le groupe emploie actuellement *dix-sept mille* personnes aux Pays-Bas, et cinq mille salariés à l'étranger. Sept mille cinq cents personnes devraient être affectées par cette restructuration.

On apprend d'autre part, à Londres, que le déficit des chantiers navals (nationalisés) britanniques, British Shipbuilders – 28 millions de livres, soit 300 millions de francs – a quadruplé au premier semestre 1982 par rapport à la même période de 1981. Cette situation financière va probablement obliger le gouvernement conservateur, estime-t-on dans les milieux spécialisés, à mettre en veilleuse son projet de privatisation de ce secteur, ou à limiter la « dénationalisation » aux seuls chantiers spécialisés dans la construction de navires de guerre. Ceux-ci sont demeurés relativement prospères, et en outre ils viennent de bénéficier de la commande, par la Royal Navy, de plusieurs unités pour une valeur de 600 millons de livres, afin de remplacer les navires détruits pendant la guerre des Malouines.

LOGEMENT

Les décrets précisant les hausses de loyer en 1983 sont publiés au « Journal officiel »

Cinq décrets viennent d'être publiés au Journal officiel ces deux derniers jours de l'année en application de la « loi Quilliot » sur les rapports entre propriétaires et locataires.

● *Les deux premiers (Journal officiel* du 30 décembre) officialisent les décisions prises en matière de hausse des loyers au cours de l'année 1983 (*le Monde* du 16 décembre) : dans le cas général, de 80 % de l'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE, soit 10,18 % si l'indice pris en compte est celui du 2e trimestre, et 9,2 % si c'est celui du 3e trimestre ; pour les H.L.M., hausse de 5,3 % au 1er février, de 2,7 % au 1er juillet ; hausses supplémentaires, secteur par secteur, en cas de travaux d'amélioration ou en certains cas particuliers (nouvelle location dans le secteur des propriétaires privés personnes physiques, sous-évaluation du loyer dans les secteurs sociaux).

● *Trois autres décrets (Journal officiel* du 31 décembre) donnent respectivement, ainsi que le prévoyait la loi Quilliot : la liste des réparations locatives, la composition et le mode de fonctionnement des commissions départementales des rapports locatifs, les majorations de loyers pouvant résulter de travaux d'économies d'énergie.

CARNET

Décès

– Eyragues. Saze. Avignon. Montpellier. Sète. Saint-Tropez.

Mme Louis Bergerot,
M. et Mme Jean-Paul Rame et leurs enfants,
M. Jacques Gardel,
Les familles Bergerot, Sagnes, Bec, Arnaud, Gilles, de Blanchart du Val, Jean, et l'association Les amis de Louis Bergerot,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis BERGEROT,
artiste peintre,
leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, allié et ami,

survenu le 30 décembre, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 janvier à Avignon en l'église Saint-Agricol, à 14 h 15, où l'on se réunira.

La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, impasse de l'Horloge,
30650 Saze.
1, rue Saint-Thomas-d'Aquin,
84000 Avignon.

Pierre GERIN

a rejoint la paix du Seigneur le 29 décembre 1982.

Elisabeth de Colonjon, son épouse,
Leurs enfants
Bénédicte et Daniel, Jean et Agnès, Dominique, Marc, Bruno et Marie-Laure, Cadi,
Leurs petits-enfants,

demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir à lui par la pensée, la prière, le cœur.

Les obsèques auront lieu à Grigny-sur-Rhône le 3 janvier, à 14 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Paris-16e,
2, rue Narcisse-Diaz.

– M. et Mme Roger Serey,
François, Didier et Patrick,
M. et Mme Michel Barthélémy,
Florence, Stéphane et Virginie,
Le docteur et Mme Bernard This,
Hervé, Bruno et Isabelle,
M. et Mme Michel Jacquemin,
Manuel, Valérie et Matthieu,
Les familles Guillemin, Marchal, Perrin, Bassot, Guyot-Sionnest, Soubrier, Fournier Latouraille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre JACQUEMIN,
née Geneviève ROUX,

survenu à Nancy le 30 décembre 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le lundi 3 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Léon-IX de Nancy.

30, rue Miollis, 75015 Paris.
9, rue Belle-Isle, 57000 Metz.
13, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.
18, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger MEZENGE,

survenu le 31 décembre 1982 à son domicile.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 janvier 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Albert-le-Grand.

122, rue de la Glacière, Paris-13e.
Ni fleurs ni couronnes.
16, rue Alphand, Paris-13e.

– Mme Vernice Klier Moskowitz, sa femme,
Et Justin, son fils,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Gene MOSKOWITZ,
journaliste,
chevalier des Arts et Lettres,
survenue le 29 décembre à Paris, après une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le mardi 4 janvier, à 14 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, 38-42, rue Bichat, Paris-10e. Elle sera suivie des obsèques, à 15 h 30, à l'American Legion Mausoleum, cimetière nouveau de Neuilly, rue de Vimy, Nanterre.

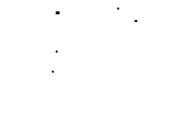
80, avenue Charles-de-Gaulle,
Neuilly-sur-Seine.

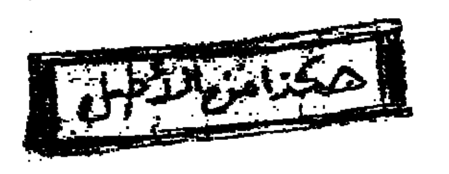
(Lire page 9.)

Anniversaires

– Une pensée d'affectueuse amitié pour

Nicole TAITZ
et sa maman
Madeleine TAITZ.
49190 Rochefort-sur-Loire.
06200 Nice.





ÉTRANGER

AU JAPON

Les restrictions budgétaires portent sur le secteur social

De notre correspondant

Tokyo. — **Le budget adopté le jeudi 30 décembre par le gouvernement japonais pour l'exercice fiscal 1983 (avril 1983-mars 1984) est placé, tout comme celui de 1982, sous le signe de l'austérité, rendue nécessaire par la conjoncture et par un déficit budgétaire qui demeure considérable (6 % du P.N.B.). Seules la défense, l'aide au développement et la recherche en matière d'énergie enregistrent une progression. Mais les dépenses sociales stagnent et seront vraisemblablement en baisse en termes réels.**

Ce budget s'inscrit dans la logique du précédent gouvernement de M. Suzuki : assainir les finances et résorber le déficit budgétaire par une compression des dépenses et une augmentation régulière de la pression fiscale (impôt sur le revenu des ménages), en espérant que la reprise de la croissance viendrait d'une relance de la consommation intérieure. Or celle-ci n'a pas eu lieu et les exportations sont en baisse. La même politique est néanmoins reprise par le cabinet Nakasone, à ceci près qu'elle ne fixe plus de limite au rétablissement de l'équilibre (prévu en 1984 par M. Suzuki) et qu'elle paraît attendre le succès d'une reprise de l'économie mondiale. Elle ne se donne pas autrement — par le biais notamment d'une réforme fiscale qui paraît s'imposer — les moyens du succès.

Le montant des crédits s'élève à 50 380 milliards de yens, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à l'exercice en cours. C'est l'accroissement le plus faible depuis 1955. Si l'on exclut les reversements d'impôts et de taxes aux collectivités locales, et ceux destinés au Fonds d'amortissement de la dette publique, le montant des dépenses inscrites au compte général (32 620 milliards de yens) est en baisse de 3 % par rapport à 1982. Les postes les plus touchés par la compression des dépenses sont ceux des travaux publics et des subventions aux entreprises étatisées, tout particulièrement les chemins de fer (J.N.R.), très déficitaires.

Une fois, encore le secteur social se trouve affecté. Les économies sont obtenues par le blocage des prestations sociales de l'État et la réduction des subventions publiques aux systèmes de sécurité sociale et d'assurance-maladie. Le phénomène est d'autant plus préoccupant que le chômage augmente et que le vieillissement de la population s'accélère fortement. On enregistre néanmoins peu de protestations, et encore moins de manifestations syndicales. L'éducation, les pensions et les mesures d'aide aux P.M.E. sont également en baisse.

Seuls trois postes enregistrent une progression, et il est remarquable que deux d'entre eux, la défense (+ 6,5 %) et l'aide publique au développement (+ 7 %), augmentent du fait des pressions américaines et internationales sur le gouvernement japonais (*le Monde* du 31 décembre).

Résignation

Les crédits alloués à la conservation et au développement d'énergie augmentent de 6 %. Malgré cette forte compression des dépenses, le budget restera encore l'an prochain très déficitaire. Le déficit est évalué à 13 300 milliards de yens (56 milliards de dollars). Celui de 1982, initialement fixé à quelque 10 000 milliards, devrait dépasser les 14 000 milliards, soit près de 6 % du P.N.B. Les émissions d'obligations nécessaires à son financement vont encore alourdir une dette dépassant déjà 400 milliards de dollars.

Ce budget témoigne d'une résignation. Le gouvernement ajourne les vraies mesures nécessaires à l'assainissement des finances publiques. Il augmente le déficit sans favoriser la relance. On attend : de toute évidence les conservateurs japonais, enfermés dans une marge de manœuvre de plus en plus étroite, et peu soucieux de réformes à la veille d'une année électorale, ne sont pas disposés à jouer le rôle de locomotive.

Le patronat a, jusqu'à présent, soutenu la politique d'austérité. Enfin, ce type de budget n'est certainement pas de nature à favoriser ni l'augmentation des importations, ni la relance de la consommation intérieure, ni même la revitalisation de l'économie mondiale, toutes données que les Japonais mettent régulièrement en avant pour désarmer, *a priori*, les critiques de leurs partenaires commerciaux déficitaires.

R.-P. PARINGAUX.

APRÈS TROIS MOIS DE NÉGOCIATIONS

Les banques occidentales accordent un crédit-relais de 1,1 milliard de dollars à l'Argentine

Correspondance

Buenos-Aires. — Le gouvernement argentin aura dû attendre le dernier jour de l'année pour que lui soit octroyé le crédit-relais de 1,1 milliard de dollars, qu'il négocie depuis plus de trois mois avec un groupe de onze banques dont le chef de file est la Citibank. Quelque trois cents banques participent à ce prêt accordé pour une durée de quinze mois et qui servira à rembourser une partie des arriérés.

L'Argentine recevra immédiatement 600 millions de dollars, et la différence lui sera versée dès l'approbation par le conseil d'administration du F.M.I. de l'accord de confirmation (Credit « stand by »). Bien qu'il ne se traduise par aucun apport net d'argent frais, le crédit-relais n'en constitue pas moins le point de départ d'une vaste opération visant à résoudre le problème posé par une dette extérieure qui s'élevait, le 29 décembre 1982, à 43 milliards de dollars, dont 14 milliards viennent à échéance durant l'année 1983. Au 30 juin, la dette extérieure était estimée à 37 912 millions de dollars. Elle a donc augmenté de 5 milliards de dollars en six mois sans que les autorités aient expliqué les causes de cet accroissement.

Ce crédit-relai sera suivi d'un prêt de 1,5 milliard de dollars à cinq ans avec une période de grâce de trois ans destiné à compenser le déficit de la balance des paiements courants durant 1983, et d'un crédit de 2 150 millions de dollars consenti par le F.M.I. (1 650 millions à quinze mois au titre de l'accord de confirmation, plus de 500 millions de dollars au titre de financement compensatoire). Entre janvier 1983 et mars 1984, l'Argentine recevra donc 4 750 millions de dollars qui représentent une rentrée nette de devises de 3 650 millions de dollars.

Les autorités de Buenos-Aires devront parallèlement négocier le rééchelonnement de 5,5 milliards de dollars correspondant aux dettes des entreprises publiques et aux dettes privées garanties par l'État qui viennent à échéance d'ici au 31 décembre 1983. Elles souhaitent obtenir un délai de remboursement de sept ans, dont trois de grâce. Il faut ajouter 1,5 milliards de dollars d'opérations *Swap*, dont l'Argentine demande le renouvellement pour un délai de deux ans et 5,5 milliards de dollars de dettes contractées par des sociétés privées et couvertes par une assurance de change qui ne seront remboursées que dans un délai de cinq ans avec une période de grâce de trois ans. Le gouvernement argentin espère conclure l'ensemble de ces négociations avant le 1er juillet 1983.

Les vicissitudes du crédit-relais montrent que l'Argentine a du mal à retrouver la confiance des milieux financiers internationaux. Aux incertitudes quant à l'évolution de la situation politique s'ajoutent les difficultés qu'éprouvent les autorités économiques à mettre en œuvre « *le programme d'ajustement* » défini avec le F.M.I. et dont la réalisation conditionne tant les crédits octroyés par cette Institution que les prêts des banques commerciales. Le ministre de l'économie vient certes de prendre une série de mesures qui vont dans le sens des recommandations du Fonds, telle que la hausse des taux d'intérêt, dont le principal objectif est d'encourager l'épargne en monnaie nationale et d'atténuer les pressions sur le peso.

Mais, d'un autre côté, pressé par les syndicats, qui menaçaient de paralyser une nouvelle fois le pays après la grève réussie du 6 décembre, il a dû accorder une augmentation massive de salaires, portant ainsi un sérieux coup au programme mis au point avec les experts du Fonds. D'autre part, le gouvernement, bien qu'il se soit engagé à ramener le déficit budgétaire à 2,12 % du PIB en 1983, est sur le point d'octroyer une aide exceptionnelle aux victimes de licenciements qui sera financée par le Trésor. Ces décisions contradictoires ont été critiquées par les milieux d'affaires et n'ont que partiellement satisfait les syndicats. On estime qu'elles aggraveront les déséquilibres sans assurer une reprise durable de l'activité.

JACQUES DESPRES.

En Italie

LE GOUVERNEMENT PROCÈDE A UNE MAJORATION GÉNÉRALISÉE DES IMPOTS

Rome (*A.F.P.*). — Une majoration généralisée des impôts a été décidée par le gouvernement de M. Amintore Fanfani dans le cadre de son programme d'austérité. Les relèvements fiscaux, arrêtés le 30 décembre en conseil des ministres et publiés le 31 au journal officiel, portent sur un total de 6 730 milliards de lires (34 milliards de francs) : 4 830 milliards de lires seront perçus directement par le Trésor public, tandis que 1 900 milliards seront encaissés par les collectivités locales.

« *Presser davantage le citron n'est pas possible* », a reconnu le président du conseil, lors d'une conférence de presse. M. Fanfani a cependant souligné que ces sacrifices étaient nécessaires pour faire sortir le pays de la crise. Son gouvernement se propose de contenir l'inflation à 13 % en 1983 (contre environ 17 % en 1982) et de maintenir le déficit public au même niveau qu'en 1982, soit environ 70 000 milliards de lires (350 milliards de F), ce qui représente 15 % du produit intérieur brut.

Les majorations fiscales frappent surtout la propriété foncière, les usagers d'automobiles diesel et ceux des transports en commun, le port d'armes et, dans une moindre mesure, l'évasion fiscale. Ainsi les tarifs d'autobus urbains passeront de 200 à 400 lires (2 F) dans les villes de plus de trois cent mille habitants et à 300 lires dans les autres, tandis que la super-vignette, taxe déjà prélevée auprès des propriétaires de véhicules Diesel, est majorée de 50 %.

ESPAGNE

● **L'indice espagnol des prix à la consommation** a augmenté de 0,3 % en novembre, portant à 11,6 % le taux d'inflation pour les onze premiers mois de 1982, selon des données publiées le 29 décembre par l'Institut national des statistiques (INE). En octobre, la hausse avait été de 1 %. — (*A.F.P.*)

PÊCHE

La crise de « l'Europe bleue »

LA MARINE BRITANNIQUE EST PLACÉE EN ÉTAT D'ALERTE POUR PRÉVENIR LES INCURSIONS DES PÊCHEURS DANOIS

La décision du Danemark de rejeter définitivement la politique commune de la pêche sur laquelle s'étaient mis d'accord ses neuf partenaires de la C.E.E. (*le Monde* du 1er janvier) risque de provoquer de nouveaux conflits entre États membres, estime-t-on dans les milieux communautaires à Bruxelles.

En effet, à défaut d'une « Europe bleue », des mesures nationales devront être appliquées par les États membres pour que, en l'absence d'une politique communautaire, les ressources de la pêche soient préservées. Ces mesures, que la Commission doit entériner, en principe, ce 1er janvier mais plus probablement le 3 janvier, devraient théoriquement éviter l'anarchie dans les eaux communautaires et faire respecter les grandes lignes de l'accord conclu entre neuf des dix États membres de la C.E.E.

On attend à Bruxelles de savoir quel sera le comportement du Danemark et de ses pêcheurs. Copenhague a déclaré attendre de connaître l'attitude des autres capitales avant de décider d'appliquer ou non des mesures nationales. Quant aux pêcheurs danois, ils ont affirmé qu'ils ne respecteraient pas les règles acceptées par les autres pays de la C.E.E. sur le droit d'accès dans la zone côtière des douze milles et qu'ils estimaient avoir le droit d'aller pêcher « *jusqu'à la plage* ».

Face à cette « menace », les navires britanniques de surveillance de la pêche et la Royal Air Force ont été placés, le vendredi 31 décembre, en état d'alerte, pour repousser toute incursion éventuelle de chalutiers danois dans les eaux écossaises. — (*A.F.P.*)

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 27 au 31 décembre

Une sortie en bon ordre

PERDU ! Le directeur du service Bourse d'un grand établissement bancaire de la place, qui avait parié un déjeuner sur une hausse moyenne de 5 % à 10 % des cours entre le 20 octobre et le 31 décembre, en est pour ses frais. Malgré tous les efforts entrepris, le marché n'a pas réussi à fournir l'effort nécessaire pour rattraper dans la dernière ligne droite le retard accumulé ces derniers temps. L'ultime semaine de l'année s'est soldée par un score nul voire légèrement négatif (moins 0,6 %), et pour la période considérée dans le cadre du pari, les valeurs françaises ont tout juste monté de 2 %. L'erreur est humaine, mais force est de constater que la Bourse n'y a guère mis du sien pour donner raison à ce spécialiste.

S'abandonnant aux délices de la roue libre, cette dernière s'est obstinément refusée à forcer son talent pour appuyer sur les pédales. Les particuliers n'ont pourtant pas chômé pour lui donner l'élan nécessaire. Accourus massivement, les « monoristes » retardataires y ont tous été de leurs petits achats, au point que, à plusieurs reprises, en raison du bel embouteillage causé par la multiplicité des ordres, les autorités boursières durent retarder l'ouverture de la séance d'une demi-heure pour en faciliter le dépouillement. *Mais ce fut bien en vain. Le prompt renfort apporté par la foule* obscure ne fut d'aucun secours pour le marché.

L'arme au pied, soucieux de conserver assez de liquidités pour rembourser dès le début de 1983 les « monoristes » sortants de la première heure et guignant sans doute quelques bonnes affaires à réaliser si une baisse prononcée se produisait à cette occasion, les grands investisseurs ont finalement refusé de donner le coup de pouce espéré.

A l'heure des traditionnels bilans, la Bourse de Paris a terminé l'année sur la pointe des pieds. A 100,2 vendredi, l'indice C.A.C. de la Compagnie des agents de change (qui ne prend pas en compte les coupons versés) est retourné à la case départ qu'il occupait au début janvier. L'indicateur de tendance, lui, a clos cette séance à 118,7, et la performance réelle du palais Brongniart sur douze mois se situe sans doute entre ces deux extrêmes, loin derrière New-York (plus 21 % en 1982), Amsterdam (plus 19 %) Francfort (plus 12 %) et Londres (plus 11 %).

Si le volume des transactions a parfois atteint des niveaux records sur ces places étrangères, la Rue Vivienne a fait preuve d'une *remarquable discrétion à cet égard en fin d'année. Certes*, le chiffre d'affaires du marché « au comptant » est passé de quelque 120 millions à plus de 200 millions de francs dans le courant de la semaine, mais ce gonflement résulte uniquement de l'afflux des « monoristes » retardataires. Dans le même temps, le marché « à terme », qui était « tiré » par le « comptant » lundi et mardi, reprenait l'offensive ultérieurement pour atteindre jusqu'à plus de 90 millions de francs jeudi et pratiquement autant le lendemain au cours de l'habituelle séance « cotation-cotillons ».

Coiffé d'un ravissant couvre-chef rose bonbon — une couleur pourtant peu prisée en ce moment au palais Brongniart — le coteur du groupe « E », l'un des plus animés, menait la danse face aux commis, hilares, qui lançaient à la même cadence leurs ordres d'achat ou de vente... et autant de poignées de confetti. Sur le groupe « C », ce n'était pas mal non plus, de l'avis des spécialistes de ce genre d'exercice, aussi prompts à juger l'ambiance d'une fête au tracé des serpentins que l'évolution du 7 % 1973 à partir de leurs *graphiques sur papier millimétré.*

Une fois les libations terminées et les tiroirs fermés à clef sur *les dossiers 1982, il reste à ouvrir les grands livres pour l'année prochaine*, et il faut bien admettre que rare, sont les professionnels qui acceptent de se livrer au petit jeu du pronostic. La principale interrogation — à court terme — réside dans l'attitude des porteurs de « *5 000 F Monory* ». Vont-ils vendre tout ou partie de leur portefeuille ou, au contraire, souscrire d'emblée à ce compte d'épargne en actions (C.E.A.), dont les modalités techniques se prêtent encore à moult interprétations ? La question reste en suspens, et il faudra attendre le bilan exact des souscriptions Monory sur l'ensemble de l'année 1982 pour apprécier plus justement la tactique possible des investisseurs à l'aube de la nouvelle année.

Pour l'heure, il semble qu'un peu plus de 4,5 milliards de francs de souscriptions nettes aient été recueillies, contre 5,8 milliards en 1981, soit une baisse de 20 % environ conforme aux prévisions. En prenant comme hypothèse les 800 000 souscripteurs initiaux aux « *5 000 F Monory* » en *1978 (ils sont actuellement plus de 1,2 million)*, ce sont donc 20 % de ces porteurs, soit 160 000 personnes *dans le cas extrême, qui n'ont pas renouvelé cette année, souhaiteraient désinvestir* au début de 1983. Sur une base de 20 000 francs *en moyenne par portefeuille (quatre année à raison de 5 000 F par an)*, c'est un total de 3,2 milliards de francs qui pourrait faire défaut au marché parisien.

Une somme importante, certes, mais qui ne représente jamais que le tiers des liquidités nouvelles (coupons d'emprunts, tel le 7 % 1973, demi coupon d'obligations indemnitaires) qui sont attendues à la Bourse de Paris pour la même échéance. Le parachute a de fortes chances de fonctionner.

ANDRE DESSOT,
SERGE MARTI.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F) (1)
4 1/2 % 1973	20 700	51 385 900
C.N.E. 3 %	16 475	49 600 905
L'Air liquide	71 525	29 785 460
Bull	*549 000*	*23 652 875*
Schlumberger	58 750	22 306 024
Harmony	77 900	13 801 240
Amax	71 675	13 062 507
Moët	15 675	10 995 050

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 déc	Cours 31 déc
Or fin (kilo en barre)	97 800	97 250
— (kilo en lingot)	98 000	97 050
Pièce française (20 fr.)	660	669
Pièce française (10 fr.)	439	450
Pièce suisse (20 fr.)	638	647
Pièce latine (20 fr.)	608	615
● *Pièce tunisienne (20 fr.)*	561	570
Souverain	760	769
Souverain Élizabeth II	760	750
● Demi-souverain	379	387
Pièce de 20 dollars	3 305	3 340
— 10 dollars	1 700	1 650
Pièce de 5 dollars	891 25	890
— 50 pesos	3 935	3 990
● — *20 marks*	720	*710*
— 10 florins	619	680
● — 5 roubles	420	424

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 déc	28 déc	29 déc	30 déc	31 déc.
Terme	117 458 748	151 204 290	121 544 160	149 511 353	— (1)
Comptant					
R. et obl.	1 026 680 720	879 836 528	1 665 068 426	712 006 874	—
Actions	*124 008 459*	*219 812 810*	*213 433 869*	*221 832 824*	—
Total	1 268 147 927	1 250 853 628	2 000 046 455	1 083 351 051	—
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.	105,4	105,7	105,5	105	— (1)
Étrang.	136,7	139,1	138,5	138,9	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	119,9	120,5	120	119,4	118,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	101,2	101,7	102,2	101,3	100,2

(1) Chiffres non communiqués.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un essai pour rien

L'espoir du record suprême (1 100 à l'indice Dow Jones) caressé par de nombreux pronostiqueurs a été contrarié cette semaine par le brusque regain de tension observé sur le front des taux d'intérêt. Le démarrage avait pourtant été fulgurant, le Dow s'élevant d'entrée de jeu à son plus haut niveau historique (1 070,54) avec un gain de 25,48 points. Mais ce coup de fièvre n'eut pas de prolongement. Dès mardi, le marché décrochait sur des ventes bénéficiaires et finissait de reprendre les jours suivants toute son avance initiale, l'indice des industrielles s'établissant le 31 décembre à 1 046,53 contre 1 045,06 le vendredi précédent.

Les perspectives d'une reprise économique que le rapport du Conference Board avait fait miroiter et l'impression très favorable causée par la décision de la Chase Manhattan d'abaisser son « prime rate » à 11 % (plus bas niveau depuis août 1980) furent totalement annihilées par la remontée du loyer de l'argent sur le marché monétaire, la Chemical Bank et plusieurs autres banques portant de leur côté de 10 % à 11 1/2 % les taux d'avance consentie aux agents de change. En dépit du caractère saisonnier de ce mouvement, les opérateurs, en petit nombre il est vrai, n'ont pas voulu prendre de risques et se sont dégagés.

	Cours 23 déc	Cours 31 déc
Alcoa	31 5/8	31
A.T.T.	58 1/2	59 3/8
Boeing	35 1/4	33 7/8
Chase Man. Bank	52	49
Du Pont de Nem	36	35 7/8
Eastman Kodak	85 7/8	86
Exxon	28	29 5/8
Ford	40	38 7/8
General Electric	97 3/4	94 7/8
General Foods	40 3/4	39 5/8
General Motors	62 1/2	62 3/8
Goodyear	35	35 1/4
I.B.M.	93 3/4	96 1/4
I.T.T.	30	31 1/4
Mobil Oil	25 1/8	25 1/8
Pfizer	69 3/4	68 7/8
Schlumberger	46 1/4	46 3/8
Texaco	30 1/4	31
U.A.L. Inc.	31 3/4	33 1/4
Union Carbide	52	52 7/8
U.S. Steel	19 7/8	21
Westinghouse	39 1/2	38 7/8
Xerox Corp	37 7/8	37 1/2

FRANCFORT

Au mieux de sa forme

Réduite à quatre séances par le chômage observé le 31 décembre, la semaine ne s'en est pas moins soldée par un score très positif pour le marché allemand, qui, décidément au mieux de sa forme, a terminé l'année à son plus haut niveau. Indice de la Commerzbank du 30 décembre : 763,40 contre 754,80.

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
A.E.G.	29,70	29
B.A.S.F.	116,90	123
Bayer	111,70	114
Commerzbank	133,50	139,10
Deutschebank	275,20	274
Hoechst	111,70	112 90
Karstadt	199	201
Mannesman	141 30	144 60
Siemens	255,50	259,80
Volkswagen	147,30	146,80

TOKYO

Au plus haut

Deux séances seulement cette semaine, le Kabuto-Cho ayant, comme chaque année, fermé ses portes le 28 décembre pour les rouvrir le 4 janvier. Le marché est resté bien orienté sur des achats institutionnels, principalement concentrés sur les valeurs des grands groupes.

Indices du 28 décembre : Nikkei Dow Jones, 8016,67 contre 7 928,85 (plus haut : 8.026,99 le 7 décembre) ; indice général, 593,73 (cote historique) contre 587,84.

	Cours 23 déc.	Cours 28 déc.
Akaï	300	298
Bridgestone	471	490
Canon	1 210	1 220
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	993	1 030
Matsushita Electric	1 360	1 430
Mitsubishi Heavy	217	243
Sony Corp	3 450	3 640
Toyota Motors	1 050	1 100

LONDRES

Soutenu

L'année s'est écoulée sans que le London Stock Exchange ne réussisse à repasser la barre des 600 de l'indice des industrielles. Très irrégulière, la tendance n'en a pas moins été à la résistance, et, sur un sursaut de dernière minute, le marché est quand même parvenu à se hisser légèrement au-dessus de son niveau du vendredi.

Indices « F.T. » du 31 décembre : industrielles, 595,40 (contre 588,4) ; *mines d'or*, 564 (*contre 528,1*).

	Cours 23 déc.	Cours 31 déc.
Beecham (1)	346	343
Bowater	153	154
Brit. Petroleum	298	296
Charter (1)	225	225
Courtaulds	72	75
De Beers (*)	5 75	6 17
Dunlop (1)	45	46
Free State Geduld	46 1/8	49 7/8
Glaxo (1)	1 221	1 258
Gt. *Univ.* Stores	593	596
Imp. Chemical (1)	344	350
Shell	410	414
Unilever (1)	760	770
Vickers (1)	85	86
War Loan	33 5/8	34 1/4

(*) En dollars
(1) Cours du 30 décembre.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

La France accumule de nouvelles munitions

Malgré les fêtes il n'y aura décidément pas eu de trêve de fin d'année pour les emprunteurs français. Alors que le ministre des finances venait de signer avec l'Agence monétaire d'Arabie Saoudite (SAMA) un accord de prêt mystérieux – puisque tout ce qu'on sait est qu'il est de l'ordre de *4 milliards* de dollars, – on a vu successivement, dans le sillage de la Banque française du commerce extérieur qui, la veille de Noël, avait lancé une euro-émission obligataire à taux variable de 500 millions de dollars, la Caisse Nationale des télécommunications (C.N.T.) solliciter le marché de l'ECU, la S.N.C.F. celui du franc belge, le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (C.E.P.M.E.) celui du franc luxembourgeois et Thomson-Brandt celui du sterling. Le Crédit agricole est maintenant attendu ces prochains jours avec un euro-emprunt obligataire de l'ordre de 100 millions de dollars qui, à partir d'une émission à taux d'intérêt fixe, devrait faire par la suite l'objet d'un échange *(swap)* contre du papier à taux flottant avec une contrepartie dont l'identité n'est pas encore connue. La politique d'emprunts tous azimuts des autorités françaises ne se dément donc pas. Il semble au contraire qu'on veuille lever le plus de capitaux possible à l'étranger au début de l'année 1983 pour accumuler le maximum de réserves en devises afin de défendre le franc sur les marchés des changes et aussi pour profiter de l'ambiance favorable qui prévaut actuellement sur les marchés euro-obligataires. Bien qu'on attende une baisse supplémentaire des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis pendant le premier semestre 1983 – baisse qui, selon certains, pourrait atteindre 2 % – on n'est en fin de compte jamais sûr de ce que les mois à venir peuvent réserver de surprise. Aussi mieux vaut-il tenir que courir.

Pour lever 100 millions d'ECU avec la garantie de la République française, le C.N.T. a choisi une formule originale qui a le mérite d'élargir le champ d'activité du marché libellé dans la devise de la Communauté européenne. L'euro-émission se présente en quatre tranches de même montant de la manière suivante : des notes à trois ans avec un coupon annuel de 12 %, des notes à six ans avec un coupon de 12,25 %, des obligations à neuf ans avec un taux d'intérêt de 12,37 % par an et des obligations à douze ans portant un intérêt annuel de 12,50 %. L'innovation réside dans la courte durée de la première tranche. C'est, en effet, la première fois que du papier en ECU à trois ans est offert au public. Celui-ci ne s'est pas fait attendre pour montrer sa satisfaction. A la veille de la nouvelle année, l'émission C.N.T. était déjà presque entièrement couverte. Comme la période de souscription est loin d'être terminée, il ne serait pas étonnant qu'en finale le montant de l'emprunt soit augmenté.

A l'instar de ce qu'avait fait quinze jours plus tôt E.D.F., la S.N.C.F. a réalisé une opération en francs belges par le truchement d'un placement d'apparence obligataire mais qui, en réalité, relève surtout du crédit bancaire. La transaction de la S.N.C.F., qui bénéficie de la garantie de la République française, s'est terminée la veille de Noël. Elle se monte à 2 milliards de francs belges et se présente en deux tranches égales. L'une d'une durée de dix ans est sous forme d'obligations à taux variable dont l'intérêt est l'addition d'une marge de 0,5 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en francs belges à trois mois. L'autre tranche, d'une durée de cinq ans, est dotée d'un taux d'intérêt fixe établi de manière à donner aux prêteurs un rapport annuel de l'ordre de 13,85 %.

Pour sa part, c'est par le canal d'un crédit bancaire traditionnel que le C.E.P.M.E. entend drainer 2 milliards de francs luxembourgeois. Le prêt, qui est également garanti par l'Etat français, s'étendra sur huit ans et portera un taux d'intérêt qui sera l'ajout d'une marge de 0,50 % au taux interbancaire offert sur les dépôts à trois mois. Enfin, Thomson-Brandt qui, au milieu du mois de décembre, avait effectué un placement obligataire en ECU, s'apprête maintenant à aborder le marché des acceptations bancaires à Londres pour obtenir ainsi 50 millions de livres sterling.

Un joli cadeau de Nouvel An au Brésil

Avec la fin de l'année s'est également achevée la mise en place de la troisième grande restructuration de la dette latino-américaine. Il s'agit cette fois-ci de celle du Brésil. Le gouverneur du Banco Central do Brasil, l'Institut d'émission brésilienne, a soumis à la communauté bancaire internationale un programme en quatre points : l'octroi d'un nouveau crédit de 4,4 milliards de dollars et d'une durée de huit ans, afin de procurer au pays l'argent frais dont il aura besoin l'an prochain ; le ré-échelonnement sur huit ans d'environ 4,7 milliards de dollars de la dette à moyen terme des entreprises publiques et privées brésiliennes venant à échéance en 1983, dont les règlements du principal ne seront plus effectués à partir du 3 janvier ; le maintien à leurs niveaux actuels de 8,8 milliards de crédit à court terme destinés à financer des importations de matières premières et certaines exportations ; le maintien ou le rétablissement à leur niveau atteint à fin juin 1982 des lignes de crédit accordées aux banques brésiliennes par leurs euro-homologues. c'est donc une sévère ponction supplémentaire qui est infligée aux grandes banques internationales. Celles-ci devront participer au crédit de 4,4 milliards de dollars d'une manière proportionnelle à leurs engagements brésiliens présents. Pour les banques françaises, dont les créances sur le Brésil doivent s'élever à près de 5 milliards de dollars, cela représentera un apport additionnel de 340 millions de dollars. Un joli cadeau de Nouvel An.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

En attendant la prochaine baisse des taux

Si on fait abstraction des mouvements un peu désordonnés qui agitent traditionnellement les marchés financiers avant les échéances de fin d'année, à l'occasion des ajustements de bilans, la détente des taux va, selon toute vraisemblance, reprendre dans les premières semaines de 1983, des deux côtés de l'Atlantique. Certes, pour la dernière semaine de 1982, le loyer de l'argent entre banques aux États-Unis s'est tendu, dépassant même 10 %, et la décision prise mardi par la Chase Manhattan Bank de ramener son taux de base de 11 1/2 % à 11 %, au plus bas depuis août 1980, n'a pas été imitée par les autres établissements. La Chemical Bank a même relevé le taux de ses avances aux courtiers de bourse. C'est que, suivant les déclarations d'un économiste de New-York, M. David Jones, *« les banquiers américains font payer à leurs clients nationaux leurs erreurs dans l'octroi des prêts à l'étranger. Ils s'efforcent de maintenir la plus grande marge possible entre le coût des fonds empruntés et les intérêts facturés aux emprunteurs nationaux »*. Au 30 juin dernier, les engagements extérieurs de ces banquiers, sur le tiers-monde, l'OPEP et les pays de l'Est, frôlaient les 130 milliards de dollars...

Il n'en reste pas moins que les perspectives très médiocres pour 1983 (croissance de l'économie américaine ramenée à 2 %, aggravation du déficit budgétaire évalué à *200 milliards de dollars pour l'exercice* 1983-1984, persistance d'un chômage élevé) imposent aux autorités monétaires une nouvelle baisse des taux, seule capable de stimuler les ventes d'automobiles et les mises en chantier d'habitations. Par ailleurs, l'encours des crédits accordés par les banques aux entreprises continue de se contracter, ce qui atténue les craintes d'une création monétaire trop importante.

En Europe, aussi, on envisage d'accentuer la détente des taux. Selon toute probabilité, les pouvoirs publics français préparent un train de baisse aux alentours du 15 janvier prochain. Les taux d'intérêt des caisses d'épargne, actuellement de 8,50 %, *pourraient être réduits*, le plafond des dépôts sur les livrets A, fixé à 49 000 francs depuis l'automne 1980, étant peut-être à cette occasion relevé : il faudrait alors le porter à plus de 59 000 francs, montant maximum déjà atteint par le jeu de la capitalisation des intérêts depuis deux ans. On parle également du rétablissement de l'égalité de traitement pour les livrets bleus du Crédit mutuel, dont le plafond à 45 000 francs a été décroché de celui des caisses d'épargne. En contrepartie de ce rétablissement, le pourcentage des dépôts du Crédit mutuel consacrés aux emplois publics (emprunts et collectivités) fixé à 50 % *depuis le début de 1976, serait* augmenté. Le taux de base des banques, enfin, serait à nouveau réduit, au prix d'un abaissement corrélatif du loyer des clients sur le marché monétaire qui reste stationnaire, actuellement légèrement au-dessous de 13 %, afin de défendre le franc.

Nouvelle détente sur le marché obligataire

Sur le marché obligataire aussi, une baisse des taux à l'émission est attendue. Le prochain emprunt de la Caisse nationale des télécommunications, prévu pour le 10 janvier, pourrait être lancé à 15,60 % ou même 15,50 % contre 15,80 % pour celui des provinces de France la semaine prochaine. Il est vrai que sur le marché secondaire, les rendements continuent à fléchir : 14,72 % contre 14,79 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 14,64 % contre 14,83 % pour ceux à moins de sept ans, et 15,33 % contre 15,39 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

Par ailleurs, après une année 1982 record (près de 155 milliards de francs d'émissions nouvelles contre 107 milliards en 1981), le calendrier 1983 démarre sur les chapeaux de roue. Pour janvier, outre les provinces de France (440 millions de francs), B.C.T. Midlands (300 millions de francs), Natiobail (500 millions), Valeo (250 millions de francs en convertibles) sont prévues les *émissions suivantes* : la C.N.T. (2 milliards de francs), le G.O.B.T.P. (400 millions de francs), le Crédit lyonnais (1,5 milliard de francs), le Crédit foncier (4 milliards de francs) et l'E.D.F. (4 milliards de francs). Au total, environ 13,5 milliards de francs : ouf ! Le plus fort est que, pour l'instant, tout cela se place très bien, avec, parfois, un enthousiasme un peu plus modéré à l'égard des provinces de France par exemple, ou de B.C.T. Midlands (d'accord pour Midlands, *mais de mauvais souvenirs pour* B.C.T.), tandis que Natiobail est fort bien reçu. Les souscripteurs, aussi, ont droit à de petits états d'âme !

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Nouveau repli du dollar

Un peu freinée par les ajustements d'une fin d'année et une remontée des taux américains jugée tout à fait temporaire, la baisse du dollar s'est poursuivie sur tous les marchés des changes, où, notamment, le palier des 2,40 DM et celui des 240 yens, touchés la semaine dernière, ont été nettement enfoncés. La fermeté de la monnaie japonaise a été très remarquée, de même que la mauvaise tenue de la livre sterling, qui accompagne le dollar dans son repli. Au sein du système monétaire européen (S.M.E.) le franc belge s'est montré très faible, tombant à son cours plancher.

Dès le lundi, les cours du « billet vert » reprenaient leur baisse, fléchissant les jours suivants à 2,3650 DM à Francfort, à 233 yens à Tokyo et à 6,70 francs à Paris. Comme cela a été répété à plusieurs reprises dans ces colonnes, tout le monde a intérêt à voir baisser le dollar, les Européens et les Japonais d'abord, dont les importations de matières premières seront ainsi moins coûteuses, et les Etats-Unis ensuite, que la dégradation foudroyante de leurs échanges commerciaux, due pour une bonne part à la surévaluation de leur monnaie, inquiète de plus plus. Le comité directeur de la réserve fédérale du 16 novembre dernier ne s'alarmait-il pas du « fléchissement inhabituellement fort des exportations, lié à la récession mondiale et au niveau très élevé du dollar » ? *il est donc certain* qu'outre-Atlantique on serait fort aise de voir encore baisser les cours du « billet vert ».

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

30 décembre 1982

LIRE ITALIENNE, COURONNE DANOISE, FLORIN NÉERLANDAIS, FRANC FRANÇAIS, MARK ALLEMAND, LIVRE IRLANDAISE, FRANC BELGE

% 0 / −0,25 / −0,50 / −0,75 / −1,00 / −1,25 / −1,50 / −1,75 / −2,00 / −2,25 / −2,50 / −2,75 / −3,00

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

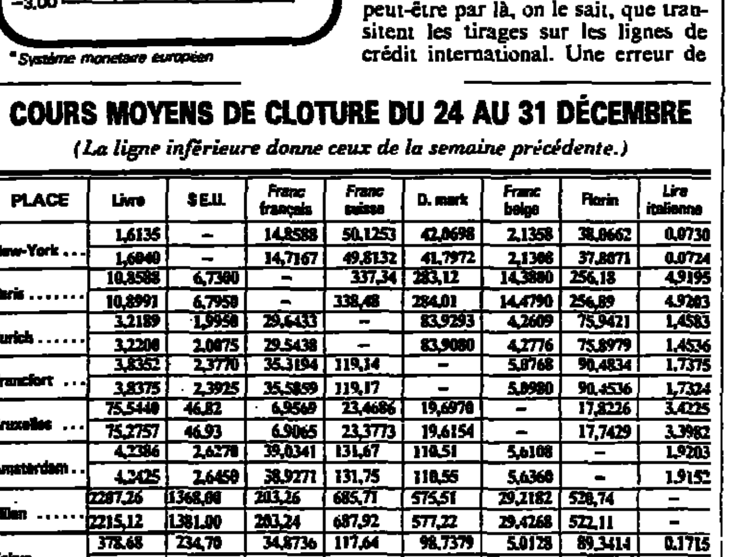
Au sein du S.M.E., le seul fait saillant a été le nouvel accès de faiblesse du franc belge. La Banque de France, comme les autres banques centrales du système, a été obligée de le soutenir. De toute façon, les milieux financiers internationaux prévoient des tensions dans les prochains mois et peut-être dès janvier. En attendant, le franc français se porte nettement mieux. Le cours du mark à Paris se maintient un peu au-dessus de 2,83 francs et la Banque de France qui, la semaine précédente, n'avait pratiquement pas pu faire rentrer des devises, a été en mesure de le faire au cours de la dernière semaine de l'année : sans exagération sans doute, l'ordre de grandeur étant de 100 à 150 millions de dollars par jour, lundi, mardi et mercredi. Pour la semaine se terminant le 23 décembre, le bilan de la banque porte encore les traces de la tourmente d'il y a quinze jours avec une sortie de devises apparente de un milliard de francs. Pendant la même période, le compte 43 du passif (troisième sous-division des « comptes créditeurs des agents économiques et financiers ») s'est gonflé de deux milliards de francs : c'est peut-être par là, on le sait, que transitent les tirages sur les lignes de crédit international. Une erreur de transmission nous a fait écrire la semaine dernière que le bilan de la Banque était « toujours exact mais incomplet ». Il fallait lire « pas toujours complet » bien qu'il faille remonter à l'année 1972 avant les grands flottements, pour retrouver des bilans effectivement complets. Comme en Italie, la Banque de France a coutume de loger une partie de ses réserves dans les comptes des banques commerciales, ce qui lui permet de masquer les entrées comme les sorties : stratégie oblige. Pour le reste, on a noté une détente des taux de l'euro-franc, revenu à 22/24 % sur un mois, ce qui n'est pas rien, tout de même.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, à la faveur de la baisse du dollar, a atteint un moment 460 dollars pour revenir en fin d'année à 448 dollars.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 31 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)



PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6135	–	14,8588	50,1253	42,0698	2,1358	38,0662	0,0730
	1,6040	–	14,7167	49,8132	41,7972	2,1308	37,8071	0,0724
Paris	10,8588	6,7300	–	337,34	283,12	14,3880	256,18	4,9195
	10,8991	6,7950	–	338,48	284,01	14,4790	256,89	4,9203
Zurich	3,2189	1,9950	29,6433	–	83,9293	4,2609	75,9421	1,4583
	3,2200	2,0075	29,5438	–	83,9080	4,2776	75,8979	1,4536
Francfort	3,8352	2,3770	35,3194	119,14	–	5,0768	90,4834	1,7375
	3,8375	2,3925	35,5859	119,17	–	5,0980	90,4536	1,7324
Bruxelles	75,5440	46,82	6,9569	23,4686	19,6970	–	17,8226	3,4225
	75,2757	46,93	6,9065	23,3773	19,6154	–	17,7429	3,3982
Amsterdam	4,2386	2,6270	39,0341	131,67	110,51	5,6108	–	1,9203
	4,2425	2,6450	38,9271	131,75	110,55	5,6360	–	1,9152
Milan	2287,26	1368,00	203,26	685,71	575,51	29,2182	528,74	–
	2215,12	1381,00	203,24	687,92	577,22	29,4268	522,11	–
Tokyo	378,68	234,70	34,8736	117,64	98,7379	5,0128	89,3414	0,1715
	381,75	238,00	35,0262	118,55	99,4775	5,0713	89,9810	0,1723

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 décembre, 2,8674 F contre 2,8550 F le vendredi 24 décembre 1982.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23-12-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	253 308
dont : Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	10 050
ECU	59 440
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 262
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 449
dont : Concours au Trésor public	–
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	241 163
dont : Effets escomptés	82 966
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 481
Total	553 563

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	180 645
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 132
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	43 783
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	59 392
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	26 598
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	10 159
Total	553 563

Les matières premières

Hausse de l'argent et du cacao

Les pays producteurs de matières premières seront-ils plus favorisés en 1983 ? Tout dépendra de l'ampleur de la reprise de l'activité économique, mais les experts n'escomptent pas d'amélioration sensible avant le second semestre. Une détente de loyer de l'argent incitera les utilisateurs à reconstituer leurs stocks.

MÉTAUX. – *Après avoir progressé au Metal Exchange de Londres, le cuivre s'est ensuite replié pour revenir pratiquement à ses niveaux de la semaine précédente. Les stocks britanniques de métal augmentent sensiblement et régulièrement au fil des semaines. Ils atteignent 244 350 tonnes, leur sommet depuis avril 1979, en hausse de plus de 100 000 tonnes depuis octobre dernier. Très dépréciés, les prix du cuivre ne peuvent se révaloriser l'an prochain qu'en fonction de la vigueur de la reprise économique, les difficultés d'acheminement du métal en provenance du Zaïre ou de la Zambie. Le renouvellement des contrats de travail dans l'industrie du cuivre aux Etats-Unis, pourrait, si les parties ne parvenaient pas à un accord, se traduire par une grève. Les stocks mondiaux actuels permettant de faire face à une diminution de l'offre pendant un certain temps. Toute flambée des prix ne manquerait pas de stimuler l'emploi des produits de substitution, matières plastiques ou aluminium, ou de provoquer la mise en pratique d'une politique active d'économies de matières premières.*

Fluctuations toujours peu importantes des cours de l'étain à Londres grâce aux achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur. Mais, les « réserves financières » permettront-elles au directeur d'intervenir toujours sur le marché ? Autre facteur d'incertitude, la menace que fait peser l'éventualité d'une liquidation des excédents provenant des stocks stratégiques américains.

Les cours du zinc ont été soutenus à Londres dans l'attente des mesures qui seront prises à l'échelle européenne pour mieux adapter l'offre à la demande. La production mondiale surpasse toujours la demande.

Les cours du nickel ont consolidé leur reprise récente à Londres. Une mine pourrait être remise en activité dans l'Ontario, au Canada, si les négociations entre les syndicats et la direction aboutissaient. En revanche, une autre vient d'être fermée au Zimbabwe. Sa production annuelle était de l'ordre de 2 000 tonnes.

Nouvelle avance des cours de l'argent à Londres en corrélation avec la hausse des prix de l'or. Une telle progression est-elle appelée à se poursuivre ? Cela dépendra de la politique de vente pratiquée par les pays producteurs et du projet visant à réduire la part de ce métal dans les stocks stratégiques américains.

DENRÉES. – *La hausse se poursuit sur les cours du cacao qui retrouvent maintenant leur niveau de mars dernier. Pour la première fois depuis six ans, la récolte mondiale de fèves sera déficitaire. La production mondiale serait inférieure, selon les prévisions de certains négociants de 20 000 tonnes à la consommation. Les stocks mondiaux restent toutefois amplement suffisants pour faire face à un déficit encore beaucoup plus important.*

Le marché du sucre reste soumis à la pression des vendeurs. Une amélioration du marché ne peut venir que d'une augmentation de la consommation et d'achats accrus de la part de l'U.R.S.S. ou de la Chine.

LES COURS DU 31 décembre 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 925,50 (926) ; à trois mois, 949 (949,50) ; étain comptant, 7 426 (7 430) ; à trois mois, 7 435 (7 428) ; plomb, inch. (285,50) ; zinc, 414 (413) ; aluminium, 617 (618); nickel, 2 335 (2 325) ; argent (en pence par once troy), 675 (668,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 68,35 (66,80) ; argent (en dollars par once), 10,93 (10,74) ; platine (en dollars par once), 383,50 (376) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (51,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (365-385). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (2 915).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 65,95 (65,87) ; mai, 67,42 (65,87). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janv., 365 (370) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (223). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 42,70 (43).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 50,50-51,50 (49,60-50,20). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) ; inch. (183-183,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 603 (1 581) ; mai, 1 640 (1 613) ; sucre, mars, 6,87 (6,30) ; mai, 7,15 (6,84) ; café, mars, 129,90 (129,99) ; mai, 125 (125,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 111,15 (112,25) ; mai, 114,75 (116,70) ; café, janv., 1 768 (1 775) ; mars, 1 608 (1 600) ; cacao, mars, 1 112 (1 117) ; mai, 1 124 (1 126). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 235 (1 230) ; mai, 1 265 (1 250) ; café, mars, 1 810 (1 813) ; mai, inch. (1 710) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 530 (1 571) ; mai, 1 565 (1 610) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janv., 175,70 (172,30) ; mars, 174,80 (172,20). – **Londres** (en livres par tonne), févr., 144,50 (141,80) ; avril, 143,60 (142).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 331 (335) ; mai, 338 3/4 (341 1/2) ; maïs, mars, 244 3/4 (241 3/4) ; mai, 252 3/4 (250 1/4).

INDICES. – *Moody's, 1 016,40 (999,30)* ; Reuter, 1 580,30 (1 580,60).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

Au Liban

Les négociations n'auront pas d'autre objectif que de consolider notre souveraineté sur la totalité du territoire national

déclare le président Gemayel

L'élément le plus nouveau de la situation au Proche-Orient a peut-être été, le dernier jour de l'année, l'attitude du quotidien damascène progouvernemental *Techrine* (Octobre) qui se félicite de l'attitude libanaise au cours des négociations avec Israël. Certes, *Techrine* dénonce *« le négociateur israélien qui profite de son occupation du territoire libanais pour jouer au chantage politique »*, mais à aucun moment le journal ne condamne le principe même des discussions directes entre Beyrouth et Jérusalem. *Techrine* rend hommage au Liban *« seul, sans arme et privé du soutien arabe »* et qui pourtant *« résiste aux pressions communes américano-israéliennes. »*

Cependant la délégation des États-Unis aux pourparlers tente de concilier les points de vue des deux parties afin que soit adopté, lundi 3 janvier, lors de la troisième rencontre libano-israélienne, un ordre du jour unifié comprenant le retrait des forces étrangères du Liban, la sécurité à la frontière israélo-libanaise et le cadre des relations politiques entre les deux voisins. Dans son message de Nouvel An le président Gemayel a promis à ses compatriotes que les négociations n'auraient *« pas d'autre objectif que de consolider la souveraineté du Liban sur la totalité de ses 10 452 km2 »*.

D'autre part, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la mise sur pied des premiers commandos palestiniens, M. Arafat, chef de l'O.L.P., a déclaré, le 31 décembre, que son organisation aiderait le Liban à obtenir le départ des troupes israéliennes de son territoire. Selon notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, M. Arafat a, dans le même message, appelé *« tous les juifs en Israël et à l'extérieur, ainsi que tous les hommes épris de paix, à apporter leur soutien aux Palestiniens pour qu'ils obtiennent les droits garantis aux autres peuples »*. En Israël, les organes d'information ont, quant à eux, largement reproduit, nous câble notre correspondant à Jérusalem, des extraits d'un entretien accordé par M. Arafat au quotidien viennois *Kurier*, dans lequel le chef de l'O.L.P. affirme : *« Des pourparlers directs* [palestino-israélo-américains] *sont vitaux si l'on veut obtenir des résultats concrets. » « J'envoie mes vœux les plus sincères aux partisans de la paix en Israël*, poursuit M. Arafat, *et je tends la main au camp de la paix dans ce pays, au camp qui s'oppose à la guerre, aux massacres, au terrorisme et soutient nos droits. » « Entre l'O.L.P. et plusieurs personnalités du camp israélien de la paix existent des contacts depuis longtemps »*, a conclu M. Arafat.

Au Liban, la situation ne s'est pas améliorée dans les régions occupées. Dans la région du Chouf, contrôlée par Israël, quatre chrétiens, dont trois d'une même famille, ont été massacrés jeudi 30 décembre près d'Aley, à quelques kilomètres de la capitale. Cet assassinat est censé répondre à l'assassinat, la veille, d'une famille druze de sept personnes dans la même région. Dans aucun des deux cas les meurtriers n'ont été repérés, mais les Forces libanaises (à dominante chrétienne) et le parti socialiste progressiste (à dominante druze) se sont rendus mutuellement responsables de ces nouveaux crimes.

La situation n'est pas moins grave dans le Nord, occupé par la Syrie. A Tripoli, des combats à l'arme lourde ont eu lieu le 31 décembre entre musulmans sunnites anti-syriens et musulmans alaouites pro-syriens. Il y a eu trois morts et vingt blessés de part et d'autre. Enfin, à Beyrouth même, une grève de deux heures a été observée vendredi dans le quartier arménien de Bordj-Hamoud, en signe de protestation contre l'enlèvement dans la capitale d'un responsable du parti politique arménien Tachnag, M. Abraham Achdjian, mercredi 29 décembre. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Les attentats en Corse

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR UN VÉTÉRINAIRE DE CORTE

Un médecin vétérinaire de Corte (Haute-Corse) a été grièvement blessé vendredi 31 décembre. Le docteur Jean-Paul Lafay, quarante-trois ans, rédigeait une ordonnance quand, vers dix-neuf heures, un homme s'est présenté à son cabinet. Armé d'un pistolet automatique 9 mm, il devait tirer à trois reprises, atteignant M. Lafay au bras, au poignet droit et au thorax, qui tenta de poursuivre son agresseur sans succès.

Cette tentative d'assassinat n'avait toujours pas été revendiquée, samedi matin. En novembre dernier, des inconnus avaient déjà tiré des rafales de mitraillette contre la façade de la villa du docteur Lafay : cet attentat avait été revendiqué, le lendemain, par le F.L.N.C., mais le docteur Lafay n'avait pas porté plainte. Né en Haute-Vienne et installé à Corte depuis 1977, il n'est pas connu des services de police pour des activités politiques. Toutefois, dit-on, il aurait eu récemment une altercation avec un militant nationaliste et aurait fait savoir qu'il ne céderait pas aux « menaces ».

D'autre part, quatre attentats à l'explosif — deux en Haute-Corse, deux en Corse du Sud — non revendiqués ont atteint, dans la nuit de jeudi à vendredi, une résidence secondaire, une salle des fêtes municipales une poissonnerie et une société de loisirs. Enfin, le dernier attentat à l'explosif de l'année 1982, non revendiqué, a été commis vendredi à 22 H 30 contre le garage d'une villa située à Alata, à l'entrée d'Ajaccio (Corse du Sud).

● *La villa de l'écrivain Jean Anouilh* a été partiellement incendiée par des cambrioleurs, jeudi après-midi 30 décembre à Sanary (Var), en l'absence du dramaturge. Les dégâts sont importants. Il semble que des inconnus se sont introduits dans la maison inoccupée, située dans une pinède. Ils ont mis le feu à un matelas avant de prendre la fuite.

● *Une violente explosion* a entièrement détruit, vendredi 31 décembre, un immeuble du centre de Stockholm. Quelques minutes auparavant, la police avait reçu l'appel d'un correspondant anonyme affirmant qu'une bombe avait été déposée non loin de l'endroit où la déflagration s'est produite.

LE RÉVEILLON A PARIS

Fins de fête

Il est 5 heures et Paris s'est enfin vidé de ses noceurs. Les embouteillages se sont épuisés. Sur les trottroirs, les retardataires piqués par le froid vif pressent le pas. Vie et mort d'un réveillon à peu près comme les autres avec cotillons, baisers et vœux de prospérité.

Il ne reste bientôt plus dans le *quartier des Halles* que les « flippés » du petit matin, secte *bizarre rassemblée pour célébrer* un rite étrange : le lever du jour d'*une année nouvelle*. Par bandes, par couples ou en tête à tête *avec leur solitude, ils sont* venus se tremper l'âme dans les *derniers bistrots, les dernières* boîtes de nuit, pour goûter l'aube. *« Pour éprouver des sensations »*, comme dit Marc, un étudiant de retour d'une fête, *« et s'interroger »*. Résistera-t-il mieux à celle-ci qu'à la précédente ? La chance aurait-elle tourné à son avantage durant la nuit ou bien l'année qui s'annonce dans les premières déchirures du ciel aura-t-elle pour lui le même goût de cendres ? Marc mêle ses questions à celles des autres consommateurs d'une brasserie proche de la place du Châtelet. En 1983, apparemment, pas plus qu'en 1982, le garçon n'est payé pour être aimable. Silence ou presque à toutes les tables. La salle respire *la déprime, les idées noires. Des* vies, à l'évidence, font leur *compte, se donnent des notes,* et, à voir les visages fatigués, *brouillés par les migraines, les résultats doivent être passables.*

Peut mieux faire, c'est aussi ce que se dit un Guadeloupéen amarré au même bar algérien de la rue des Gravilliers depuis quarante-huit heures. Fin 1982, soit mercredi soir, il était allé *« danser béguine »* dans une boîte antillaise de la rue Beaubourg ; mais il n'avait pas apprécié que sa petite amie danse avec un bellâtre. Il avait frappé. *Pas lui, mais elle. Et, bien sûr,* elle lui avait rendu sur le champ son tablier. *Depuis, il cherche* dans les demis de bière la force d'un choix : rompre avec l'infidèle ou courir s'excuser avec à la bouche mille promesses. Dix fois il a annoncé, devant un parterre maghrébin indifférent, tour à tour son prochain suicide et une année d'amour sans coups. Juré ! Il attend la première aurore pour se sentir naître en lui le frisson du changement, l'ivresse de la bonne résolution. A la tienne, le *Guadeloupéen !*

Rue Saint-Denis, la jeune caissière d'un restaurant « fast-food » se fait faire un brin de cour par quatre garçons passablement éméchés. Elle a passé sa nuit à compter les cornets de frites et cette ébauche de drague sera son seul instant de détente :

« En 1983, c'est décidé, je me marie.

— Avec moi ?, demande l'un des don juan, goguenard.

— Non, avec un mec riche », répond-elle.

Le quatuor et la fille éclatent *de rire. Il vaut mieux. Parce que* riches, ils le savent, il y a peu de chances qu'ils le deviennent.

Dans la salle, un groupe de lycéens B.C.B.G. (bon chic - bon genre), version « soft rock », finit de s'encanailler, dans la grisaille *environnante*, devant des *« maxi-cokes »* plantés d'une *paille. Ils rêvaient de s'amuser de* ces gueules de temps de crise, *d'en faire un décor pour leur* spleen. Les sensations qu'ils venaient éprouver, c'était celles de la promenade au zoo. Ivrognes, immigrés transis, *putes sur fond* de sex-shops éclairés au néon. Mais le décor résiste, encore trop réaliste pour ces agneaux.

Ils attendront le jour, eux *aussi, mais, une fois venue la* clarté blafarde de 1983, ils laisseront *leur Coca à moitié plein.* La caissière s'en ira sans ses dragueurs, partis prendre un métro pour une lointaine banlieue.

PHILIPPE BOGGIO.

Un défi : les hivernales dans l'Himalaya

Trois jours après la mort de deux alpinistes japonais sur l'Everest (le Monde du 1er janvier), le ministère népalais du tourisme a annoncé la disparition, jeudi 30 décembre, de Jean Bourgeois, membre d'une expédition franco-suisse qui tente actuellement l'ascension hivernale du « toit du monde ».

C'est par la face sud-ouest, la plus dure, vaincue seulement en 1975 par une expédition britannique emmenée par Chris Bonnington, que l'expédition franco-suisse espère atteindre le sommet de l'Everest. La première ascension hivernale de cette montagne a été réussie le 17 février 1980 par une expédition polonaise qui avait emprunté la voie normale, ouverte en 1953 par Sir Edmund Hillary et par le sherpa Tensing.

Pour réussir son entreprise, l'expédition franco-suisse — dirigée par Michel Metzger, un chirurgien-dentiste de trente et un ans, possédant déjà une expérience des courses alpines, andines et himalayennes, et composée de dix membres français ou suisses, pour la plupart guides de haute montagne — dispose d'un budget de 850 000 F et de 5 tonnes de matériel.

Deux cent quinze porteurs, accompagnés de cinq sherpas, ont acheminé le matériel depuis Lukla jusqu'au camp de base. C'est alors qu'il était en route pour le camp numéro 2, à 7 000 mètres d'altitude, que Jean Bourgeois, quarante-quatre ans, originaire de Bruxelles, s'est plaint de douleurs à la tête. Il avait aussitôt repris le chemin du camp numéro 1, mais les recherches entreprises pour le retrouver n'avaient pas abouti, vendredi 31 décembre.

A cette période de l'année, les conditions climatiques sont particulièrement épouvantables dans le massif de l'Everest, où les températures varient de — 30 à — 60 degrés, et où le vent souffle en permanence à près de 150 kilomètres-heure. A la suite de cette disparition, Michel Metzger a fait savoir qu'il renonçait à poursuivre l'expédition.

Dans la Loire-Atlantique

UNE FILLETTE EST PARALYSÉE APRÈS UNE OPÉRATION DES AMYGDALES

Le 16 mars 1981, Mme Gilet conduit à l'hôpital de Châteaubriant (Loire-Atlantique) sa petite fille Nadine pour une banale ablation des amygdales. Cette bénigne opération a lieu le lendemain. Au réveil, la petite fille, qui a aujourd'hui dix ans, est paralysée des quatre membres et a perdu l'usage de la parole.

Elle sera successivement transportée à l'hôpital d'Angers (jusqu'en juin 1981) puis dans un centre de rééducation proche du Mans, jusqu'au 8 juillet 1982. A cette date, on la ramène chez ses parents où elle se trouve toujours.

Le calvaire de l'enfant, alimentée par sonde, incontinente, et, bien sûr, immobilisée, n'est pas le seul. A celui de ses parents, aux difficultés financières qui viennent aggraver le drame — ce couple d'exploitants agricoles, qui a trois autres enfants, venait d'acheter à Erbray une exploitation de 54 hectares au moment des faits — s'ajoute pour eux le comble de l'intolérable en de telles circonstances. Qu'est-il exactement arrivé ? Qu'est-ce qui est réparable ? Comment ? Où se trouvent les responsabilités ? Il a été jusqu'à ce jour impossible à M. et Mme Gilet de le savoir. Mur du silence à l'hôpital de Châteaubriant. Action sans suite devant le tribunal administratif de Nantes, faute de conclusions d'experts toujours attendues. Action judiciaire pénale, entreprise depuis, toujours pendante. Mme Gilet demande encore aujourd'hui le moins qu'elle puisse réclamer : « Je veux savoir la vérité. »

● LE PORTUGAIS CARLOS LOPES a gagné la corrida de la Saint-Sylvestre, *disputée dans les* rues de Sao-Paulo. En courant les *13,5 kilomètres en 39 min.* 41 sec., il a devancé de 15 sec. le Colombien Victor Mora, quadruple vainqueur de l'épreuve, et de 42 sec. le Brésilien *Jose Joao Da Silva.*

● *Vingt-sept marins japonais détenus en U.R.S.S.* pour avoir pêché «illégalement» dans les eaux soviétiques ont été libérés, le vendredi 31 décembre, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Union soviétique, a-t-on appris à Tokyo. Ces pêcheurs avaient été arrêtés par les autorités soviétiques entre décembre 1980 et juillet 1982. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er janvier 1983 a été tiré à 411 485 exemplaires.

A B C D F G H

A LUXEUIL (HAUTE-SAONE)

Une affaire d'abus de biens sociaux place M. Maroselli (M.R.G.) dans une position difficile

La pré-campagne électorale à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) a été marquée par la publication dans *le Canard enchaîné* du 29 décembre d'un article mettant en cause le maire M.R.G. sortant, *M. Jacques Maroselli*, qui fut député F.G.D.S. de mars 1967 à juin 1968. Dans cet article, l'hebdomadaire fait état de l'inculpation en 1977 de M. Maroselli pour abus de biens sociaux et présentation de faux bilan. L'affaire, qui devrait être jugée au mois d'avril, remonte à 1971, date à laquelle M. Maroselli était administrateur et président de la société Internationale d'assurance et de réassurance. Cette société, de dimension modeste, fut déclarée en cessation de paiement en 1973 et une enquête démontra que le bilan de l'exercice 1971 avait été truqué.

Pour sa défense, M. Maroselli a déclaré au *Canard enchaîné* avoir été trompé par deux personnes, aujourd'hui décédées, le directeur de la société et son propre successeur, à la tête de l'IAR.

Interrogé par notre correspondant en Haute-Saône André Moissé, M. Maroselli, qui a été nommé en février dernier, par le conseil des ministres, président de la Caisse nationale des banques, affirme aussi qu'il démissionna en 1972 de la présidence de l'IAR, faute d'avoir pu obtenir des précisions sur les comptes de cette société. M. Maroselli déclare en outre : *« Depuis plusieurs mois, je me demandais si je me représenterais aux prochaines élections municipales. Avec cette affaire, il est certain que je solliciterai à nouveau les suffrages des électeurs. »*

En 1977, la liste de gauche, conduite par M. Maroselli, avait remporté les vingt-sept sièges du conseil municipal, quatre revenant au P.C.F et aucun au P.S. Actuellement, les négociations locales entre le M.R.G. et le P.S. sont bloquées, y compris sur la répartition des sièges, les radicaux de gauche posant comme préalable, selon les socialistes, le droit de choisir parmi les noms proposés par ces derniers.

Trois cent vingt véhicules ont pris le départ du Rallye Paris-Dakar

Au rythme d'un départ toutes les trente secondes, trois cent vingt et un véhicules — cent douze motos, cent quatre-vingt-dix-sept automobiles, douze camions — ont pris, le *samedi 1er janvier, place de la* Concorde, le départ du cinquième Paris-Dakar. Les concurrents atteindront, le 20 janvier, la capitale du Sénégal au terme d'un rallye de 10 000 kilomètres à travers l'Algérie, le Niger, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire, le Mali et la Mauritanie.

Deux épreuves de classement ont lieu, samedi 1er janvier, à Orléans, et dimanche 2 janvier, à Nîmes. La traversée de Sète à Alger s'effectuera, lundi, par car-ferry.

« L'aventure commence à l'aurore », chantait Jacques Brel, *autour des années 60. Pour les participants* du Paris-Dakar, l'aventure commence le 1er janvier, bien avant le lever du jour, dans le froid glacial de la place de la Concorde, ouverte à tous les vents. Un rituel depuis cinq années. Une sorte de grande messe autour du grand prêtre, M. Thierry Sabine, organisateur d'une épreuve qui n'a pas son équivalent au monde.

Des « fanas », il n'y a que cela sur Paris-Dakar. Les concurrents qui, au dire de l'organisateur, *« se sont parfois saignés aux quatre veines »* pour y participer ; les spectateurs aussi qui, par dizaines de milliers, ont déferlé, sur les coups de six heures du matin, place de la Concorde. Des jeunes, grelottant de froid dans des jeans délavés, des moins jeunes, en nœud papillon et en habit, directement sortis d'un restaurant ou d'une discothèque à la mode. Réunis pour battre la semelle, communier dans la même fièvre, et ramasser les miettes de l'aventure.

Pour beaucoup, il s'agit auss de voir les svedettes qui prennent le départ. Jacky Ickx, le célèbre pilote belge, vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans, flanqué de Claude Brasseur, les frères Bernard et Claude Marreau, vainqueurs en 1982 sur une Renault 20 turbo et qui conduisent cette année sur une Renault 18 sortie de leur imagination, sans négliger pour autant les sans-grades, anonymes parmi les anonymes comme Max Commenca, un journaliste toulousain, âgé de vingt-sept ans qui sur une minuscule moto Yamaha 125 a été le premier à se lancer sur la route de l'Afrique.

Devant un 4×4 étincelant de propreté et recouvert de la publicité, comme tous les autres véhicules de ses commanditaires, un vieil homme émerveillé a lané à l'adresse d'un participant : *« On doit souvent être à fond la caisse dans ce rallye ? » « vous voulez dire toujours »*, a répondu le jeune homme. *« Ce doit être dangeremux »*, a ajouté son interlocuteur. *« Oui, mais c'est super, ce rallye est extra*, a conclu le pilote. *Ce sont mes vacances. »*

Quand Thierry Sabine a donné le départ en invitant la foule à égrêner avec lui le rituel compte à rebours et quand on a entendu les premières notes de *la Marseillaise*, on a pu se demander si l'on ne pêchait pas, ce matin-là, à la Concorde, par excès de grandiloquence. M. Sabine, qui a le sens den spectacle et aussi celjui de la démesure. C'était sans doute de ces jeunes militants tiermondistes qui, la veille, avaient distribué des tracts où l'on pouvait lire : *« Pourquoi Paris-Dakar, quand, ici, comme là-bas, les oubliés de la crise ont faim. »*

GILLES MARTINEAU.

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Toutes les radios locales publiques dépendent désormais de Radio-France

Toutes les radios locales de service public dépendent, à partir de ce samedi *1er janvier 1983*, de Radio-France, conformément à la loi du *29 juillet 1982 sur la communication* audiovisuelle. La société assurera, *en particulier, la réalisation* des émissions fabriquées jusqu'à présent *par FR3, et diffusées par* « décrochage » sur le réseau FM de France *Inter, ou parfois sur les ondes* moyennes. Ces programmes sont réalisés dans trente deux centres (Strasbourg, Bordeaux, Pau, Bayonne, Dijon, Besançon, Rennes, Vannes, Brest, Caen, Cherbourg, Limoges, Orléans, Grenoble, Mulhouse, Tours, Bourges, Montpellier, Nîmes, Perpignan, Nancy, Reims, Toulouse, Amiens, Rouen, Marseille, Nice, Ajaccio, Lyon, Clermont-Ferrand et Colmar.)

Ces émissions étaient jusqu'à aujourd'hui confectionnées par des équipes de journalistes et de techniciens de FR3, dont un certain nombre travaillaient aussi pour les journaux télévisés des stations régionales. Des difficultés sont apparues, lors du partage des tâches entre les deux sociétés, pour le transfert des personnels notamment (le budget 1983 des organismes de l'audiovisuel prévoit le transfert de 202 postes budgétaires de FR3 à Radio-France).

La direction du développement de Radio-France vient de préciser à ce sujet que tous le personnel qui travaillait à plein temps aux « décrochages » sera transféré à la société de radiodiffusion. Celle-ci recherche, d'autre part, une centaine de nouveaux collaborateurs, en majorité des journalistes.

Radio-France a mené indépendamment, depuis 1980, *une politique* d'implantation de stations décentralisées : la dixième *vient d'être* installée à Belfort (*le Monde* du 16 décembre). Cinq nouvelles stations seront créées au cours du premier trimestre de 1983 à Bastia, Clermont-Ferrand, Grenoble, Mont-de-Marsan et Valence. Les premières sociétés régionales de radiodiffusion sonore, prévues par la loi, veront le jour en 1983.

